Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile

UN SECTEUR QUI COMPTE

OFFRE PRIORITAIRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION 2026

Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

Université du domicile

iperia

SOMMAIRE

LÉGENDE				**p.9**
CERTIFICATION				**p.11**
AM SPE	RÉUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION VERS LA CERTIFICATION	MIRPFC22	14 heures	p.12
AM SPE	ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION	MIAC2018	14 heures	p.13
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE				**p.15**
AM SPE	ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 1/2	MIVAE / MIVAEAECV	40 h *max*	p.16
AM SPE	ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 2/2	MIVAE / MIVAEAECV	40 h *max*	p.17
AM SPE	ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 1/2	MIVAEPOJ23	14 heures	p.18
AM SPE	ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 2/2	MIVAEPOJ23	14 heures	p.19
COMPETENCES NUMERIQUES				**p.21**
AM SPE	ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 1	MIAUN124	21 heures	p.22
AM SPE	ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 2	MIAUN224	14 heures	p.23
AM SPE	ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 3	MIAUN324	7 heures	p.24
AM SPE	UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	MITAP24	14 heures	p.25
AM SPE	S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR	MIOT21	14 heures	p.26
COMPETENCES LANGAGIERES				**p.28**
AM SPE	ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE BASE EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIACBFP22	56 heures	p.29
AM SPE	AMÉLIORER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIACFP22	49 heures	p.30
AM SPE	AFFINER SES COMPÉTENCES EN FRANCAIS PROFESSIONNEL	MIAFCFP22	49 heures	p.31
AM SPE	DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ECRIT EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIDCFP22	35 heures	p.32
AUXILIAIRE D'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE				**p.34**
AM SPE	DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR_____1/2	MIAECVD25	56 heures	p.35
AM SPE	DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR _____ 2/2	MIAECVD25	56 heures	p.36
AM SPE	ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2	MIAECVE25	49 heures	p.37
AM SPE	ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2	MIAECVE25	49 heures	p.38
AM SPE	ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2	MIAECVL25	49 heures	p.39
AM SPE	ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2	MIAECVL25	49 heures	p.40

SECTEUR, DÉMARCHES ET OUTILS					p.42
AM	SPE	DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS	MIDPAP24	21 heures	p.43
AM	SPE	CRÉER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER	MICEBR24	14 heures	p.44
AM	SPE	DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER	MIDDM2018	21 heures	p.45
AM	SPE	OPTIMISER SA CARRIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI À DOMICILE	MIOC25	14 heures	p.46
AM	SPE	COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	MICIP21	14 heures	p.47
AM	SPE	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS	MIAQEP22	35 heures	p.48
AM	SPE	L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES	MIAPP21	14 heures	p.49
	SPE	L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES	IDAPP21	14 heures	p.50
AM	SPE	GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE	MISSP21	14 heures	p.51
AM	SPE	PRENDRE SOIN DE SOI ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	MIPSSE21	14 heures	p.52
AM	SPE	AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR	MIACEPE21	35 heures	p.53
AM		PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT AVEC LA PMI	AMRPMI21	14 heures	p.54
AM	SPE	INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉCORESPONSABLES	MIPPER21	14 heures	p.55

PRÉVENTION & SÉCURITÉ					p.57
AM	SPE	PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION	MIRPSI21	21 heures	p.58
AM	SPE	ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL	MIOASEP21	21 heures	p.59
AM	SPE	RISQUE ET SÉCURITE DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC LES ENFANTS	MIRSDE21	14 heures	p.60

INRS					p.62
AM	SPE	PRÉPARATION DU CERTIFICAT « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)	SST	14 heures	p.63
AM	SPE	MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES MAC « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »	MACSST	7 heures	p.64
AM	SPE	PRÉPARATION DU CERTIFICAT « ACTEUR PRÉVENTION SECOURS » AIDE ET SOIN À DOMICILE	APS	21 heures	p.65

PRISE EN CHARGE DU DOMICILE					p.67
AM	SPE	ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES	MIECER21	21 heures	p.68
AM	SPE	ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES	MIELER21	21 heures	p.69
AM	SPE	ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE	MIECVL21	14 heures	p.70
	SPE	ENTRETIEN DU CADRE DE VIE – APPROFONDISSEMENT	IDECV21	14 heures	p.71
	SPE	ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE – APPROFONDISSEMENT	IDELR21	14 heures	p.72
AM	SPE	FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS ÉCORESPONSABLES	MIFPM21	14 heures	p.73

SOMMAIRE

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT					p.75
AM	SPE	CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL	MIPA21	21 heures	p.76
AM	SPE	SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN	MISPAQ24	14 heures	p.77
AM	SPE	S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET TRAVAILLER EN COLLABORATION	MIDAP21	21 heures	p.78
AM		ACCUEILS OCCASIONNELS	AMAO21	14 heures	p.79
AM	SPE	LA DÉMARCHE D'OBSERVATION AUPRÈS DE L'ENFANT	MIDDE21	14 heures	p.80
AM	SPE	INTERCULTURALITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT	MIICAE21	14 heures	p.81
	SPE	GARDE D'ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE	GEGP2018	14 heures	p.82

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN					p.84
AM	SPE	ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT	MIAAQ21	21 heures	p.85
AM	SPE	BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DÉPLACEMENTS	MIPMD21	21 heures	p.86
AM	SPE	ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT : LES BONNES PRATIQUES	MIESE21	14 heures	p.87
AM	SPE	LE SOMMEIL DE L'ENFANT	MISDE25	14 heures	p.88
	SPE	ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS	IDAEAQ-P3-21	14 heures	p.89
AM	SPE	FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PRÉVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »	MIBEP21	21 heures	p.90
AM	SPE	ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT OU SA FAMILLE	MIPSSEF21	21 heures	p.91
AM	SPE	MALTRAITANCE ET ENFANCE EN DANGER	MIMED21	14 heures	p.92
AM	SPE	S'OCCUPER D'UN ENFANT NÉ PRÉMATURÉMENT	MIENP19	21 heures	p.93
AM	SPE	ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ	MIAEH21	21 heures	p.94

ÉVEIL & DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT					p.96
AM	SPE	COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT		MICDE21	14 heures p.98
AM	SPE	ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES		MIEE21	21 heures p.99
AM	SPE	ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT		MIASCE21	14 heures p.100
AM	SPE	COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT		MICDCE21	14 heures p.101
AM	SPE	COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN		MICE21	14 heures p.102
AM	SPE	DÉVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES		MIDTLA26	14 heures p.103
AM	SPE	PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 1		MIPMS121	21 heures p.104
AM	SPE	PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 2		MIPMS221	14 heures p.105
AM	SPE	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MOTRICE ET SENSORIELLE DE L'ENFANT		MIEMSE21	14 heures p.106
AM	SPE	ENRICHIR SES PRATIQUES GRÂCE AUX PÉDAGOGIES ALTERNATIVES		MIEPPA25	14 heures p.107
AM	SPE	COMPRENDRE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE		MINEF24	14 heures p.108
AM	SPE	CONTES ET HISTOIRES À RACONTER		MICHR2018	14 heures p.109
AM	SPE	ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE		MIEMA21	14 heures p.110
AM	SPE	ÉVEIL CRÉATIF : CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIVITÉS MANUELLES		MIEC25	14 heures p.111
AM	SPE	ÉVEIL À LA NATURE & SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT		MIENE25	14 heures p.112
AM	SPE	FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES		MIFJAE21	14 heures p.113
AM	SPE	MIEUX COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON		MICSEFG21	14 heures p.114
AM	SPE	ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES		MIATP24	14 heures p.115
AM	SPE	PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS		MIEFRD21	14 heures p.116
AM	SPE	S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS		MISE0-3ANS2018	35 heures p.117
	SPE	DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS ET DE L'ADOLESCENT		IDDREA21	14 heures p.118

REPAS DE L'ENFANT					p.120
AM	SPE	ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT		MIAPRE21	21 heures p.121
AM	SPE	PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT		MITAE24	21 heures p.122
AM	SPE	NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES		MINCR24	14 heures p.123
AM	SPE	ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN		MIEACQ21	21 heures p.124

TRAVAILLER EN MAM					p.126
AM		LA CONSTRUCTION DU CADRE ÉDUCATIF ET ORGANISATIONNEL D'UNE MAM	NEW	AMCCMAM26	14 heures p.127
AM		LA STRUCTURATION D'UN PROJET DE MAM ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE	NEW	AMSPMAM26	28 heures p.128
AM		LA VALORISATION DE SA MAM AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DES FAMILLES	NEW	AMVMMAM26	14 heures p.129
AM		COLLABORATION PROFESSIONNELLE EN MAM : ORGANISATION, COMMUNICATION ET PRÉVENTION DES CONFLITS	NEW	AMCPMAM26	21 heures p.130
AM		COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES FAMILLES EN MAM	NEW	AMCRMAM26	14 heures p.131
AM		ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN MAM		AMAEMAM22	21 heures p.132

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME					p.134
AM SPE	REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DE TSA CHEZ L'ENFANT	NEW	MIRSTSA26	14 heures	p.135
AM SPE	COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	NEW	MICFTSA26	14 heures	p.136
AM SPE	COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	NEW	MICETSA26	14 heures	p.137
AM SPE	CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	NEW	MICEFTSA26	14 heures	p.138

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP					p.140
AM SPE	REPÉRAGE DES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP CHEZ L'ENFANT	NEW	MIRDHE26	14 heures	p.141
AM SPE	COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	NEW	MICFPHE26	14 heures	p.142
AM SPE	ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS UN CADRE STRUCTURÉ ET SÉCURISÉ EN FAVORISANT LA COMMUNICATION	NEW	MIAEHE26	28 heures	p.143
AM SPE	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE		MILDS2018	35 heures	p.144

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR					p.146
SPE	PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS : CADRE, MÉTHODE ET PRINCIPES		PAPAP24	21 heures	p.148
SPE	DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LES PRINCIPALES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR AJUSTER SON ACCOMPAGNEMENT		PAPAVH24	21 heures	p.149
SPE	TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNERLA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PATCPD24	14 heures	p.150
SPE	LA COMMUNICATION ET LA RELATION D'AIDE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PACRPD21	21 heures	p.151
SPE	DÉVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PAPBPD21	14 heures	p.152
SPE	ASSISTANT DE VIE AUPRÈS D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : ACCOMPAGNEMENT ET COMMUNICATION		IDAVMA21	21 heures	p.153
SPE	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS		IDAPA21	14 heures	p.154
SPE	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIOVASCULAIRE		IDACV21	21 heures	p.155
SPE	ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES DÉFICIENCES SENSORIELLES		PADS26	21 heures	p.156
SPE	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE		MILDS2018	35 heures	p.157
SPE	ACCOMPAGNER LES PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN CANCER		IDPAC2018	21 heures	p.158
SPE	ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIES APPARENTÉES		IDSN2018	21 heures	p.159
SPE	ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES		PAMI2018	21 heures	p.160
SPE	ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PASDPD21	14 heures	p.161
SPE	ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE		PAAFV21	21 heures	p.162
SPE	AIDANT FAMILIAL SALARIÉ AUPRÈS D'UN ADULTE DÉPENDANT		IDAFAD21	14 heures	p.163
SPE	S'ADAPTER AU CONTEXTE DES LOGEMENTS PARTAGÉS		IDLP25	14 heures	p.164
SPE	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TSA	NEW	IDTSA26	21 heures	p.165
SPE	RELAIS ASSISTANT DE VIE	NEW	RAVIE	15 heures	p.166

ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE					**p.168**
SPE	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT		PAPDAHC21	*21 heures*	p.169
SPE	TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PATDPD24	*28 heures*	p.170
SPE	FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PABEPD21	*14 heures*	p.171
SPE	DÉCOUVRIR LA GÉRONTECHNOLOGIE		PADGT21	*14 heures*	p.172
SPE	ASSISTANCE ADMINISTRATIVE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		IDAAPD21	*14 heures*	p.173
SPE	TRAVAILLER DE NUIT AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE		PATN25	*14 heures*	p.174
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE					**p.176**
SPE	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DU LIEN SOCIAL		PAAPDL21	*21 heures*	p.177
SPE	ANIMER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS		PAASL24	*14 heures*	p.178
SPE	ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES		PADUON21	*14 heures*	p.179
REPAS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE					**p.181**
SPE	ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN		MIEACQ21	*21 heures*	p.182
SPE	ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS		IDEMS21	*21 heures*	p.183
SPE	NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES		MINCR24	*14 heures*	p.184
COORDINATION AU DOMICILE					**p.186**
SPE	ANIMER UNE ÉQUIPE ET COLLABORER POUR RÉPONDRE À UN ENJEU PARTAGÉ	NEW	IDAECD26	*28 heures*	p.187
SPE	COORDONNER LES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE	NEW	IDCRCD26	*21 heures*	p.188
SPE	PRENDRE EN CHARGE L'INTENDANCE DU DOMICILE	NEW	IDPCCD26	*28 heures*	p.189
ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS					**p.191**
SPE	OBSERVATION DES SIGNES ET ÉVALUATION DES BESOINS CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	NEW	PAOSTC26	*14 heures*	p.192
SPE	RELATION D'AIDE ET GESTION DES COMPORTEMENTS COMPLEXES CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	NEW	PARATC26	*28 heures*	p.193
SPE	COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	NEW	PAACATC26	*14 heures*	p.194
ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR					**p.196**
SPE	ÉVALUATION D'UNE SITUATION DE HANDICAP MOTEUR EN VUE D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ	NEW	IDESHM26	*21 heures*	p.197
SPE	S'APPROPRIER LES TECHNIQUES D'AIDE AU DÉPLACEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR	NEW	IDSTHM26	*21 heures*	p.198
SPE	FAVORISER UNE RELATION DE CONFIANCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR	NEW	IDFRHM26	*14 heures*	p.199

SOMMAIRE

SERVICES PERSONNALISÉS AUX FAMILLES					**p.201**
	SPE	DÉFINIR ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES FAMILLES	IDCPSF24	*21 heures*	p.202
	SPE	PROPOSER ET ADAPTER SES SERVICES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE FAMILLE	IDSSF24	*21 heures*	p.203
	SPE	ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES	PADUON21	*14 heures*	p.204
	SPE	AIDE À LA GESTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET QUOTIDIENNES DE LA FAMILLE	PAGTA21	*14 heures*	p.205
	SPE	ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BIENS	IDERB21	*14 heures*	p.206
	SPE	SOIN DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES PLANTES	IDSAP21	*14 heures*	p.207
	SPE	BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE	PAMAPA21	*21 heures*	p.208
	SPE	MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA PERSONNE ÂGÉE AUTONOME	PALSLPA21	*21 heures*	p.209
	SPE	ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS	IDAEAQ-P3-21	*14 heures*	p.210
AM	SPE	ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES	MIATP24	*14 heures*	p.211
AM	SPE	PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS	MIEFRD21	*14 heures*	p.212
REPAS DE LA FAMILLE					**p.214**
AM	SPE	NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	MINCR24	*14 heures*	p.215
	SPE	CUISINER AU QUOTIDIEN	IDCAQ24	*21 heures*	p.216
	SPE	ADAPTER SA CUISINE AUX SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES ET CULTURELLES DE CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE	IDSAC24	*21 heures*	p.217
	SPE	REPAS DE FÊTES ET RÉCEPTIONS FAMILIALES	IDFR21	*21 heures*	p.218

LÉGENDE

- Offre de certification professionnelle, avec indication du bloc de compétences concerné ou du certificat au répertoire spécifique
- SPE — Salariés du particulier employeur
- AM — Assistants maternels du particulier employeur
- P — Module mobilisable uniquement en présentiel
- Module nécessitant un prérequis
- Module comportant des gestes techniques et faisant partie d'une certification dont l'évaluation est une mise en situation professionnelle.
- MP — Marché public
- VAE — Valorisation des Acquis de l'Expérience
- NEW — Nouveauté
- Cible
- Métier « Assistant maternel »
- Métier « Assistant de vie »
- Métier « Garde d'enfants »
- Métier « Employé familial »

CERTIFICATION

AM SPE

RÉUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION VERS LA CERTIFICATION	MIRPFC22	14h
ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION	MIAC2018	14h



RÉUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION VERS LA CERTIFICATION

Module accessible pour les candidats positionnés sur un parcours certifiant hors titre complet

MIRPFC22

AM SPE 14h

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter à l'évaluation ou aux évaluations correspondant à la certification visée bloc(s) de compétences ou certificat du répertoire spécifique.

ÉTAPES

- Temps d'accueil et de positionnement des apprenants
- Suivi individualisé en collectif ou en individuel selon les besoins du groupe et des apprenants
- Accompagnement aux usages numériques
- Retour d'expériences et analyse de pratique
- Préparation aux évaluations
- Bilan de formation avec les apprenants
- Questionnaire de satisfaction

ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION

Candidats ayant validé tous les blocs de compétences d'un titre à finalité professionnelle : « Assistant de vie dépendance », « Employé familial » et « Assistant maternel/Garde d'enfants ». Candidats souhaitant réussir l'épreuve du jury

MIAC2018

AM SPE 14h

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter devant le jury professionnel en ayant construit et retranscrit une réflexion organisée autour des compétences sociales et transversales mobilisées dans son métier.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

AM SPE

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 1/2	MIVAE / MIVAEAECV	40h max
ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 2/2	MIVAE / MIVAEAECV	40h max
ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 1/2	MIVAEPOJ23	14h
ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 2/2	MIVAEPOJ23	14h



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 1/2

MIVAE124 | MIVAEAECV125
MIVAE224 | MIVAEAECV225
MIVAE325 | MIVAEAECV325

SPE AM 40h max

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera en mesure de démontrer ses compétences, acquises par l'expérience, devant un jury de certification, pour obtenir tout ou partie de la certification visée, titre ou bloc(s).

Public visé :
- Candidat recevable à la validation des acquis de l'expérience en vue d'obtenir l'une des quatre certifications : « Auxiliaire d'entretien du cadre de vie », « Assistant maternel/Garde d'enfants », « Assistant de vie dépendance », « Employé familial » et souhaitant être accompagné dans sa démarche de VAE.

Prérequis :
- Avoir établi avec le conseiller en orientation et en évolution professionnelle sectoriel d'IPERIA un plan d'action visant l'acquisition d'une certification et transmis la notification de recevabilité à l'Université du domicile.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Le référentiel professionnel.
- Le dossier de validation.
- Le cahier d'activités du candidat.
- Le diaporama présentant les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.
- La trame pédagogique de référence.
- Le dossier de suivi du candidat.

COMPÉTENCES

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Durée des temps collectifs et de suivi individuel

Type de parcours	Durée totale	Heures collectives et individuelles	Codes administratifs
Parcours 1	20h	15h + 5h	MIVAE124 | MIVAEAECV125
Parcours 2	28h	18h + 10h	MIVAE224 | MIVAEAECV225
40h	40h	20h + 20h	MIVAE325 | MIVAEAECV325

N.B. : les parcours sont déterminés avec le conseiller en orientation et en évolution professionnelle sectoriel d'IPERIA, selon le niveau d'expression du candidat, l'étendue de son expérience en rapport avec la certification visée.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement alterne des ateliers collectifs et des entretiens individuels.

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ 2/2

LE SUIVI INDIVIDUEL HORS ATELIERS COLLECTIFS

Le suivi individuel est assuré par l'accompagnateur VAE à l'occasion de rendez-vous planifiés entre les ateliers collectifs. Les entretiens permettent de faire le point sur l'avancée du travail ou les difficultés rencontrées par le candidat et d'affiner la description des activités. Pour ce faire, l'accompagnateur a recours à l'entretien d'explicitation qui conduit à une analyse plus précise et plus fine des activités décrites.

Objectifs

- Analyse et étayage des productions écrites (technique d'explicitation).
- Conseils pour la mise en forme du dossier.

OUTIL D'ÉVALUATION

Le dossier de suivi du candidat permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs du module d'accompagnement, à savoir :

- La constitution du dossier de VAE.
- La préparation à l'entretien avec le jury.

SUITE DE PARCOURS

Dans le cas où un candidat se trouve en situation de validation partielle ou de non-validation, il a la possibilité, conformément aux recommandations du jury, de compléter son parcours par des modules de formation et/ou le module d'accompagnement post-jury VAE.

⚠ POINT DE VIGILANCE

L'accompagnement à la VAE est surtout méthodologique. Il permet au candidat de valoriser ses compétences implicites et réelles pour obtenir une reconnaissance officielle.

L'accompagnateur guide le candidat dans la description et l'analyse de ses expériences, la prise de distance, la capitalisation des apprentissages, la structuration et l'organisation de son dossier de VAE, et la préparation à l'entretien avec le jury. Il s'appuie sur une méthodologie et des outils adaptés à la VAE.

L'accompagnateur n'enseigne pas le métier, ne corrige pas les pratiques ni les fautes d'orthographe.
C'est au jury d'évaluer et de valider les compétences du candidat et de lui proposer un parcours de professionnalisation si besoin.

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES

L'habilitation à la certification est obligatoire pour l'ouverture des modules VAE.



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 1/2

MIVAEPOJ23

SPE AM 14h

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera en mesure de se représenter au jury VAE, pour obtenir tout ou partie de la certification visée, titre ou bloc(s).

Public visé :
- Candidat ayant obtenu une validation partielle ou aucune validation lors d'un premier jury VAE et souhaitant poursuivre son parcours pour obtenir l'une des quatre certifications : « Auxiliaire d'entretien du cadre de vie », « Assistant maternel / Garde d'enfants », « Assistant de vie dépendance », « Employé familial ».

Prérequis :
- Être titulaire d'une notification de recevabilité émise par IPERIA.
- Être titulaire de la notification de décision et de préconisation du jury IPERIA.
- Souhaiter poursuivre son parcours pour obtenir la certification visée, en vue d'une nouvelle présentation devant un jury VAE.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Le référentiel professionnel.
- La fiche métier.
- Le dossier de validation.
- Le cahier d'activités du candidat.
- Le diaporama présentant les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.
- La trame pédagogique de référence.
- Le dossier de suivi du candidat.

Durée : 14h par candidat, sur une amplitude maximale de 4 mois.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative, interactive et individualisée.
- Apprentissage par l'expérience via l'entretien d'exploration et d'explicitation.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement alterne des ateliers collectifs et des entretiens individuels.

COMPÉTENCES VISÉES

Étape 1

- Analyser les résultats et les préconisations du jury.
- Définir un plan d'action pour finaliser son parcours.

Étape 2

- Analyser le dossier de validation présenté lors du premier jury.
- Identifier les compétences explicites ou manquantes, en vue de compléter le dossier.
- Étayer les productions écrites de façon méthodique :
  1. lecture du référentiel professionnel ;
  2. inventaire des emplois/activités/tâches ;
  3. exploration et choix des situations de travail pertinentes par bloc ;
  4. contextualisation des situations choisies ;
  5. description détaillée des situations par bloc ;
  6. réalisation de preuves annexes ;
  7. analyse et réflexion sur la pratique professionnelle ;
  8. mise en évidence des compétences.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle, ses compétences sociales et transversales : autonomie, adaptation et capacité relationnelle.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- Poursuivre la démarche d'autoformation engagée initialement : s'auto-informer, s'auto-questionner, s'auto-expliciter, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Étape 3

- Préparer l'entretien avec le jury de certification.

PARCOURS PROPOSÉ

Entretien préalable individuel	Ateliers collectifs	Suivis individuels
1h	10h	3h
Étape 1	Étapes 2 et 3	Étapes 2 et 3

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY 2/2

LE SUIVI INDIVIDUEL HORS ATELIERS COLLECTIFS

Le suivi individuel est assuré par l'accompagnateur VAE à l'occasion de rendez-vous planifiés entre les ateliers collectifs. Les entretiens permettent de faire le point sur l'avancée du travail ou les difficultés rencontrées par le candidat et d'affiner la description des activités. Pour ce faire, l'accompagnateur a recours aux techniques d'explicitation qui conduisent à une analyse plus précise et plus fine des activités décrites.

OUTIL D'ÉVALUATION

Le dossier de suivi du candidat permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs du module d'accompagnement, à savoir :

- La constitution du dossier de VAE.
- La préparation à l'entretien avec le jury.

⚠ POINTS DE VIGILANCE

L'accompagnement à la VAE est surtout méthodologique. Il permet au candidat de valoriser ses compétences implicites et réelles pour obtenir une reconnaissance officielle.

L'accompagnateur guide le candidat dans la description et l'analyse de ses expériences, la prise de distance, la capitalisation des apprentissages, la structuration et l'organisation de son dossier de VAE, et la préparation à l'entretien avec le jury. Il s'appuie sur une méthodologie et des outils adaptés à la VAE.

L'accompagnateur n'enseigne pas le métier, ne corrige pas les pratiques ni les fautes d'orthographe.
C'est au jury d'évaluer et de valider les compétences du candidat et de lui proposer un parcours de professionnalisation si besoin.

SUITE DE PARCOURS

Dans le cas où un candidat se trouve en situation de validation partielle ou de non-validation, il a la possibilité, conformément aux recommandations du jury, de compléter son parcours par des modules de formation et/ou le module d'accompagnement post-jury VAE.

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES

L'habilitation à la certification est obligatoire pour l'ouverture des modules VAE.



COMPETENCES NUMERIQUES

AM SPE

ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 1	MIAUN124	21h
ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 2	MIAUN224	14h
ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 3	MIAUN324	7h
UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	MITAP24	14h
S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR	MIOT21	14h



ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 1

MIAUN124

P AM SPE 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et se familiariser avec le matériel informatique.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être curieux	Être méthodique

ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 2

MIAUN224

AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et se familiariser avec le matériel informatique.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être curieux	Être méthodique



ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 3

MIAUN324

AM SPE 7h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et se familiariser avec le matériel informatique.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être curieux	Être méthodique

UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

MITAP24

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle et lors de ses formations. Il sera capable de produire des documents présentés de manière professionnelle en leur appliquant une mise en forme et une mise en page adaptées.

SAVOIRS

- Les fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte.
- Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- Le vocabulaire et l'ergonomie liés au logiciel de traitement de texte.
- Savoir embellir un document.

SAVOIR-FAIRE

- Faire des copier/coller/couper.
- Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.
- Paginer un document et créer un sommaire.
- Intégrer dans un même document des éléments de types différents : des images, des liens et des tableaux.
- Enregistrer des documents, les classer, les renommer et les imprimer.
- Rechercher un document égaré.
- Insérer des symboles et caractères spéciaux.
- Insérer une forme et une zone de texte.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être organisé	Être méthodique

S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR

MIOT21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les fonctionnalités de base d'un tableur et pourra ainsi créer des outils de gestion pour son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Les fonctions de base du tableur.
- Les apports de l'utilisation d'un tableur dans son quotidien professionnel.

SAVOIR-FAIRE

- Insérer, supprimer ou modifier les lignes ou les colonnes.
- Fusionner une ou plusieurs cellules.
- Insérer, supprimer, renommer, déplacer et copier des feuilles.
- Copier/coller ou couper/coller une ou plusieurs cellules.
- Formater des nombres et des dates.
- Automatiser certains calculs.
- Réaliser des tableaux et des graphiques simples.
- Créer un planning et/ou un tableau de suivi et le tenir à jour.
- Créer une mise en page claire et lisible.
- Imprimer une feuille ou un classeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être méthodique



COMPETENCES LANGAGIERES

AM SPE

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE BASE EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIACBFP22	56h
AMÉLIORER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIACFP22	49h
AFFINER SES COMPÉTENCES EN FRANCAIS PROFESSIONNEL	MIAFCFP22	49h
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ECRIT EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL	MIDCFP22	35h

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE BASE EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

MIACBFP22

MP AM SPE 56h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter, dire ce qu'il fait avec des termes très simples et de comprendre les informations les plus courantes dans le cadre de son activité professionnelle, à l'écrit et à l'oral.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Reconnaître et utiliser les noms, les mots et les expressions les plus courants dans son activité professionnelle.
- Écrire des expressions et des phrases simples isolées.
- Transmettre par écrit des informations très simples.
- Produire des écrits courts pour se présenter et décrire son travail.
- Comprendre des messages simples et brefs.
- Suivre des indications brèves et simples (par exemple, pour aller d'un point à un autre).

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.
- Se décrire, décrire ce qu'il ou elle fait, ainsi que son lieu d'habitation et de travail.
- Répondre à des questions simples et en poser.
- Comprendre des instructions si elles sont énoncées lentement et soigneusement articulées.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant	Être à l'écoute	Être attentif



AMÉLIORER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

Niveau A1 validé requis

MIACFP22

MP AM SPE 49h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.
- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts.
- Rechercher et comprendre un itinéraire simple sur Internet.
- Rendre compte simplement des tâches réalisées au particulier employeur.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Poser une série de questions simples et pouvoir répondre à des questions simples sur son activité.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité.
- Commencer à donner son opinion.
- Accepter ou refuser quelque chose de façon simple.
- Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant	Être à l'écoute	Être attentif

AFFINER SES COMPÉTENCES EN FRANCAIS PROFESSIONNEL

Niveau A2 validé requis

MIAFCFP22

MP AM SPE **49h**

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et de transmettre des informations assez précises sur ses compétences, et il pourra décrire un événement en donnant éventuellement son opinion, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Produire des textes pour décrire des faits, des événements et pour donner ses impressions.
- Remplir un dossier d'inscription détaillé.
- Lire une histoire assez longue.
- Comprendre dans leur globalité les précautions d'utilisation et le mode d'emploi pour l'utilisation d'un appareil électroménager, du matériel de transport, des produits d'entretien ou d'un outil informatique.
- Rechercher et comprendre tout type d'itinéraire sur Internet.
- Comprendre des documents spécifiques et adapter sa recherche d'emploi aux différents sites de recrutement.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Poser des questions variées.
- Donner des conseils variés, encourager et rassurer.
- Accepter ou refuser quelque chose en expliquant sa décision.
- Décrire un problème, une situation problématique.
- Donner et commencer à défendre son opinion.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant la situation.
- Rapporter des informations transmises par un tiers.
- Reformuler et préciser des informations.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant	Être à l'écoute	Être attentif

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ECRIT EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

Niveau A1 validé à l'écrit et A2 à l'oral requis

MIDCFP22

MP AM SPE **35h**

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de communiquer simplement à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

PRODUCTION À L'ÉCRIT

- Écrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral et professionnel.
- Structurer une phrase et un écrit simple.
- Faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'une action passée et d'une expérience professionnelle ou personnelle.
- Écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats (ou consignes et demandes) du particulier employeur.
- Prendre en note un message bref et simple.
- Adapter son écrit au destinataire et au contexte.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

- Reconnaître les mots et les sons.
- Comprendre des écrits brefs, tels que recettes, courriels, SMS, cahier de liaison ou de transmission et petites annonces.
- Trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples, tels que prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires.
- Comprendre un règlement concernant, par exemple, la sécurité, quand il est rédigé simplement.
- Suivre le mode d'emploi d'un appareil d'usage courant dans le cadre de son intervention professionnelle.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant	Être observateur	Être factuel

AUXILIAIRE D'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

AM SPE

DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR_____1/2	MIAECVD25		56h
DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR _____ 2/2	MIAECVD25		56h
ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2	MIAECVE25		49h
ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2	MIAECVE25		49h
ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2	MIAECVL25		49h
ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2	MIAECVL25		49h

DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR_____1/2

MIAECVD25

AECV

AM SPE

56h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de : connaître les spécificités de l'emploi à domicile en se référant aux documents législatifs concernés si besoin, rechercher avec méthodologie des particuliers employeurs en adéquation avec son projet professionnel en utilisant les outils numériques à sa disposition et se présenter à un entretien d'embauche en adoptant la posture professionnelle adéquate.

SAVOIRS

- Le secteur de l'emploi à domicile : les quatre métiers, spécificités et chiffres clés.
- Les principales mutations de la structure familiale ces dernières années.
- Les avantages de l'emploi direct et le droit à la formation.
- Les principaux points clés de la convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile en vigueur.
- Le cadre et les limites de l'activité professionnelle du salarié particulier employeur.
- Les différents sites Internet liés à la recherche de particuliers employeurs.
- Les sites d'emploi et les applications en lien avec l'emploi à domicile.
- Les services de l'URSSAF de l'emploi à domicile CESU et Pajemploi : spécificités et différences.
- Les principales différences entre les structures prestataires et mandataires.
- Les applications de planification et de gestion des documents.
- Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle : curriculum vitae et lettre de motivation, annonce sur un blog, carte de visite ou flyer professionnel.
- Le fonctionnement d'une structure mandataire : rôle et missions.
- Les atouts d'une relation avec la structure mandataire.
- Le schéma de communication.
- Les différents modes de communication : verbale, non verbale et paraverbale.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes et sa préparation.
- L'impact de la première impression et la posture professionnelle.
- Les personas et profils types de particuliers employeurs. Les spécificités du domicile.
- Les fonctions des différents espaces dans la vie familiale.
- Le recueil de besoins et les outils associés.
- Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.
- Les points clés d'un contrat de travail et d'un bulletin de salaire.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Le contrat de travail : la durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.

SAVOIR-FAIRE

- Rechercher une information dans la convention collective nationale des particuliers employeurs.
- Appliquer les principes méthodologiques de la recherche d'emploi.
- Effectuer une recherche d'annonces à partir de mots-clés ciblés.
- Sélectionner une annonce qui corresponde à son projet professionnel et préparer une candidature adaptée.
- Définir son projet professionnel au regard de ses contraintes personnelles : les missions, la durée, les lieux et les moyens de transport.
- Planifier et organiser ses déplacements en gérant les priorités.
- Construire son tableau de bord de recherche d'employeurs et le compléter au fur et à mesure.
- Délimiter son secteur géographique d'intervention.
- Déterminer les modes de transport appropriés en fonction de la zone géographique.
- Organiser son activité multi-employeurs avec différents interlocuteurs.
- Mobiliser les dispositifs et outils liés à son activité et les intégrer à son organisation de travail.
- Relier les structures mandataires à la zone géographique du particulier employeur.
- Organiser son activité avec un mandataire.
- Communiquer et établir une relation partenariale avec un mandataire.
- Utiliser un vocabulaire professionnel adapté au secteur du particulier employeur.
- Se présenter à un entretien d'embauche en valorisant ses compétences et en adoptant la posture professionnelle adaptée à sa future fonction.
- Lister ses expériences passées et décrire ses compétences et ses atouts.
- Résumer son parcours personnel et professionnel.
- Faire le lien entre ses compétences et les compétences requises pour le poste. Interroger et traduire les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- Co-définir les conditions de travail avec le particulier employeur.
- Repérer les limites de son intervention.

COMPÉTENCES DE BASE ET SAVOIR-ÊTRE EN PAGE SUIVANTE

...

DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU PARTICULIER EMPLOYEUR _____ 2/2

MIAECVD25

AECV

AM SPE

56h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de : connaître les spécificités de l'emploi à domicile en se référant aux documents législatifs concernés si besoin, rechercher avec méthodologie des particuliers employeurs en adéquation avec son projet professionnel en utilisant les outils numériques à sa disposition et se présenter à un entretien d'embauche en adoptant la posture professionnelle adéquate.

COMPÉTENCES DE BASE

- Utiliser les outils numériques : ordinateur, tablette ou téléphone.
- Se familiariser avec les fonctions de base d'un ordinateur.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer, et organiser des dossiers et des fichiers.
- Imprimer un document.
- Naviguer sur les sites de recherche d'annonces.
- Créer son profil sur des sites de recherche d'employeurs et réseaux sociaux, et faire une recherche d'annonces à partir de mots-clés ciblés.
- Imprimer un document.
- Utiliser une messagerie : créer son adresse e-mail, envoyer et recevoir un message, joindre un fichier et ajouter une signature.
- Se familiariser avec la recherche sur Internet en utilisant les mots-clés sur un moteur de recherche.
- Télécharger une application sur une tablette ou un téléphone.
- Rechercher et regarder une vidéo en ligne.
- Adopter les caractéristiques de sa communication non verbale et paraverbale : gestuelle, expressions, modulations de la voix et débit de paroles.
- Adopter les codes attendus dans une relation professionnelle.
- Se présenter en parlant de soi et de son parcours.
- Préparer des questions typiques d'entretien et y répondre à l'oral.
- Connaître les quatre opérations de base pour comprendre les documents du cadre légal d'intervention.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Être méthodique	Être professionnel	Faire preuve de discrétion
Être organisé	Être à l'écoute des attentes du particulier employeur		

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE PAGE PRÉCÉDENTE

...

ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2

MIAECVE25

AECV

AM SPE

49h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure : d'adapter son intervention en prenant en compte les besoins de son particulier employeur et le temps imparti, de transmettre les informations utiles une fois la mission terminée et d'entretenir le domicile de son particulier employeur en respectant ses habitudes et en appliquant les techniques et les gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

SAVOIRS

- La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Les règles d'hygiène et de propreté pour l'entretien du domicile.
- Les salissures les plus courantes et leur traitement.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les risques professionnels et leur impact : postures, risques dans les déplacements au domicile et entre les domiciles.
- Les règles de sécurité d'utilisation des produits électroménagers du domicile.
- Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques.
- Les règles de durabilité et conservation des produits et de l'électroménager.
- Le nettoyage des tuyauteries.
- Le nettoyage et la désinfection des systèmes d'aération.
- Le nettoyage des pièces d'eau.
- Le nettoyage de fond et le dégraissage des équipements de cuisine.
- Le nettoyage et l'entretien de l'électroménager.
- Les étiquettes et produits d'entretien et leurs composantes.
- Les alternatives écologiques et principes respectueux de l'environnement.
- Les différents types de comptes rendus : oral, écrit et supports éventuels associés.

SAVOIR-FAIRE

- Lister les différentes tâches d'intervention prévues en lien avec l'entretien du domicile.
- Écouter les besoins du particulier employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Adapter son champ d'intervention aux imprévus en fonction de l'évolution de la situation du particulier employeur.
- Personnaliser les prestations en fonction des besoins, des attentes et des habitudes identifiées.
- Préparer l'espace de travail et le matériel sélectionné.
- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Ranger et ordonner l'espace de travail.
- Repérer les risques et zones à risque liés à son activité professionnelle au sein des domiciles des particuliers employeurs.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Adopter des principes d'ergonomie et d'économies d'effort dans la réalisation des gestes professionnels.
- Utiliser le matériel et les équipements adéquats permettant de sécuriser son intervention.
- Utiliser le matériel électroménager en suivant les instructions d'emploi.
- Respecter les dosages et les proportions.
- Appliquer les protocoles d'utilisation et d'opérations de nettoyage et d'entretien des produits du matériel électroménager.
- Appliquer les techniques de nettoyage adaptées aux différents domiciles en calculant les temps de pause en fonction des produits et interventions.
- Utiliser des techniques de nettoyage en adéquation avec l'empreinte écologique.
- Appliquer les règles de tri sélectif et de collecte des déchets.
- Utiliser le matériel et les produits nécessaires au dépoussiérage, au lavage et à la désinfection, de différents types de surface.
- Informer le particulier employeur, à l'oral ou à l'écrit, de la fin de son intervention.

COMPÉTENCES DE BASE ET SAVOIR-ÊTRE EN PAGE SUIVANTE

...

ENTRETIEN DU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2

MIAECVE25

AECV

AM SPE

49h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure : d'adapter son intervention en prenant en compte les besoins de son particulier employeur et le temps imparti, de transmettre les informations utiles une fois la mission terminée et d'entretenir le domicile de son particulier employeur en respectant ses habitudes et en appliquant les techniques et les gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

COMPÉTENCES DE BASE

- Utiliser les techniques de communication adaptées.
- Écouter les consignes du particulier employeur.
- Lire et comprendre les étiquetages.
- Lire des étiquettes produits et les modes d'emploi du matériel électroménager.
- Se familiariser avec la lecture du protocole.
- Synthétiser son discours à l'oral ou à l'écrit.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes	Être prévoyant	
Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur	Être flexible	Être organisé
Être méthodique		

ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 1/2

MIAECVL25

AECV

AM SPE

49h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure : de s'occuper du linge de son particulier employeur et de sa famille en respectant ses habitudes et en appliquant les techniques et les gestes professionnels adaptés et écoresponsables ; d'adapter son intervention en prenant en compte les besoins de son particulier employeur et le temps imparti. Il pourra également transmettre les informations utiles une fois la mission terminée.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène et de propreté pour l'entretien du linge.
- Les techniques de repassage et de pliage.
- Les différents modes de communication : verbale, non verbale et paraverbale.
- Le protocole d'entretien du linge.
- Le matériel d'entretien du linge.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les symboles d'entretien du linge.
- Les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- Les produits d'entretien du linge et les alternatives éco-responsables.
- Les différents programmes de lavage.
- Le traitement des taches et des salissures.
- Les différents types de textiles et leurs traitements.
- Les éléments d'usure du vêtement les plus courants et leur traitement.
- Les étiquettes des produits d'entretien et leurs composantes.
- Les différents produits de détachage.

SAVOIR-FAIRE

- Questionner et reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- Co-définir les conditions de travail avec le particulier employeur.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés.
- Adapter le protocole selon les risques et les vêtements.
- Appliquer les consignes de lavage propre au particulier employeur en fonction des symboles d'entretien.
- Utiliser de manière écologique et économique les différents programmes de lavage et de séchage.
- Appliquer des protocoles éco-responsables lors de l'entretien du linge.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et de l'aménagement du particulier employeur.
- Adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Informer le particulier employeur de la fin de son intervention.

COMPÉTENCES DE BASE ET SAVOIR-ÊTRE EN PAGE SUIVANTE

...

ENTRETIEN DU LINGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 2/2

MIAECVL25

AECV

AM SPE

49h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure : d'adapter son intervention en prenant en compte les besoins de son particulier employeur et le temps imparti, de transmettre les informations utiles une fois la mission terminée et de s'occuper du linge de son particulier employeur et de sa famille en respectant ses habitudes et en appliquant les techniques et les gestes professionnels adaptés et éco-responsables.

COMPÉTENCES DE BASE

- Écouter les besoins du particulier employeur.
- Lire et comprendre les étiquettes.
- Se familiariser avec la lecture d'un protocole.
- Synthétiser son discours à l'oral ou à l'écrit.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être respectueux des consignes	Être rigoureux	Être attentif
Être méthodique	Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur		

SECTEUR, DÉMARCHES ET OUTILS

AM SPE

DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS	MIDPAP24		21h
CRÉER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER	MICEBR24		14h
DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER	MIDDM2018		21h
OPTIMISER SA CARRIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI À DOMICILE	MIOC25		14h
COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	MICIP21		14h
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS	MIAQEP22		35h
L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES	MIAPP21		14h
L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES	IDAPP21		14h
GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE	MISSP21		14h
PRENDRE SOIN DE SOI ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	MIPSSE21		14h
AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR	MIACEPE21		35h
PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT AVEC LA PMI	AMRPMI21		14h
INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉCORESPONSABLES	MIPPER21		14h

DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS

MIDPAP24

BC01.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de développer son activité professionnelle de manière autonome grâce à une stratégie de maintien de l'employabilité adaptée ainsi qu'à une utilisation cohérente des outils qu'il aura créés.

SAVOIRS

- Les quatre métiers de la Branche des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile : champs d'intervention, spécificités et limites.
- Les lieux et les institutions-ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- Les sites d'emploi en lien avec l'emploi à domicile entre particuliers.
- Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle.
- Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- Les différents lieux de rencontres et d'informations locaux en lien avec le secteur et l'activité.

SAVOIR-FAIRE

- Entreprendre en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, une démarche réflexive sur ses compétences actuelles et envisager des démarches pour pallier ses manques.
- Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- Définir un plan d'action de recherche d'employeurs cohérent avec son métier, son organisation et ses contraintes.
- Construire sa palette d'outils de recherche d'employeurs et sélectionner les plus appropriés aux situations rencontrées.
- Développer son réseau professionnel grâce au tissu local, aux nouvelles technologies et au bouche-à-oreille.
- Utiliser les sources de veille pour maintenir ses compétences métier actualisées.
- Créer un tableau de suivi des candidatures envoyées pour relancer au besoin.
- Anticiper, prévoir ses activités professionnelles et faire preuve d'organisation.

SAVOIR ÊTRE

Être rigoureux	Être créatif	Être méthodique

CRÉER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER

MICEBR24

BC01.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer sa posture professionnelle, d'être proactif dans la relation avec l'employeur et d'adapter sa communication et son organisation.

SAVOIRS

- Les spécificités de la relation de travail avec un particulier employeur.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi, et la confiance en soi.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports.
- La gestion des imprévus et des priorités.
- La recherche d'efficacité : l'optimisation des temps.

SAVOIR-FAIRE

- Se présenter de manière structurée et professionnelle.
- Conduire des entretiens d'embauche et reformuler pour s'assurer d'une compréhension égale entre acteurs.
- Négocier son contrat de travail grâce à une argumentation basée sur une identification des besoins de l'employeur et adaptée à son plan d'action professionnel.
- Entretenir les relations de travail avec son ou ses employeurs grâce à une posture professionnelle adaptée et une démarche d'entretiens réguliers.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées en vue de définir des axes d'amélioration ou de développement.
- Proposer des outils de gestion d'activité partagés ou de communication afin de s'organiser et de garder informé le particulier employeur.
- Planifier et (ré)organiser son activité professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du particulier employeur, de ses missions ou d'un imprévu.

SAVOIR-ÊTRE

Être courtois	Être factuel	Être force de proposition

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

MIDDM2018

BC01.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

SAVOIRS

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- Le classement et la conservation des documents professionnels.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

SAVOIR-FAIRE

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être proactif	Être rigoureux



OPTIMISER SA CARRIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI À DOMICILE

MIOC25

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer et de valoriser son identité professionnelle et ses compétences. Il pourra également construire une offre de service adaptée pour évoluer efficacement dans le secteur du particulier employeur.

SAVOIRS

- L'identité professionnelle : définition et construction.
- L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi dans un contexte professionnel.
- Les techniques d'autoévaluation de ses pratiques professionnelles.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les dispositifs et les différents financements.
- Les différences entre la formation continue, les formations certifiantes et la VAE.
- Les enjeux et avantages de la formation continue pour le développement professionnel.
- Les différents supports de communication pour valoriser ses prestations/compétences/services.
- Les méthodes de veille professionnelle pour rester à jour dans son secteur.
- Les réseaux professionnels/personnels et leur importance dans le développement de carrière.
- Les stratégies pour créer et entretenir un réseau professionnel.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer ses savoir-faire et ses compétences pour construire une offre de services cohérente et attrayante.
- Identifier ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences.
- Ajuster et valoriser sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.
- Communiquer de manière persuasive et professionnelle sur ses compétences et réalisations.
- Négocier des conditions de travail et des perspectives d'évolution avec les employeurs de manière assertive et professionnelle.
- Identifier les différentes possibilités d'évolution dans le secteur de l'emploi à domicile.
- Élaborer des supports de communication professionnels attractifs et pertinents pour promouvoir ses services.
- Utiliser les réseaux professionnels pour développer ses opportunités de carrière et se tenir informé des évolutions du secteur.
- Développer et entretenir ses relations avec son réseau professionnel.

SAVOIR-ÊTRE

Être proactif	Être assertif	Être organisé

COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

MICIP21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter sa communication verbale et non verbale à tout type d'interlocuteur, dans le cadre professionnel, de prévenir les situations de conflits et ainsi d'améliorer la qualité de ses relations professionnelles.

SAVOIRS

- Le schéma de communication.
- Le cadre de référence, la perception et les a priori.
- Les différents modes de communication : verbale, non verbale et paraverbale.
- Les filtres et les parasites de la communication interpersonnelle.
- Les notions de faits, d'opinions et de jugements.
- Les différents types de questionnements et leurs objectifs.
- La notion d'empathie.
- La communication non violente.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer son propre style de communication et son cadre de référence.
- Utiliser un vocabulaire neutre et objectif.
- Mettre en place les bonnes conditions pour une communication optimale.
- Mettre en pratique les techniques de communication : écoute active, reformulation et questionnement.
- Utiliser les modulations et poser sa voix.
- Maîtriser sa communication non verbale et paraverbale : gestuelle, expressions, modulations de la voix et débit de paroles.
- Identifier et s'adapter aux émotions de son interlocuteur.
- Développer une argumentation.
- Comprendre les mécanismes d'un conflit et utiliser les méthodes appropriées de résolution de conflit.
- Conclure une situation de conflit.

SAVOIR-ÊTRE

Être empathique	Être observateur et attentif	Être assertif	Être neutre



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS

MIAQEP22

AM SPE 35h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de produire une communication écrite de qualité comportant une structuration claire et des formulations professionnelles.

SAVOIRS

- La déontologie et la réglementation en lien avec les droits de la personne appliqués aux situations de communication écrite.
- Le schéma de communication.
- Les typologies d'écrits professionnels dans le contexte de l'emploi à domicile.
- Les méthodologies de construction de ses écrits professionnels.
- Les formulations et les conventions des différents types d'écrits professionnels.
- Les méthodes de simplification du style.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les différentes situations de communication écrite dans sa pratique professionnelle.
- Identifier le support et le type d'écrit de communication adaptés.
- Trier et sélectionner les informations utiles.
- Choisir le canal de communication approprié selon le contenu du message.
- Adapter le ton et le vocabulaire du message au destinataire, au contexte et à la situation professionnelle.
- Structurer son écrit professionnel en fonction du type d'écrit.
- Distinguer faits, jugements et opinions.
- Utiliser les connecteurs logiques pour améliorer la lisibilité des écrits professionnels.
- Mettre en application la concordance des temps.
- Éviter les pièges les plus courants de l'orthographe française.
- Choisir les mots justes pour permettre une transmission écrite objective et sans jugement.

SAVOIR-ÊTRE

Être méthodique	Être rigoureux	Être factuel

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES

MIAPP21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

LES INCONTOURNABLES

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert	Être curieux	Être bienveillant	Être dans le partage	Être réflexif



L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES

IDAPP21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

INCONTOURNABLE

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert	Être curieux	Être bienveillant	Être dans le partage	Être réflexif

GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

MISSP21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de gérer au quotidien les influences de son stress sur son activité professionnelle et ainsi de proposer un accompagnement de qualité.

SAVOIRS

- La définition du stress, les différents types de stress et les mécanismes associés.
- Les différents états du stress, ses causes et ses conséquences.
- Les facteurs et les modérateurs de stress.
- Le stress en situation professionnelle : impacts sur l'accompagnement et sur sa qualité.
- La communication bienveillante.
- Les mécanismes de défense et d'adaptation face au stress.
- Les différentes techniques de relaxation.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer et analyser les mécanismes physiologiques et psychologiques de son stress.
- Repérer les situations professionnelles de stress à fort impact émotionnel.
- Analyser les sources de son stress et leurs impacts en situation professionnelle.
- Connaître ses besoins pour mieux anticiper les situations de stress.
- Mettre en place ses propres stratégies pour surmonter une situation de stress.
- Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.
- Intégrer dans son quotidien professionnel des rituels de relaxation.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être à l'écoute de soi et des autres	Être attentif



PRENDRE SOIN DE SOI ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

MIPSSE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.

SAVOIRS

- Le concept d'épuisement professionnel : causes, symptômes et différentes étapes.
- Les particularités du travail à domicile et les risques professionnels.
- La charge mentale et émotionnelle dans l'accompagnement et/ou la relation d'aide.
- Les conséquences d'un épuisement professionnel.
- Le lâcher-prise et l'écoute de soi.
- L'approche chronobiologique : les rythmes biologiques.
- La gestion de son temps.
- Les ressources et les dispositifs d'accompagnement et de soutien dans la gestion de son activité professionnelle, comme les RAVie et les RPE.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Organiser son travail en planifiant les différentes tâches.
- Développer l'affirmation de soi dans ses relations professionnelles.
- Concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique.
- Limiter l'impact de ses réactions émotionnelles sur son activité professionnelle en les anticipant et les régulant.
- Intégrer à son quotidien des techniques et des rituels favorisant la détente et la décontraction.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur sa pratique professionnelle.
- S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes-ressources.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute de soi et de l'autre	Être attentif	Être flexible	Être dans une juste proximité

AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR

MIACEPE21

AM SPE 35h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui en anglais, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts contenant un vocabulaire fréquent.
- Comprendre et utiliser les principaux termes techniques relatifs à sa fonction.
- Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur.
- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Se présenter en tant que professionnel et parler de son parcours.
- Poser une série de questions simples et répondre à des questions simples sur son activité et sur son parcours.
- Décrire ses missions quotidiennes.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité.
- Accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple.
- Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations de manière simple.
- Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant	Être à l'écoute	Être attentif



PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT AVEC LA PMI

AMRPMI21

AM 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer son entretien de renouvellement d'agrément, en adoptant une posture professionnelle appropriée et en communiquant autour des outils utilisés.

SAVOIRS

- Les différents textes réglementaires encadrant le renouvellement de l'agrément.
- Le contenu du dossier de renouvellement d'agrément.
- Les différents profils des référents PMI et leurs rôles.
- Le renouvellement de l'agrément : les différentes étapes et les critères d'évaluation.
- L'objectif de l'entretien de renouvellement et son déroulement.
- Les principes de base de la communication interpersonnelle.
- Les différents outils éducatifs et pédagogiques, tels que le projet d'accueil ou le cahier de transmission.
- L'avis du référent PMI et les étapes de validation.
- Les causes principales de retrait et le rôle de la commission consultative paritaire départementale.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer ses réponses aux questions principales et les formaliser à l'écrit.
- Prévoir l'organisation matérielle durant le déroulement de l'entretien.
- Adopter une posture appropriée en favorisant l'écoute et l'argumentation.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à son interlocuteur.
- Présenter et argumenter l'utilisation des différents outils dans ses pratiques professionnelles quotidiennes.
- Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI en formalisant ensemble des axes d'amélioration et en considérant le référent PMI comme une personne-ressource.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles, notamment en participant à des temps.

SAVOIR-ÊTRE

Prendre du recul sur ses compétences	Faire preuve de tact	Faire preuve de réserve et de retenue
Être à l'écoute		

INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉCORESPONSABLES

MIPPER21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables dans son activité, en concertation avec son particulier employeur et/ou la famille.

SAVOIRS

- Le bilan carbone du domicile et la consommation d'énergie.
- Le développement durable, la démarche écocitoyenne et les gestes écoresponsables.
- Les écolabels, les certifications et les étiquetages.
- Les lieux et les ressources sur les transitions alimentaires, énergétiques et d'économies circulaires.
- L'utilisation du compost.
- Les énergies renouvelables et les équipements correspondants.
- La notion d'éco-domotique.
- Les alternatives pour se déplacer de manière décarbonée à travers des mobilités vertes et durables.
- La seconde main, les solutions de recyclage et la réparation des objets du quotidien.

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec le particulier employeur et/ou la famille sur ses habitudes de consommation d'énergie et le sensibiliser à la démarche écoresponsable.
- Appliquer les gestes d'économie d'énergie et d'eau dans les différentes activités du domicile.
- Optimiser la gestion des déchets et organiser le tri sélectif dans le logement et en fonction de la gestion locale du tri.
- Limiter l'utilisation du plastique et des accessoires jetables en trouvant des alternatives.
- Identifier la provenance et l'empreinte carbone des produits de consommation.
- Limiter son empreinte carbone dans ses déplacements en adaptant ses modes de transport et/ou sa conduite.
- Mener une veille sur les pratiques écoresponsables et enrichir ses propres pratiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être convaincant	Être créatif	Être proactif

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

AM SPE

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION	MIRPSI21		21h
ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL	MIOASEP21		21h
RISQUE ET SÉCURITE DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC LES ENFANTS	MIRSDE21		14h

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

MIRPSI21

BC02.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

SAVOIRS

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et les structures de référence en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et ses déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant	Être prudent	Être à l'écoute de soi

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

MIOASEP21

BC02.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

SAVOIRS

- Les responsabilités et les assurances professionnelles.
- Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.
- Les différentes formes d'intimité : sociale, affective et matérielle.
- L'ergonomie et l'aménagement des espaces.
- Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Les risques d'accident domestique dans les différentes pièces de la maison.
- Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.
- Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.
- Les aides financières pour aménager le domicile.
- Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

SAVOIR-FAIRE

- Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.
- Proposer et/ou réaliser de petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.
- Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.
- Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimales du domicile.
- Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant	Être prévoyant	Être force de proposition
Être à l'écoute des habitudes et de la culture du particulier employeur		



RISQUE ET SÉCURITE DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC LES ENFANTS

MIRSDE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser des déplacements scolaires et extrascolaires et d'assurer la sécurité de l'enfant en respectant les normes en vigueur.

SAVOIRS

- Les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.
- Les normes et les homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- Les obligations légales du professionnel : responsabilité et assurance professionnelle.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et planifier un trajet ou une sortie en respectant les rythmes biologiques de l'enfant.
- Faire participer l'enfant à l'organisation du déplacement.
- Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les déplacements.
- Sensibiliser l'enfant aux dangers de la rue.
- Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Prévenir les risques d'accident.
- Identifier ses obligations légales et couvrir les déplacements avec l'enfant en se munissant des autorisations nécessaires.
- Assurer une veille des évolutions légales des obligations et des réglementations des déplacements avec des enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être concentré et vigilant	Être observateur et à l'écoute	Être organisé	Être prudent

INRS

AM SPE

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)	SST	14h
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES MAC « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »	MACSST	7h
PRÉPARATION DU CERTIFICAT « ACTEUR PRÉVENTION SECOURS » AIDE ET SOIN À DOMICILE	APS	21h

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)

*** sous réserve des révisions du référentiel de l'INRS faisant fois à la date de mise en œuvre de l'action.**

SST

MP P AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise.

RÉFÉRENTIEL INRS

- https://www.inrs.fr/

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES MAC « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

*** sous réserve des révisions du référentiel de l'INRS faisant fois à la date de mise en œuvre de l'action.**

MACSST

MP P AM SPE 7h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant aura effectué le maintien et l'actualisation de ses compétences de sauveteur secouriste du travail afin d'assurer sa capacité à intervenir efficacement face à une situation d'accident ou de malaise.

RÉFÉRENTIEL INRS

- https://www.inrs.fr/

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « ACTEUR PRÉVENTION SECOURS » AIDE ET SOIN À DOMICILE

⚠ *** sous réserve des révisions du référentiel de l'INRS faisant fois à la date de mise en œuvre de l'action.**

APS

MP P AM SPE **21h**

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'être force de proposition dans une démarche d'évaluation des risques professionnels.

RÉFÉRENTIEL INRS

- https://www.inrs.fr/

PRISE EN CHARGE DU DOMICILE

AM SPE

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES	MIECER21		21h
ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES	MIELER21		21h
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE	MIECVL21		14h
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE – APPROFONDISSEMENT	IDECV21		14h
ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE – APPROFONDISSEMENT	IDELR21		14h
FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS ÉCORESPONSABLES	MIFPM21		14h

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

MIECER21

BC03.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser et de réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.

SAVOIRS

- La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- Le matériel et les équipements de nettoyage et d'entretien.
- Les produits d'entretien conventionnels : leur fonction, les conditions d'utilisation et les dangers liés à leur manipulation.
- Les étiquettes des produits d'entretien et leurs composantes.
- Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement pour l'entretien du domicile.
- Les règles de sécurité pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les revêtements les plus courants, leurs particularités et leur entretien.
- Les salissures les plus courantes et leur traitement.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins du particulier employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser le matériel et les appareils d'entretien appropriés au dépoussiérage, au lavage et à la désinfection, au séchage de différents types de surfaces.
- Entretenir le matériel de nettoyage.
- Gérer le stock des produits et du matériel d'entretien.
- Doser de manière raisonnée les produits d'entretien.
- Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien des sols et des surfaces, du mobilier, des objets, des vitres et des appareils électroménagers.
- Adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être réactif	Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur

ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

MIELER21

BC03.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

SAVOIRS

- Les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- Les différents types de textiles.
- Les produits d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables.
- Le protocole d'entretien du linge : tri, détachage, lavage, séchage, pliage et rangement.
- Les différents types de lavage : manuel ou mécanique — matériel et programmes.
- Les différents types de séchage : manuel ou mécanique — matériel et programmes.
- Les techniques de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel.
- Les techniques de repassage.
- Les produits de détartrage et d'entretien du matériel.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Utiliser un moyen de communication approprié pour rendre compte de son intervention.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés en favorisant une approche écoresponsable.
- Utiliser de manière écologique et économique les différents programmes de lavage et de séchage.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et l'aménagement du particulier employeur.
- Préparer son poste de travail et adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Entretenir le matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur	Être soigneux

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE

MIECVL21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser l'entretien du domicile et de s'occuper du linge en toute sécurité et en appliquant les techniques et les gestes professionnels.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène et de propreté pour l'entretien du domicile.
- Les principaux revêtements et leur entretien.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.
- Les pictogrammes, les différents types de tissus, les produits de lavage et de détachage et les différents types de programmes.
- Le protocole d'entretien du linge.
- Les techniques de repassage et de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et pour le stockage des produits ménagers chimiques.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser et entretenir les appareils d'entretien et les appareils électroménagers.
- Doser les produits selon les recommandations.
- Appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie en utilisant les techniques et les matériels adaptés.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et de l'aménagement du particulier employeur.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être consciencieux et minutieux	Faire preuve d'adaptation et de réactivité
Être force de proposition	Être respectueux des consignes du particulier employeur	

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE – APPROFONDISSEMENT

IDECV21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de perfectionner ses pratiques concernant l'entretien complet du domicile en appliquant les protocoles écoresponsables.

SAVOIRS

- Le nettoyage courant et le nettoyage occasionnel.
- Le nettoyage et l'entretien des espaces extérieurs : terrasse et véranda.
- Le nettoyage des vitres et des surfaces vitrées : fenêtres, baies vitrées et vérandas.
- L'entretien et le nettoyage naturel des tuyauteries.
- Le nettoyage et la désinfection des systèmes d'aération.
- Les types de pollution intérieure et leurs effets sur la santé.
- L'entretien des revêtements spéciaux et des objets anciens comme l'argenterie, le marbre et les cuivres.
- Le nettoyage de fond et le dégraissage des équipements de cuisine : hotte, four, gazinière, plaque de cuisson électrique ou vitrocéramique.
- Le nettoyage et l'entretien de l'électroménager.
- Le nettoyage et le dégivrage des réfrigérateurs et des congélateurs.
- Les appareils électrodomestiques, la domotique et la robotique.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon la présence des membres de la famille au domicile.
- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement au domicile.
- Approfondir ses techniques d'entretien écoresponsable du cadre de vie.
- Conseiller le particulier employeur sur les gestes à adopter pour limiter et prévenir la pollution intérieure.
- Utiliser, nettoyer et entretenir la domotique de la maison.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Faire preuve d'adaptation et de réactivité	Être respectueux des consignes
Être consciencieux		



ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE – APPROFONDISSEMENT

IDELR21

SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'entretien et le repassage du linge en développant ses techniques pour le soin de tous types de textiles et de linge, en particulier délicats, et de maintenir le linge en bon état en réalisant notamment de petits travaux de couture.

SAVOIRS

- Les textiles délicats.
- Le linge de maison.
- Les techniques de lavage, les produits de lavage et les solutions de détachage adaptés aux textiles et aux types de linge.
- Les techniques de repassage de vêtements et de textiles délicats.
- Les principaux points de couture et le matériel.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement dans l'entretien du linge.
- Appliquer les techniques de détachage sur textiles délicats.
- Appliquer les techniques de pliage et d'économie de place.
- Adapter et perfectionner ses techniques de repassage aux vêtements et aux textiles délicats.
- Utiliser le matériel de repassage spécifique, tel que la centrale vapeur et le défroisseur vertical.
- Réaliser des travaux de couture simples et courants comme recoudre un bouton, réparer un accroc et faire un ourlet dans le respect des limites professionnelles.
- Assurer le relais avec les professionnels de la blanchisserie.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être respectueux des habitudes du particulier employeur	Être soigneux	Être rigoureux

FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS ÉCORESPONSABLES

MIFPM21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les ingrédients naturels appropriés et le matériel adapté à la fabrication de produits ménagers écoresponsables dans le respect des règles d'hygiène et de conservation.

SAVOIRS

- Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques.
- Le matériel et les accessoires indispensables à la fabrication.
- Les principaux ingrédients naturels : caractéristiques et propriétés.
- Les huiles essentielles : propriétés et vigilances.
- Les règles de conservation des produits fabriqués.
- Les règles d'hygiène lors de la fabrication et du nettoyage, entretien des contenants et du matériel.
- Les recettes de base pour l'entretien du linge et du domicile.
- Les différents outils et les différentes ressources pour enrichir ses connaissances.

SAVOIR-FAIRE

- Sensibiliser le particulier employeur aux pratiques écoresponsables et argumenter l'utilisation des produits ménagers faits maison.
- Recueillir et identifier les éventuelles allergies d'un enfant ou d'un membre de la famille.
- Choisir et utiliser les huiles essentielles selon les besoins et en fonction des préférences du particulier employeur.
- Suivre ou adapter une recette en utilisant les contenants adaptés.
- Respecter les dosages et les proportions.
- Assurer la traçabilité des produits fabriqués : étiquetage, date de fabrication et composition du produit.

SAVOIR-ÊTRE

Être consciencieux	Être force de proposition	Être organisé	Être curieux

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT

AM SPE

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL	MIPA21		21h
SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN	MISPAQ24		14h
S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET TRAVAILLER EN COLLABORATION	MIDAP21		21h
ACCUEILS OCCASIONNELS	AMAO21		14h
LA DÉMARCHE D'OBSERVATION AUPRÈS DE L'ENFANT	MIDDE21		14h
INTERCULTURALITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT	MIICAE21		14h
GARDE D'ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE	GEGP2018		14h

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

MIPA21

BC04.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports.
- Les structures et les dispositifs-ressources pour les AMGE.
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations.
- La charte de la laïcité.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les dix principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel de la famille	Être à l'écoute	Être disponible

SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN

MISPAQ24

BC04.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.

SAVOIRS

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité – Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
- Orienter, si nécessaire, les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'ouverture	Être bienveillant	Être valorisant	Faire preuve d'empathie
Faire preuve d'humilité			

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET TRAVAILLER EN COLLABORATION

MIDAP21

BC04.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui, afin de garantir une continuité éducative.

SAVOIRS

- La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.
- Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.
- Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- Expliquer aux parents le rôle de l'AMGE et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.
- Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- Mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et l'AMGE.
- Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- Ajuster les temps d'échanges en fonction de la disponibilité de chacun.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une attitude d'écoute et d'empathie	Être observateur	Être disponible
Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts de chacun		

ACCUEILS OCCASIONNELS

AMAO21

AM 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accueillir de manière ponctuelle un enfant, ayant l'habitude ou non d'être gardé par une personne extérieure à la famille, et participera ainsi à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

SAVOIRS

- Les enjeux de l'accueil occasionnel en matière de prévention précoce et d'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- L'engagement n° 1 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- Les différents types d'accueils occasionnels et les profils socioéconomiques des familles.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement pour un accueil occasionnel.
- Le remplacement entre assistants maternels : les modalités administratives et organisationnelles.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- L'importance des objets transitionnels, notamment en cas d'absence de période de familiarisation.
- Le jeu et les activités comme outils de médiation et d'inclusion.
- Les personnes et les lieux-ressources pour l'accompagnement à la parentalité.

SAVOIR-FAIRE

- Se créer un réseau d'assistants maternels de remplacement.
- Anticiper un remplacement en instaurant des moments de rencontre et d'échanges avec les assistants maternels de son réseau.
- Préparer et se servir d'outils simples et efficaces pour recueillir un maximum d'informations en amont de l'accueil de l'enfant.
- Recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement personnalisé, quelle que soit l'urgence de l'accueil.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Mettre en place un accueil chaleureux et sécurisant pour permettre à l'enfant et à sa famille de se sentir à l'aise.
- Utiliser le mode de communication et les mots appropriés pour favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu du confort et du réconfort de l'enfant.
- Se servir des activités ludiques comme appui à la socialisation et/ou en cas de situations spécifiques.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.
- Soutenir les compétences parentales, notamment en orientant si nécessaire les familles vers les personnes et les lieux-ressources.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes et consignes		Être observateur et à l'écoute
Être flexible	Être bienveillant	Être rassurant

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION AUPRÈS DE L'ENFANT

MIDDE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé à la démarche d'observation et sera en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.

SAVOIRS

- La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens.
- Les objectifs de la démarche d'observation.
- Les différents types d'observation dont l'observation projet.
- Les différentes conditions d'observation.
- Le choix des thèmes de l'observation.
- Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels.
- Les principaux outils d'observation : grilles ou notes.
- L'analyse des données observées.
- La notion de discrétion professionnelle.

SAVOIR-FAIRE

- Créer et utiliser une grille/fiche d'observation.
- Préparer, organiser et définir un objectif d'observation.
- Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques.
- Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel.
- Analyser ses observations et ajuster son accompagnement.
- Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence.

SAVOIR-ÊTRE

Être factuel	Être attentif	Être bienveillant	Être disponible physiquement et psychiquement

INTERCULTURALITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT

MIICAE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé à la notion d'interculturalité et sera en mesure d'adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures.

SAVOIRS

- La charte de la laïcité.
- L'identité culturelle et le principe d'acculturation.
- La parentalité à l'épreuve de la migration.
- Les conséquences psychologiques d'une immigration choisie ou subie.
- La place de l'enfant selon les cultures.
- La diversité des techniques de maternage selon les cultures.
- L'alimentation des enfants selon les cultures.
- Les stéréotypes culturels et les représentations de sens commun.
- Les activités ludiques et artistiques comme outil de médiation en situation interculturelle.
- Les grands principes de la communication interpersonnelle.
- Le non-verbal et les images comme soutien à la communication.

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Instaurer des temps de dialogue centrés sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- Se servir des activités ludiques et artistiques comme support au développement des compétences langagières et comme appui à la socialisation.
- Adopter une communication adaptée, notamment aux compétences linguistiques de l'enfant et de sa famille.
- Utiliser des outils de communication adaptés pour transmettre les informations utiles aux familles et s'assurer de la bonne compréhension du message.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création « d'un pont culturel » et renforcer les liens entre les parents, l'enfant et le professionnel.
- Expliquer aux parents le rôle du professionnel et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.

SAVOIR-ÊTRE

Être rassurant	Être patient et bienveillant	Être tolérant
Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes		

GARDE D'ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE

GEGP2018

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les principales caractéristiques liées à la garde partagée et de développer sa capacité à gérer son activité auprès des enfants en tenant compte des consignes et des particularités de chaque employeur

SAVOIRS

- Le fonctionnement, les enjeux et les spécificités de la garde partagée.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les attentes de chaque famille.
- S'assurer de l'adéquation entre son projet d'accueil et les choix éducatifs des différentes familles.
- Organiser et planifier les lieux d'intervention avec les familles.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les familles, les enfants et le garde d'enfants.
- Mettre en place des activités ludiques favorisant la coopération et la socialisation des enfants.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- Assurer la transmission des informations nécessaires par rapport aux événements de la journée.
- Préserver le secret professionnel vis-à-vis de chaque famille et de chaque enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être bienveillant	Être organisé

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

AM SPE

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT	MIAAQ21		21h
BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DÉPLACEMENTS	MIPMD21		21h
ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT : LES BONNES PRATIQUES	MIESE21		14h
LE SOMMEIL DE L'ENFANT	MISDE25		14h
ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS	IDAEAQ-P3-21		14h
FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PRÉVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »	MIBEP21		21h
ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT OU SA FAMILLE	MIPSSEF21		21h
MALTRAITANCE ET ENFANCE EN DANGER	MIMED21		14h
S'OCCUPER D'UN ENFANT NÉ PRÉMATURÉMENT	MIENP19		21h
ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ	MIAEH21		21h

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT

MIAAQ21

BC05.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur, afin de favoriser son autonomie.

SAVOIRS

- La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- Les rythmes biologiques et les besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le matériel et les produits pour les soins d'hygiène et de confort.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.
- Les recommandations en vigueur concernant le couchage des enfants de moins de 2 ans.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre un cadre contenant et ritualisé.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soins sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme.
- Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.
- Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant.
- Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance au quotidien.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant	Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes et consignes	Être observateur

BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DÉPLACEMENTS

MIPMD21

BC05.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter, de manipuler et de déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur, afin de mieux l'accompagner dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.

SAVOIRS

- L'historique du portage et le contexte socioculturel.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les apports du portage et ses fonctions dans le développement psychomoteur et affectif de l'enfant et en cas de situations spécifiques, telles que le reflux.
- Les normes et les homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser ses propres représentations et appréhensions face au portage et mesurer leurs répercussions sur l'accompagnement de l'enfant.
- Manipuler et porter le jeune enfant en toute sécurité et en appliquant les appuis essentiels.
- Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés à ses besoins, ceux de l'enfant et aux demandes des familles.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant le portage, les manipulations et les déplacements.
- Observer les évolutions des besoins de l'enfant et ses réactions corporelles et émotionnelles, ajuster sa posture et/ou le type de portage.
- Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- Se prémunir des autorisations éventuelles pour sécuriser les déplacements extérieurs.
- Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à ses capacités.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Expliquer les apports et les limites du portage à la famille.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes

Être ouvert aux diversités des modes de portage

Être concentré et vigilant

Être disponible physiquement et psychiquement

Être consciencieux et bienveillant dans ses manipulations

ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT : LES BONNES PRATIQUES

MIESE21

BC05.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

SAVOIRS

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- Les principales maladies infantiles.
- Les gestes paramédicaux.
- Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.
- Observer l'état de santé de l'enfant au quotidien et repérer les signes de fièvre et les symptômes nécessitant une vigilance particulière.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.
- Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.
- Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de l'état de l'enfant.
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

SAVOIR-ÊTRE

Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes	Être vigilant	Être dans la maîtrise de ses émotions
Être réactif		



LE SOMMEIL DE L'ENFANT

MISDE25

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les éléments favorisant le sommeil chez le jeune enfant, de les mettre en œuvre et de se coordonner avec les habitudes instaurées par la famille.

SAVOIRS

- Le rôle du sommeil dans le développement global du bébé et de l'enfant.
- Le rythme circadien, le sommeil diurne et nocturne, les différentes hormones et leurs actions.
- La durée, les cycles et stades du sommeil selon les âges du nourrisson à l'enfant, le respect du rythme personnel de chaque enfant gardé.
- Les objets transitionnels et leurs rôles.
- L'évolution des mouvements du bébé et de l'enfant pendant le sommeil selon les âges.
- Le matériel, la literie et le linge de lit recommandés selon les âges de l'enfant.
- Les conséquences et les risques encourus liés au manque de sommeil.
- Les problèmes physiologiques et les pathologies qui pourraient entraver le sommeil.
- Les facteurs de risque et de protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre liés au sommeil.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au sommeil de l'enfant selon les âges.
- Organiser sa journée de travail et les activités qui la composent en prenant en compte les périodes de sieste.
- Réduire les facteurs de troubles du sommeil tels que « les stimulants » et proposer un environnement favorable à « un bon sommeil », en prenant notamment en compte le besoin de sécurité de l'enfant et l'importance de la régularité dans le rythme de l'enfant.
- Repérer les signes d'endormissement.
- Respecter les repères et rituels favorisant l'endormissement, en corrélation avec ceux instaurés par la famille.
- Installer l'enfant au moment du coucher dans une position adaptée à son âge et sécuritaire.
- Communiquer avec l'enfant de manière adaptée et avec un vocabulaire soigneusement sélectionné sur le sommeil, le coucher et le réveil.
- Réagir aux réveils de l'enfant selon qu'ils s'agissent de réveils voulus ou non voulus, naturels ou liés à des troubles du sommeil, et en respectant la singularité de chaque enfant.
- Échanger quotidiennement auprès des familles et proposer si nécessaire des outils partagés tels que l'agenda du sommeil.
- Ajuster l'accompagnement de l'enfant aux différents troubles du sommeil qu'il rencontre (cauchemars, terreurs nocturnes, énurésie, somnambulisme, rythmies…).
- Conseiller et orienter la famille vers des professionnels de santé après avoir repéré des suspicions de troubles ou des pathologies du sommeil chez l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance, notamment en prenant en compte l'évolution de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif et vigilant	Être rassurant	Être ouvert au dialogue avec les familles

ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS

IDAEAQ-P3-21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes quotidiens, en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses habitudes.

SAVOIRS

- Les étapes du développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.
- Les besoins et manifestations de l'enfant.
- L'équilibre et l'hygiène alimentaires.
- L'hygiène corporelle de l'enfant.
- Les normes de sécurité et les règles d'hygiène dans l'accompagnement des actes quotidiens de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les gestes et attitudes appropriés pour aider l'enfant à développer ses apprentissages dans la réalisation des actes quotidiens.
- Encourager l'enfant à participer aux actes quotidiens selon son degré d'autonomie.
- Utiliser ou mettre à disposition de l'enfant les produits appropriés et le matériel adapté.
- Guider l'enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens et des règles d'hygiène.
- Favoriser l'intégration progressive des règles d'hygiène et de sécurité dans les actes quotidiens en utilisant les mots et les supports ludiques adaptés à l'enfant.
- Expliquer à l'enfant ses gestes lors de la réalisation des actes quotidiens.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif et observateur	Faire preuve de patience	Être respectueux de l'intimité et de la pudeur de l'enfant
Faire preuve de pédagogie	Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	

FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PRÉVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

MIBEP21

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se situer dans une démarche de bientraitance envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, les sites et les outils-ressources de promotion pour la bientraitance.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant à son attitude	Être dans une juste proximité	Être conscient de son seuil de tolérance
Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail		

ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT OU SA FAMILLE

MIPSSEF21

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises.

SAVOIRS

- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- Les éléments de perturbation et de facilitation de la communication et les attitudes favorisant le dialogue.
- Les principales sources de conflits.
- Les modes et les moyens d'expression des états émotionnels et les besoins cachés derrière les comportements difficiles.
- La période d'opposition.
- Les différentes formes d'autorité.
- Les mécanismes et les enjeux de l'autorité dans la construction de l'enfant.
- Punitions et sanctions : historique et actualité.
- Les méthodes, les outils et les différentes stratégies pour prévenir et réguler les situations conflictuelles.
- Le jeu comme outil de médiation.
- Les conséquences des changements et des événements de la vie sur les comportements de l'enfant et de la famille.
- Les transmissions difficiles ou délicates.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les signes précurseurs d'une crise et les situations favorisant l'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Recevoir ou exprimer un « non » et/ou un refus.
- Exercer une autorité bienveillante en posant un cadre clair et rassurant.
- Apaiser les tensions en adoptant le bon mode de communication et en ayant recours à des outils ou des ressources externes si nécessaire.
- Se servir du jeu comme médiateur en cas de situations spécifiques.
- Diminuer le sentiment d'insécurité et de frustration durant les temps de transition du quotidien en anticipant et ritualisant ces moments.
- Se situer face à la souffrance, au désarroi de la famille ou de l'enfant, repérer son rôle et adopter un comportement et une communication adaptés.
- Gérer des situations extrêmes ou délicates en gardant une posture professionnelle, un vocabulaire adapté et passer le relais si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Prendre du recul sur ses pratiques et sur les situations	Être ferme et juste	Être à l'écoute
Faire preuve de discernement et de calme	Être dans une juste proximité	



MALTRAITANCE ET ENFANCE EN DANGER

MIMED21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance, afin d'ajuster son accompagnement et d'alerter si nécessaire.

SAVOIRS

- La définition de la maltraitance de l'OMS.
- Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
- La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
- Les négligences lourdes, les différentes violences, dont les violences éducatives ordinaires.
- Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
- Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
- Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
- L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
- Le signalement : démarches et interlocuteurs.
- Les différents interlocuteurs compétents.

SAVOIR-FAIRE

- Se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.
- Se servir de l'observation au quotidien pour repérer toute suspicion de maltraitance.
- Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de se sentir en confiance et de parler.
- Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans cette verbalisation.
- Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.
- Partager ses doutes et alerter les bons interlocuteurs en cas de suspicion de maltraitance.
- Se situer face à une famille potentiellement maltraitante.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de ses limites professionnelles	Être rassurant	Faire preuve de discrétion professionnelle
Être attentif et à l'écoute	Prendre du recul	Être vigilant

S'OCCUPER D'UN ENFANT NÉ PRÉMATURÉMENT

MIENP19

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prendre en charge et d'accompagner au quotidien un enfant né prématurément, afin de prévenir ou d'accompagner les différents troubles qui pourraient l'affecter.

SAVOIRS

- Les différents types de prématurité et leurs causes.
- Les impacts de la prématurité chez l'enfant, les éventuelles séquelles et les types de handicaps en lien avec une prématurité.
- Les conséquences des périodes d'hospitalisation sur l'enfant et sur la construction du lien parents/enfant.
- Les troubles précoces de la relation chez l'enfant prématuré.
- Les troubles posturo-moteurs et les troubles de l'oralité : prévention et prise en charge.
- Les associations et les professionnels compétents.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant et utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant au quotidien.
- Utiliser si possible des stratégies diminuant les sources d'hyperstimulation au sein du domicile ainsi que les effets désagréables, voire douloureux, d'éventuels soins.
- Utiliser des techniques posturales simples, afin de diminuer l'hypertonie, l'hypertension et/ou l'insécurité affective de l'enfant.
- Prévenir les retards psychomoteurs et stimuler l'enfant par un aménagement de l'espace et un matériel adapté à ses besoins.
- Adapter l'alimentation et les ustensiles pour la prise des repas en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.
- Appliquer la procédure de prise en charge et d'alerte en cas de convulsion de l'enfant.
- Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Travailler en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de prise en charge de l'enfant.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes, attentes et consignes du particulier employeur	Être observateur
Être attentif et vigilant	Être patient

ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

MIAEH21

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH.
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés.
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat parents et professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH.
- Les dispositifs de soutien pour les familles.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts du trouble sur son accompagnement.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant.
- Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes.
- Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- Aménager des espaces intérieurs et extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant.
- Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habiletés.
- Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve tout à la fois de fermeté et de compréhension	Être constant	Être valorisant
Être structurant et rassurant	Être bienveillant	

ÉVEIL & DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

AM SPE

COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT	MICDE21		14h
ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES	MIEE21		21h
ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT	MIASCE21		14h
COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT	MICDCE21		14h
COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN	MICE21		14h
DÉVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES	MIDTLA26		14h
PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 1	MIPMS121		21h
PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 2	MIPMS221		14h
ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MOTRICE ET SENSORIELLE DE L'ENFANT	MIEMSE21		14h
ENRICHIR SES PRATIQUES GRÂCE AUX PÉDAGOGIES ALTERNATIVES	MIEPPA25		14h
COMPRENDRE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE	MINEF24		14h
CONTES ET HISTOIRES À RACONTER	MICHR2018		14h
ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE	MIEMA21		14h
ÉVEIL CRÉATIF : CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIVITÉS MANUELLES	MIEC25		14h
ÉVEIL À LA NATURE & SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	MIENE25		14h
FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES	MIFJAE21		14h
MIEUX COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON	MICSEFG21		14h
ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES	MIATP24		14h

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS	MIEFRD21	14h
S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS	MISE0-3ANS2018	35h
DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS ET DE L'ADOLESCENT	IDDREA21	14h

COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

MICDE21

BC06.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce.
- La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- Les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécure ».
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant.
- L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécure ».
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert	Être curieux	Être observateur

ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

MIEE21

BC06.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant, afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

SAVOIRS

- La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant.
- Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports.
- Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- La valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux…
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité de l'enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien.
- Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeux et d'éveil.
- Observer les situations de jeux de l'enfant et adapter ses propositions, ses gestes et sa posture.
- Soutenir l'enfant dans son jeu par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Organiser une sortie à l'extérieur en toute sécurité.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités de l'enfant.
- Présenter la proposition d'activités aux parents et renforcer le lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être enthousiaste	Être dynamique	Être force de proposition	Être vigilant	Être organisé

ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

MIASCE21

BC06.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et d'en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi d'adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.

SAVOIRS

- La place de la communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- Les principales étapes clés de l'acquisition du langage chez l'enfant.
- Les différents modes de communication verbale et non verbale de l'enfant.
- Les outils de communication bienveillante.
- L'immaturité cérébrale de l'enfant : impact dans le langage de l'adulte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre : l'impact des paroles quotidiennes adressées à l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser le mode de communication et le langage en fonction de l'activité, des besoins et du développement global de l'enfant.
- Adapter sa communication non verbale aux propos tenus et se positionner à hauteur de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, visuelle et physique.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Accompagner l'expression émotionnelle de l'enfant en le questionnant sur ses situations vécues et en utilisant les mots adéquats sur ses ressentis.
- Susciter les relations entre enfants et développer leurs capacités à coopérer.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Rassurer l'enfant et favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu de son confort et de son réconfort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être observateur	Être bienveillant	Être rassurant	Être patient
Être encourageant et valorisant				

COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT

MICDCE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales et ainsi de proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant.

SAVOIRS

- Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement du cerveau de l'enfant.
- L'action des neurones miroirs et leur rôle dans le développement de l'enfant.
- Le rôle des différentes hormones dans le développement du cerveau de l'enfant et sur son comportement.
- Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau.
- L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle.
- Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires.
- Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés.
- Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au développement du cerveau de l'enfant.
- Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
- Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress.
- Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents.
- S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur

COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN

MICE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations, afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant, mais aussi de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.

SAVOIRS

- Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- L'immaturité cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau.
- Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant, tels que la communication bienveillante.
- La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les besoins fondamentaux satisfaits et non satisfaits, les mettre en lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster son accompagnement.
- Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions.
- Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots adéquats et/ou des signes non verbaux empathiques.
- Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et des ressources pédagogiques appropriés.
- Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'empathie	Être contenant	Être encourageant et valorisant	Être observateur
Être dans une juste proximité	Être à l'écoute de l'enfant et de sa famille		

DÉVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES

MIDTLA26

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre le développement du langage dans sa globalité et pourra ainsi percevoir les éventuels troubles du langage et des apprentissages de l'enfant et ajuster son accompagnement.

SAVOIRS

- La langue versus le langage.
- Le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- Les différentes étapes de l'acquisition du langage et les signes d'appel selon les âges.
- Les différents troubles du langage oral et écrit.
- Les principaux troubles des apprentissages.
- Le rôle des adultes en période pré-verbale et durant la phase d'acquisition du langage.
- Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- Les principales orientations thérapeutiques, les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine, la prise en charge : du dépistage au diagnostic.
- Les éventuelles conséquences des troubles du langage oral et écrit chez l'enfant : difficultés d'apprentissage et perturbation du comportement.

SAVOIR-FAIRE

- Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter au besoin en orientant vers les professionnels compétents.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins de l'enfant et des difficultés langagières éventuelles.
- Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
- Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
- Créer ou adapter certains jeux/activités en utilisant des stratégies et/ou des variantes, afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
- Se servir du livre et des histoires lues dans l'acquisition du langage oral puis écrit et/ou en cas de situations spécifiques ainsi que pour favoriser l'accès à la culture.
- Se servir du chant, des comptines et de la musique pour favoriser l'acquisition du langage parlé.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Travailler en équipe et avoir la capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être diplomate	Être créatif	Faire preuve de patience

PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 1

MIPMS121

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées, et ce, afin d'améliorer sa communication avec l'enfant.

SAVOIRS

- La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux.
- Distinction entre la communication gestuelle et la langue des signes.
- L'importance de la communication non verbale dans la relation.
- Les grands principes d'utilisation.
- Les grands principes de la communication bienveillante et de bientraitance.
- Les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique en mettant en avant les apports pour le développement de l'enfant.
- Adopter une communication non verbale et une posture appropriée.
- Associer l'utilisation de cette pratique avec les différentes étapes du développement de l'enfant.
- Acquérir les techniques précises de l'utilisation des signes.
- Analyser les moments propices et pratiquer régulièrement.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Adapter une chanson et/ou une comptine.
- Sensibiliser les familles aux apports de la communication gestuelle.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute et dans l'observation | Être précis dans ses gestes | Être consciencieux | Être rigoureux

Être respectueux des attentes et des consignes des familles

PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE – NIVEAU 2

MIPMS221

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et d'enrichir ses propositions d'activités ludiques.

SAVOIRS

- La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser ses situations de travail liées à l'utilisation de cette pratique.
- Consolider ses connaissances sur les signes du quotidien, sur leurs utilisations et réajuster ses pratiques.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Enrichir son répertoire de chansons et de comptines.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute et dans l'observation | Être précis dans ses gestes | Être consciencieux | Être rigoureux

Être respectueux des attentes et des consignes des familles

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MOTRICE ET SENSORIELLE DE L'ENFANT

MIEMSE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement propice et avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.

SAVOIRS

- Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- Les principales notions et les principaux concepts liés au développement moteur et sensoriel, tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à l'évolution motrice et sensorielle en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement global de l'enfant.
- Analyser ses propres représentations quant à la prise de risque et réfléchir aux différents moyens de sécuriser l'enfant dans son exploration.
- Enrichir son catalogue d'activités et organiser régulièrement des temps individuels ou collectifs autour de la motricité et de la sensorialité, adaptés à la disponibilité et au développement des enfants.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec différents espaces évolutifs et propices à l'exploration et au développement des expériences.
- Utiliser les composantes de l'environnement pour permettre aux enfants de se mouvoir librement au quotidien.
- Mettre à disposition, sans surcharge, un matériel riche et attrayant tout en étant vigilant aux différents sens de l'enfant.
- Favoriser le développement moteur et sensoriel dans les gestes et les soins du quotidien par une manipulation et/ou un portage adapté aux besoins de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans son exploration par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Observer les étapes du développement moteur et sensoriel de l'enfant et ajuster sa posture ainsi que sa proposition d'aménagement et de matériel.
- Soutenir les découvertes sensorielles de l'enfant par un vocabulaire riche et varié.
- Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être confiant	Être disponible	Être créatif

ENRICHIR SES PRATIQUES GRÂCE AUX PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

MIEPPA25

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de s'approprier différentes pédagogies alternatives et de les intégrer dans son accompagnement au regard de sa sensibilité pédagogique et en accord avec la famille.

SAVOIRS

- Les principaux pédagogues issus du mouvement de l'éducation nouvelle ou pédagogies dites « actives » : origines et grands concepts.
- Les bienfaits des pédagogies alternatives sur les différentes sphères de développement de l'enfant.
- L'organisation des espaces selon les différentes pédagogies.
- Le matériel adapté aux approches pédagogiques alternatives.
- Rôle et posture de l'adulte accompagnant selon les différentes approches pédagogiques.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

SAVOIR-FAIRE

- Enrichir son projet d'accueil en s'inspirant des principales idées des approches pédagogiques et scientifiques.
- Analyser dans les différentes approches pédagogiques et scientifiques au regard des bienfaits sur le développement global de l'enfant, la maturation de son cerveau et la confiance en soi.
- Observer son environnement existant et réfléchir aux moyens et aux possibilités d'adaptation au regard des différentes approches pédagogiques.
- Explorer et tester les différentes pratiques pédagogiques afin de déterminer celles répondant à ses aspirations professionnelles.
- Accompagner l'enfant dans ses expériences en adoptant la posture adéquate et avec le matériel adapté.
- Utiliser un panel d'activités relevant des pédagogies alternatives dans un cadre bienveillant, sécurisant et répondant au développement de l'enfant.
- Échanger avec la famille sur la richesse de situer l'accompagnement de l'enfant avec une pluralité d'approches pédagogiques.
- S'interroger sur ses valeurs personnelles et éducatives, ses limites et ses motivations dans son travail auprès de l'enfant au regard des pédagogies alternatives.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être créatif	Être à l'écoute des besoins

COMPRENDRE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE

MINEF24

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les impacts de l'utilisation du numérique, afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et ainsi de se situer dans une démarche de prévention.

SAVOIRS

- La citoyenneté numérique.
- L'évolution du numérique et sa place dans notre société, dans les familles et dans son activité professionnelle.
- Les différents écrans, interactifs et non interactifs, et leurs usages.
- Les principales recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans.
- Les impacts des écrans sur le cerveau, le développement global et le comportement de l'enfant.
- Les risques pathologiques liés à une utilisation inadaptée des écrans.
- Les menaces et les dérives présentes sur Internet.
- Les sites et les ouvrages-ressources pour la prévention des risques liés à une utilisation inadaptée des écrans.

SAVOIR-FAIRE

- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques sur Internet.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans et ajuster leur utilisation en fonction de l'âge et du développement global de l'enfant.
- Mettre en lien les signaux d'alerte d'une exposition inadaptée des écrans avec un changement de comportement inhabituel et répété de l'enfant.
- Encourager l'enfant à parler de ce qu'il fait et voit sur les écrans.
- Encourager l'enfant et/ou sa famille à associer les consommations d'écrans à une durée définie.
- Encourager l'enfant et/ou sa famille à diversifier les activités en privilégiant la création sur la seule consommation.
- Utiliser les mots et les ressources pédagogiques appropriés pour sensibiliser l'enfant et/ou sa famille aux risques d'une utilisation inadaptée aux écrans et les orienter vers les interlocuteurs compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute des habitudes de vie des familles	Être observateur	Être diplomate	Être non jugeant

CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

MICHR2018

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir du livre comme un outil pédagogique, facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.

SAVOIRS

- Le rôle du récit et de la manipulation du livre : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des livres dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- Les différents types de livres et leur utilisation.
- Les principaux auteurs et illustrateurs jeunesse, et les thématiques incontournables.
- Les principes de base de la structure d'un conte.
- Expression orale et gestuelle : techniques de base de la lecture à voix haute.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- Le livre comme outil de médiation et de lien social.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au livre en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Aménager un coin lecture propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des livres adaptés à chaque enfant, afin de faciliter leurs explorations.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour du livre, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Se doter de repères pour choisir des livres adaptés aux enfants.
- Créer et/ou utiliser un conte ou une histoire avec ou sans support, afin de favoriser le développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- S'approprier la lecture d'une histoire « dont vous êtes le héros », afin de permettre à l'enfant d'être acteur à part entière.
- Expérimenter la lecture à voix haute associant le geste à la parole.
- Se servir du livre pour accompagner l'enfant dans les grandes étapes de son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Échanger avec les familles sur les habitudes de lecture, afin de favoriser le partage d'expérience.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes	Être observateur	Être disponible
Être force de proposition	Être créatif	



ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE

MIEMA21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social.

SAVOIRS

- Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant.
- La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique.
- Les différentes formes d'éveil musical, outils et supports : choix et utilisation.
- Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements.
- Les autres formes d'éveil artistique possibles, telles que la danse.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant.
- L'art et la culture comme outils de médiation et de lien social.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil l'éveil artistique et culturel en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour de la musique, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Aménager un coin musique propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des enfants des instruments musicaux adaptés à leur développement et leur permettre de les manipuler et de les explorer.
- Créer et/ou utiliser des instruments musicaux simples, adaptés et propices au développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- Enrichir son répertoire de chansons, de comptines et de jeux de doigts.
- Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.
- Travailler les liens possibles entre les différentes formes d'éveil artistique.
- Se servir de la musique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Se servir des activités culturelles pour favoriser les relations entre l'enfant et son environnement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Échanger avec les familles sur les habitudes artistiques et culturelles, afin de favoriser le partage d'expérience.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes	Être observateur	Être disponible
Être force de proposition	Être créatif	

ÉVEIL CRÉATIF : CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIVITÉS MANUELLES

MIEC25

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser et d'animer des activités manuelles adaptées aux enfants en ayant conscience des bienfaits de ces activités sur leur développement global.

SAVOIRS

- Les bienfaits des activités manuelles sur le développement global des enfants.
- Les différents types de matériaux et d'outils adaptés aux activités manuelles pour les enfants selon leur âge et leurs capacités.
- Les étapes de planification d'une activité manuelle, y compris la sélection des matériaux, la définition des objectifs et la création d'un environnement propice.
- Les concepts de durabilité et d'écoresponsabilité dans le choix des matériaux et la réalisation des activités manuelles avec les enfants.
- Les ressources et supports disponibles pour enrichir son répertoire d'activités manuelles et stimuler la créativité des enfants.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée aux activités manuelles en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Créer un environnement sécurisé et stimulant pour encourager l'exploration et l'expérimentation lors des activités manuelles.
- Proposer des activités manuelles variées et stimulantes en respectant les principes de sécurité et d'hygiène.
- Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et adapter les activités manuelles en conséquence.
- Encourager la participation active et l'expression créative des enfants lors d'activités manuelles en utilisant des techniques de communication adaptées.
- Favoriser le travail collaboratif et le partage d'idées entre les enfants pendant les activités manuelles.
- Réagir de manière appropriée aux situations imprévues ou aux besoins spécifiques des enfants pendant les activités manuelles.
- Échanger avec les familles sur leurs habitudes artistiques afin de favoriser le partage d'expérience.

SAVOIR-ÊTRE

Être créatif	Être organisé	Être patient



ÉVEIL À LA NATURE & SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

MIENE25

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de sensibiliser l'enfant à l'environnement et de se servir de la nature de proximité comme un outil participant au développement de l'enfant, de son imaginaire et de sa créativité.

SAVOIRS

- Les bienfaits de l'environnement dans le développement global de l'enfant, de son imagination et de sa créativité.
- La charte nationale de l'accueil du jeune enfant.
- Les lieux et les personnes-ressources, tels que des jardins partagés et des associations de proximité.
- Les différentes activités en lien avec les minéraux, les végétaux et les animaux.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de sensibilisation environnementale.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à la découverte environnementale en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Analyser les potentiels de son environnement de proximité et/ou d'un site en particulier.
- Intégrer des éléments de la nature au domicile en fonction des possibilités offertes par le logement.
- Prévoir des temps dans la nature dans l'organisation hebdomadaire, en alternant jeux spontanés et découvertes avec des activités plus dirigées.
- Concevoir et animer une séance d'animation « éveil à la nature » en utilisant les outils et les approches pédagogiques adaptés.
- Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et adapter les activités manuelles en conséquence.
- Appliquer les règles de sécurité et se prémunir des autorisations éventuelles pour toutes sorties à l'extérieur.
- Favoriser les activités qui utilisent le matériel de récupération ou les éléments recueillis dans la nature.
- Sensibiliser l'enfant au respect de la nature et à la bientraitance des animaux avec des messages clairs et adaptés.
- Sensibiliser les familles sur les bienfaits de la nature.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être curieux

FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES

MIFJAE21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

L'apprenant sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

SAVOIRS

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolution de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'approprier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une juste proximité	Être observateur	Être créatif



MIEUX COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

MICSEFG21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.
- L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.
- Les sites et les outils-ressources pour la promotion de l'égalité fille-garçon.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en lien son projet d'accueil avec le principe 7 du texte-cadre pour l'accueil du jeune enfant.
- Analyser les stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail.
- Valoriser l'enfant pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.
- Aménager des espaces de jeux non genrés.
- Proposer et encourager les filles et les garçons à aller de la même manière vers des jouets et des activités traditionnellement différenciés et suscitant leur intérêt, sans les freiner.
- Organiser des temps de jeux et d'activités non stéréotypés, y compris en cas de groupes non mixtes.
- Proposer une littérature jeunesse non genrée et non stéréotypée.
- Observer les interactions des enfants accueillis et décrypter les reproductions stéréotypées de genre.
- Pratiquer l'équité dans la régulation, l'expression des émotions et dans la prise de parole des enfants.
- Inciter indifféremment filles et garçons à participer aux tâches de la vie quotidienne.
- Impliquer aussi bien les pères que les mères dans le quotidien de l'enfant.
- Argumenter ses choix éducatifs et de postures à la famille, tout en se situant dans le dialogue.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être respectueux du contexte socioculturel des familles	Faire preuve d'ouverture d'esprit

ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

MIATP24

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

SAVOIRS

- Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
- Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisirs pour les temps périscolaires.
- Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
- Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant et les mettre en lien avec les programmes et les découvertes scolaires.
- Planifier et organiser logistiquement les différentes activités intérieures et extérieures.
- Aménager des espaces de jeu qui répondent aux besoins spécifiques des enfants.
- Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- Faciliter et encourager les interactions entre enfants.
- Adapter sa communication en fonction du type d'activité et des besoins de l'enfant.
- Suivre les règles de sécurité dans les déplacements, dans la mise en place de jeux et d'activités, dans l'utilisation des écrans.
- Favoriser l'intégration progressive des codes sociaux.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	Être prudent	Être créatif
Être flexible	Être organisé	

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS

MIEFRD21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le système et les rythmes scolaires français et de mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs. Il pourra également communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

SAVOIRS

- Le système et les rythmes scolaires français.
- Les supports et les outils de communication et de suivi de la scolarité.
- Le rôle des équipes éducatives intervenant dans la scolarité de l'enfant.
- L'aménagement ergonomique de l'environnement de travail de l'enfant.
- Les différentes ressources éducatives, notamment numériques.

SAVOIR-FAIRE

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer et réaliser de petits agencements.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Être respectueux des consignes des parents	Être patient	Être bienveillant

S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS

MISE0-3ANS2018

AM SPE 35h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant, dans les différents temps du quotidien.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le développement global du jeune enfant et ses différentes dimensions : moteur et sensorielle, affective et sociale, langagière et logique.
- Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions.
- L'élaboration du langage et les différents modes de communication et d'interaction du jeune enfant.
- L'importance de la communication verbale et non verbale comme soutien au développement du jeune enfant.
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques du jeune enfant.
- Les facteurs de risque et de protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- Le maternage chez le jeune enfant et ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- Les besoins nutritionnels du jeune enfant.
- L'alimentation lactée et la mise en place de la diversification alimentaire.
- Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de vie.
- Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins et du développement global du jeune enfant.
- Organiser les différents temps du quotidien dans le respect des besoins et des rythmes des jeunes enfants.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant le couchage des jeunes enfants.
- Manipuler et porter le jeune enfant en appliquant les appuis essentiels, ajuster sa pratique en fonction des besoins et des réactions corporelles et émotionnelles du jeune enfant.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés aux capacités et à l'âge du jeune enfant.
- Dispenser les soins quotidiens du jeune enfant en respectant son intimité, les règles d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir des repas équilibrés et variés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Donner le repas au jeune enfant et/ou le faire participer en utilisant le matériel et des ustensiles adaptés.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec la famille.
- Sélectionner et mettre à disposition quotidiennement des jouets, des jeux et des activités variés et répondant aux centres d'intérêt et à la disponibilité du jeune enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Aménager le domicile en toute sécurité avec des espaces de jeux et de soins évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos du jeune enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences du quotidien par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités du jeune enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.
- Favoriser la continuité de l'accompagnement et renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement sur les évolutions du jeune enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être patient	Être à l'écoute et dans l'observation	Être dans une juste proximité
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes		Être créatif	

DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS ET DE L'ADOLESCENT

IDDREA21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner chaque enfant et adolescent en respectant son rythme et son développement global.

SAVOIRS

- Les dimensions du développement global de l'enfant : dimension affective et émotionnelle, sociale et morale, cognitive, motrice ou physique et langagière.
- Les rythmes de développement de l'enfant et de l'adolescent : sommeil, alimentation, hygiène, activités et scolarité.
- Les besoins fondamentaux de l'enfant et les manifestations selon l'âge.
- Le processus d'attachement et de séparation.
- De l'enfance à la préadolescence : développement social et psychoaffectif.
- L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les principes de communication avec l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Ajuster son accompagnement aux habitudes et aux rythmes de l'enfant et de l'adolescent.
- Adapter son accompagnement aux consignes des parents et aux éléments contextuels de l'enfant et de l'adolescent.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et l'émancipation de l'adolescent.
- Adapter sa communication à l'évolution de l'enfant et à la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être observateur
Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	Faire preuve d'adaptation

REPAS DE L'ENFANT

AM SPE

ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT	MIAPRE21		21h
PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT	MITAE24		21h
NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	MINCR24		14h
ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN	MIEACQ21		21h

ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

MIAPRE21

BC07.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et de l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Programme national nutrition santé).
- Les besoins nutritionnels de l'enfant.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La conservation des aliments et du lait maternel.
- Le biberon : préparation, gestes et postures.
- Les régurgitations et le reflux gastro-œsophagien.
- Les principes de mise en œuvre de la diversification alimentaire.
- Le plaisir et le développement du goût autour du repas.
- Les différents régimes alimentaires liés, ou non, à des causes spécifiques.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer des menus de base équilibrés et variés en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Concevoir les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- Donner le repas à l'enfant ou le faire participer par de la guidance verbale, visuelle, physique en valorisant les prises d'initiatives favorables à l'autonomie de l'enfant.
- Ajuster ses gestes en fonction des capacités physiques et cognitives, des réactions et des comportements de l'enfant.
- Utiliser les ustensiles et les équipements adaptés.
- Organiser les repas en fonction des rythmes individuels des enfants.
- Créer une ambiance chaleureuse et de partage, propice à la qualité des échanges.
- Accompagner l'enfant dans la découverte de nouvelles expériences autour de l'alimentation pour stimuler ses cinq sens lors de la prise des repas.
- Adapter les repas selon l'état de santé de l'enfant et selon les habitudes familiales.
- Gérer le collectif lors de la prise des repas en transmettant les limites et en favorisant l'intégration progressive des codes sociaux aux enfants.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être créatif	Être observateur	Être disponible physiquement et psychiquement
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes, des habitudes et de leurs consignes		

PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

MITAE24

BC07.02

AM SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et pourra ajuster sa préparation des repas en lien avec la famille.

SAVOIRS

- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire.
- La place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires.
- Les liens de cause à effet entre alimentation et psychologie.
- Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant.
- Les différents produits de substitution.
- Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs.
- Les allergies et les intolérances alimentaires.
- Les éventuelles carences en nutriments et les alternatives recommandées.
- La néophobie alimentaire.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter une recette en prenant en compte les spécificités alimentaires de l'enfant accompagné.
- Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant.
- Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants.
- Utiliser des ressources ludiques et adopter une posture appropriée pour aider l'enfant dans sa relation à la nourriture.
- Mettre en place toute mesure visant à prévenir l'obésité infantile.
- Repérer les différents troubles alimentaires, leurs causes et cerner leurs impacts sur le développement global de l'enfant.
- Gérer les refus de l'enfant et mettre en place des stratégies.
- Repérer et identifier les conduites à risque chez les enfants.
- Questionner et dialoguer avec la famille à propos de leurs habitudes alimentaires.
- Informer/alerter les parents des signes d'une alimentation déséquilibrée et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être force de proposition	Être patient et à l'écoute	Être observateur

NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation, de cuisson et ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Programme national nutrition santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme et la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutri-score et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, Nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être rigoureux	Être curieux	Être critique



ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

MIEACQ21

AM SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes	Être organisé

TRAVAILLER EN MAM

AM

NEW	LA CONSTRUCTION DU CADRE ÉDUCATIF ET ORGANISATIONNEL D'UNE MAM	AMCCMAM26	14h
NEW	LA STRUCTURATION D'UN PROJET DE MAM ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE	AMSPMAM26	28h
NEW	LA VALORISATION DE SA MAM AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DES FAMILLES	AMVMMAM26	14h
NEW	COLLABORATION PROFESSIONNELLE EN MAM : ORGANISATION, COMMUNICATION ET PRÉVENTION DES CONFLITS	AMCPMAM26	21h
NEW	COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES FAMILLES EN MAM	AMCRMAM26	14h
	ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN MAM	AMAEMAM22	21h

LA CONSTRUCTION DU CADRE ÉDUCATIF ET ORGANISATIONNEL D'UNE MAM

AMCCMAM26

NEW RS AM 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de construire le cadre éducatif et organisationnel d'une MAM, en définissant ses valeurs et ses outils principaux, tout en adaptant le projet aux besoins du territoire.

SAVOIRS

- Le cadre réglementaire en vigueur.
- Le cadre légal et pratique de la délégation d'accueil au sein d'une MAM.
- L'histoire des MAM : leur origine et leur évolution.
- Les principales caractéristiques et fondamentaux d'une MAM.
- Les MAM à thématiques ou statuts spécifiques.
- Les valeurs éducatives en MAM : réflexion individuelle, construction collective et traduction dans les outils partagés.
- Le projet d'accueil partagé de la MAM : définition, rôle et rubriques.
- Les outils contractuels en MAM : fonctions, contenu et portée des contrats d'accueil, du règlement interne et de la charte de fonctionnement dans la relation avec les familles, les partenaires et en interne.

SAVOIR-FAIRE

- Définir l'identité éducative de la MAM à partir de son projet, de ses valeurs, de ses compétences et de son territoire.
- Animer ou participer à une démarche collective de co-construction du cadre éducatif.
- Élaborer un cadre éducatif cohérent, adapté aux besoins des enfants, des familles et du territoire.
- Concevoir les trames types du projet d'accueil partagé, de la charte de fonctionnement et du règlement interne en déterminant les rubriques constitutives.
- Identifier les éléments clés d'un contrat d'accueil.
- Identifier et projeter des outils pédagogiques et des modalités d'éveil adaptés aux besoins des jeunes enfants et cohérents avec le futur projet éducatif de la MAM.

SAVOIR-ÊTRE

Être créatif	Être dynamique	Être à l'écoute	Être organisé

LA STRUCTURATION D'UN PROJET DE MAM ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE

AMSPMAM26

NEW RS AM 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de construire un projet de MAM viable en réalisant l'étude de faisabilité, en respectant la réglementation et en maîtrisant le budget.

SAVOIRS

- Les objectifs, méthodes et enjeux d'une étude de besoins et de faisabilité.
- Les étapes clés de la création d'une MAM et les rôles des interlocuteurs territoriaux.
- Les statuts juridiques possibles pour la création d'une MAM.
- Les contraintes réglementaires liées à l'ouverture d'une MAM : agrément, normes ERP et accessibilité.
- Les formalités d'assurance professionnelle et d'autorisation professionnelle.
- La procédure d'autorisation d'ouverture du local par les services de la PMI et leur rôle dans le suivi et l'accompagnement de la MAM.
- Les normes d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et de confort applicables aux locaux accueillant de jeunes enfants.
- Les composantes d'un budget prévisionnel pour une MAM : charges fixes, variables, aides possibles et investissement.
- Les ressources financières mobilisables et les partenaires potentiels.
- Les outils de gestion budgétaire.
- Les structures-ressources pour les porteurs de projet de la MAM.

SAVOIR-FAIRE

- Délimiter le périmètre de l'étude en fonction du projet de MAM envisagé et définir son budget.
- Concevoir et utiliser des outils d'enquête adaptés.
- Analyser les besoins d'accueil des familles à partir de données socio-démographiques et territoriales pertinentes.
- Exploiter les données recueillies pour identifier les indicateurs de faisabilité, les points forts et les points de vigilance du projet.
- Élaborer une synthèse structurée et argumentée de l'étude de faisabilité.
- Contacter et mobiliser les ressources territoriales clés à chaque étape du projet.
- Choisir un statut juridique adapté et accomplir les démarches administratives associées.
- Élaborer un budget prévisionnel réaliste et équilibré intégrant les besoins matériels, logistiques et humain.
- Anticiper les risques financiers liés à la création d'une MAM.
- Rechercher un local adapté aux besoins d'accueil et évaluer sa conformité aux normes en vigueur : ERP, sécurité et accessibilité.
- Identifier les contraintes réglementaires et les incidences sur la création du projet.

SAVOIR-ÊTRE

Être proactif	Être méthodique	Être rigoureux

LA VALORISATION DE SA MAM AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DES FAMILLES

AMVMMAM26

NEW RS AM 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'élaborer une stratégie de communication complète, intégrant à la fois les démarches institutionnelles nécessaires à l'ouverture de la MAM et les actions de promotion auprès des familles pour assurer son lancement et sa pérennisation.

SAVOIRS

- Les fondamentaux d'une stratégie de communication méthodique et adaptée aux différents interlocuteurs en tenant compte de leurs attentes, de leurs rôles et des contextes d'échange.
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux.
- Les techniques de prise de contact professionnel.
- Les fondamentaux d'une posture professionnelle adaptée au projet : écoute active, assertivité et loyauté au groupe.
- Les missions, rôles et champs de compétence des partenaires institutionnels : PMI, relais petite enfance, CAF, communes et départements.
- Le règlement général sur la protection des données personnelles.

SAVOIR-FAIRE

- Formuler des objectifs de communication clairs et définir le message à transmettre.
- Élaborer et planifier une stratégie de communication adaptée au projet, incluant à la fois les démarches institutionnelles préalables à l'ouverture et la communication à destination des familles.
- Identifier les institutions et partenaires locaux pertinents pour la création et le soutien de la MAM.
- Préciser les modalités de collaboration avec ses partenaires.
- Réaliser une prise de contact professionnel et ciblée avec les partenaires, en choisissant les supports adaptés.
- Concevoir et ajuster une présentation structurée et personnalisée du projet en fonction des interlocuteurs et des supports utilisés.
- Présenter oralement le projet de manière cohérente et engageante, en l'adaptant aux différents interlocuteurs et en valorisant les valeurs, les ressources et les spécificités de la MAM.
- Mobiliser des outils de communication adaptés : plaquette, affiche, site, réseaux sociaux, diaporama, etc.
- Concevoir et mettre en œuvre les premières actions de communication du projet.
- Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.

SAVOIR-ÊTRE

Être convaincant	Être créatif	Faire preuve d'assertivité

COLLABORATION PROFESSIONNELLE EN MAM : ORGANISATION, COMMUNICATION ET PRÉVENTION DES CONFLITS

AMCPMAM26

NEW RS AM 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de collaborer efficacement au sein d'une MAM en communiquant de manière constructive et en participant à la prévention et à la régulation des conflits.

SAVOIRS

- Les techniques de communication constructive et non violente : écoute active, reformulation et assertivité.
- Les notions de valeurs éducatives, de cadre éthique partagé et de cohérence pédagogique dans un travail d'équipe.
- Les modalités de mise à jour et d'évolution des documents de référence de la MAM au regard des pratiques et de la vie de la MAM
- Les différents outils de planification et de communication interne : plannings, tableaux de tâches, cahiers de liaison et messagerie partagée.
- Les règles de fonctionnement d'une réunion efficace : préparation, animation, ordre du jour, compte rendu, suivi.
- Les modalités de prise de décision collective et d'ajustement du projet éducatif dans une MAM.
- Les principales causes, formes et facteurs de tensions ou de conflits dans une équipe de travail.
- Les étapes de la gestion de conflit : identification, écoute, expression des besoins et recherche de solutions.
- Les spécificités, usages et enjeux de la communication orale et écrite dans une équipe.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et formaliser en équipe les repères communs nécessaires à une coopération efficace et bienveillante.
- Animer ou participer à une démarche collective d'identification et de formulation des valeurs éducatives partagées par l'équipe.
- Co-rédiger les documents de référence (projet d'accueil partagé, charte de fonctionnement et règlement interne) en veillant à leur cohérence.
- Actualiser les documents de référence en fonction de l'évolution des pratiques, de l'équipe ou du projet de la MAM.
- Contribuer à la cohérence des pratiques professionnelles avec les valeurs communes de la MAM.
- Élaborer et utiliser des outils de planification adaptés à la MAM.
- Organiser les transmissions d'informations internes de façon fluide et structurée.
- Planifier, animer et participer à des réunions et des temps de concertation pour ajuster l'organisation ou faire évoluer le projet éducatif.
- Favoriser un climat de communication bienveillante, fluide et professionnelle au sein de l'équipe.
- Détecter les signes de tension et anticiper les principaux risques de conflits par des temps de parole ou d'échanges régulés.
- Analyser objectivement une situation conflictuelle en distinguant faits, ressentis et interprétations.
- Mettre en œuvre une démarche de résolution de conflit : organisation d'un cadre d'échange, posture professionnelle et techniques de communication adaptées.
- Recourir, si nécessaire, à un professionnel tiers pour favoriser la médiation.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'assertivité	Être factuel	Être bienveillant	Être organisé	Être à l'écoute

COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES FAMILLES EN MAM

AMCRMAM26

NEW RS AM 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'instaurer une communication claire et adaptée avec les familles, en garantissant un suivi cohérent et une relation de confiance au sein de la MAM.

SAVOIRS

- Le cadre légal et pratique de la délégation d'accueil au sein d'une MAM.
- Les enjeux d'une relation de confiance entre les familles et l'équipe de professionnels.
- Les temps clés et modalités de la communication avec les familles : transmissions quotidiennes, entretiens formels et bilans.
- Les outils de communication et de suivi de l'enfant : cahier de liaison, tableau de suivi, application numérique et agenda partagé.
- Les principes d'une communication bienveillante, claire et adaptée à différents profils de familles.
- La gestion des situations sensibles ou conflictuelles dans la relation aux familles.
- Les spécificités culturelles et linguistiques des familles et leur impact sur la communication.
- Les règles de confidentialité et le respect de la vie privée dans les échanges avec les familles, notamment le RGPD.
- Les limites professionnelles des assistants maternels en MAM.

SAVOIR-FAIRE

- Formaliser, en collaboration avec les familles, des modalités personnalisées de suivi et d'accueil adaptées à des situations spécifiques.
- Organiser des temps d'échange réguliers avec les familles, en ayant une posture adaptée à son rôle dans la MAM, auprès de l'enfant et à la nature des situations.
- Mettre en place en concertation avec les familles des outils de transmission partagés papier et/ou numériques.
- Réajuster les modalités de communication en fonction des retours ou des besoins exprimés par les familles.
- Assurer la continuité et la cohérence des transmissions entre assistants maternels au sein de la MAM.
- Informer clairement les familles de toute évolution concernant les modalités d'accueil, de délégation ou d'organisation.
- Accompagner les familles dans leur rôle parental par des conseils et un soutien adaptés.
- Identifier et gérer avec discernement les situations sensibles ou conflictuelles avec les familles, dans le respect du cadre professionnel.
- Évaluer régulièrement la satisfaction des familles en utilisant des outils adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux	Être à l'écoute	Être rassurant	Être dans une juste proximité

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN MAM

AMAEMAM22

RS

AM

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner, au sein d'une MAM, un groupe d'enfants durant les temps de jeux et d'éveil tout en gardant, au quotidien, une relation singulière avec l'enfant et sa famille.

SAVOIRS

- Les principes d'un accueil individualisé au sein du collectif en MAM.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- La place du professionnel dans les temps de jeu et les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- Les principaux jouets, jeux, activités et outils numériques, apports et recommandations en vigueur.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux, etc.
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Le concept de délégation d'accueil en MAM au quotidien : impacts dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux et les actes du quotidien.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les postures favorables au maintien d'une relation individualisée entre l'enfant et l'AM de référence.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer chaque enfant.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Soutenir chaque enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, physique et visuelle.
- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité des enfants, au sein de la MAM et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien.
- Aménager la MAM en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- Développer en équipe une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance auprès d'un groupe d'enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être ouvert	Être rassurant	Être force de proposition	Être organisé
Être dynamique				

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

AM SPE

NEW	REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DE TSA CHEZ L'ENFANT	MIRSTSA26		14h
NEW	COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	MICFTSA26		14h
NEW	COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	MICETSA26		14h
NEW	CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA	MICEFTSA26		14h

REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DE TSA CHEZ L'ENFANT

MIRSTSA26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation , l'apprenant sera en mesure de repérer les enjeux et les particularités d'un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme, d'en observer les signes et de réagir de manière appropriée.

SAVOIRS

- L'autisme, les TSA : définitions et repères.
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- Les représentations sociales et les idées reçues sur les TSA.
- Les enjeux du repérage précoce des TSA.
- Les troubles associés et les surhandicaps.
- Les grilles d'observation spécifiques pour le repérage des TND.
- Les points d'appui des personnes présentant des TSA.
- Le rôle du professionnel dans l'identification des signes d'alerte.
- Le guide de repérage des signes habituels de développement chez les enfants.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les signes, symptômes et risques associés aux TSA.
- Utiliser des outils d'observation objectifs et structurés.
- Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnels de la petite enfance.
- Informer et orienter si besoin les familles vers les plateformes de coordination et d'orientation (PCO).
- Veiller à actualiser ses connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme pour faire évoluer ses compétences professionnelles.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Faire preuve de discernement	Faire preuve d'objectivité	Être à l'écoute
Faire preuve de patience	Faire preuve de tact		

COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA

MICFTSA26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement en collaboration avec les familles et professionnels intervenants en adoptant une posture favorisant une collaboration efficace.

SAVOIRS

- Le rôle et les limites du professionnel dans l'accompagnement des enfants avec TSA.
- La démarche de projet personnalisé : enjeux et principes.
- Les principaux dispositifs, aides et prestations pour les enfants avec TSA.
- Les professionnels compétents et structures partenaires dans la prise en charge des TSA.
- Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les répercussions des TSA sur la cellule familiale.
- Les besoins des parents en matière d'information, de formation, de participation, de soutien et de répit.

SAVOIR-FAIRE

- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les familles et les autres professionnels intervenants.
- Recueillir des informations centrées sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de l'enfant.
- Définir et co-construire avec les familles les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les professionnels compétents.
- Intégrer les principes d'une démarche de bientraitance au projet d'accompagnement et à ses pratiques professionnelles.
- Proposer des actions concrètes répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et aux attentes des parents.
- Recueillir et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.
- Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- Informer et rassurer les autres familles quant à l'accueil d'un enfant avec un TSA.

SAVOIR-ÊTRE

Être coopératif	Être à l'écoute	Faire preuve d'humilité	Être factuel	Être neutre

COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA

MICETSA26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation , l'apprenant sera en mesure d'ajuster sa communication et de mieux comprendre les enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme.

SAVOIRS

- Les troubles du langage et les difficultés de communication.
- Les stratégies et attitudes favorisant la communication.
- La posture et la communication verbale, non verbale ou paraverbale adaptées aux besoins de l'enfant présentant des TSA.
- Les différents moyens de communication alternatifs à la parole.
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS en matière de TSA.
- Les particularités des enfants porteurs de TSA concernant l'aspect social et la relation aux autres.
- Les stratégies pour développer le jeu et la socialisation.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant la communication de l'enfant.
- Mettre en place des moyens de communication adaptés, ou utiliser celui déjà mis en place par les familles et les professionnels.
- S'appuyer sur les centres d'intérêt de l'enfant pour communiquer avec lui.
- Mettre en place des actions favorisant l'instauration d'un climat de confiance et d'un environnement propice à la communication.
- Faciliter l'expression d'un besoin, d'une difficulté ou d'une douleur.
- Favoriser l'inclusion de l'enfant présentant des TSA et sensibiliser les autres enfants à ses particularités

SAVOIR-ÊTRE

Être disponible	Être attentif	Faire preuve de patience	Faire preuve de persévérance
Être encourageant			

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT PRÉSENTANT DES TSA

MICEFTSA26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de créer un environnement favorisant le bien-être d'un enfant présentant des TSA, de prévenir et de gérer les « comportements-problèmes ».

SAVOIRS

- Les principes de base des programmes globaux d'intervention recommandés par la HAS.
- Les stratégies favorisant l'autonomie, telles que la structuration et la visualisation des activités ou encore la guidance.
- Le besoin de prévisibilité et d'anticipation.
- La mise en place de jeux, d'activités et de sorties adaptés aux enfants avec des TSA en respectant les règles de sécurité.
- Les « comportements-problèmes » (HAS) : définition, caractéristiques et anticipation.
- Les stéréotypies, les particularités sensorielles et alimentaires.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie et le bien-être de l'enfant au quotidien.
- Aider l'enfant dans les actes du quotidien en le faisant participer et en utilisant les techniques ou le matériel adaptés à ses besoins.
- Favoriser les apprentissages et l'autonomie de l'enfant dans les actes du quotidien ou les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- Mettre en place des routines, des rituels et des jeux en veillant aux règles de sécurité et en s'assurant qu'ils n'envahissent pas le quotidien de l'enfant.
- Mettre en place des repères pour structurer le temps, l'espace, l'organisation des tâches et la transmission d'une information en fonction des particularités de l'enfant.
- Appliquer des techniques de gestion des émotions face aux comportements complexes.
- Anticiper et réduire les sources d'anxiété dans l'environnement de l'enfant.
- Anticiper les « comportements-problèmes » en analysant leur contexte d'apparition.
- Réagir de manière appropriée et proportionnée face à une situation complexe.
- Partager ses observations avec les familles et les professionnels et trouver des solutions pour répondre aux « comportements-problèmes ».
- Repérer les moyens de contenir et d'apaiser l'enfant en cas de crise en s'appuyant sur les informations ou outils transmis par les familles ou professionnels.
- Aménager l'environnement aux particularités sensorielles de l'enfant.
- Comprendre les situations de refus lors de l'accompagnement aux actes du quotidien et proposer des solutions adaptées.

SAVOIR-ÊTRE

Être disponible	Être patient	Être encourageant et valorisant	Être imaginatif
Faire preuve d'une bonne résistance émotionnelle			

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

AM SPE

NEW	REPÉRAGE DES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP CHEZ L'ENFANT	MIRDHE26	14h
NEW	COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	MICFPHE26	14h
NEW	ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS UN CADRE STRUCTURÉ ET SÉCURISÉ EN FAVORISANT LA COMMUNICATION	MIAEHE26	28h
	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	MILDS2018	35h

REPÉRAGE DES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP CHEZ L'ENFANT

MIRDHE26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les différents types de handicap chez l'enfant et d'en appréhender les spécificités d'accompagnement.

SAVOIRS

- Le cadre réglementaire et législatif en vigueur relatif au handicap et aux droits des personnes en situation de handicap.
- Le concept de handicap, ses définitions et ses évolutions (CIF OMS).
- La perception, les idées préconçues et représentations sociales du handicap.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Les notions d'autonomie, de situation de handicap, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels.
- Les déficiences : physiques, motrices, sensorielles et intellectuelles.
- Le polyhandicap, le surhandicap et le plurihandicap.
- Les troubles de santé invalidants et les maladies chroniques.

SAVOIR-FAIRE

- Observer les signes et évaluer les besoins des enfants selon le type de handicap.
- Analyser ses observations de manière objective à partir d'outils structurés.
- Évaluer les capacités, les besoins, et les attentes de l'enfant accompagné.
- Analyser les incidences des différents types de handicap sur son accompagnement.
- Informer et orienter si besoin les familles vers les professionnels de santé existants.
- S'informer et actualiser ses connaissances sur les différentes formes de handicaps via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'ouverture d'esprit	Être observateur	Être respectueux de la dignité et des droits de l'enfant

COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

MICFPHE26

NEW RS AM SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec les familles et acteurs intervenant auprès de l'enfant.

SAVOIRS

- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux et locaux.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les rôles et les limites du professionnel et des acteurs du secteur du handicap.
- La continuité de l'accompagnement et la démarche de projet personnalisé : définitions, enjeux et principes.
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Le partenariat famille et professionnels : la coordination, le partage d'informations et d'alerte.
- La parentalité et le handicap : les enjeux de l'annonce, les impacts du handicap sur la cellule familiale, le droit au repos et les dispositifs de soutien.

SAVOIR-FAIRE

- Appliquer les techniques de communication interpersonnelle dans les échanges avec les familles et les autres professionnels intervenants : écoute active, reformulation et questionnement.
- Expliquer le cadre de ses missions aux parents et aux autres professionnels intervenants.
- Recueillir des informations sur les attentes des familles et sur la situation de l'enfant, ses particularités et ses potentialités, permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement dans le respect des obligations professionnelles.
- Définir avec les familles les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les actions des autres professionnels.
- Proposer des actions répondant aux besoins de l'enfant et aux attentes des familles en fonction de son handicap.
- Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- Renseigner et orienter les familles sur les aides et les dispositifs de soutien mobilisables.
- Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.
- Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux familles ou à d'autres professionnels de la petite enfance.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être respectueux des choix des parents et de l'obligation de discrétion	Faire preuve de discernement
Être factuel	Être neutre	

ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS UN CADRE STRUCTURÉ ET SÉCURISÉ EN FAVORISANT LA COMMUNICATION

MIAEHE26

NEW RS AM SPE 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mettre en place un environnement cadrant et sécurisant propice au bien-être, à l'autonomie, aux apprentissages et aux besoins de l'enfant en situation de handicap.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- Les aménagements et les adaptations de l'environnement.
- Les équipements de compensation les plus courants.
- Les aides techniques pour la mobilité, l'hygiène, l'habillage et la prise des repas.
- Les différents types de guidance, de technique de transfert et d'aide aux déplacements.
- La prévention des fausses routes.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.
- Les jeux et jouets adaptés et adaptables.
- L'impact du handicap sur la vie sociale.
- Les notions d'inclusion par le jeu et de participation sociale.
- Les « comportements-problèmes » et les troubles du comportement : contexte d'apparition, leviers de prévention, gestion et répercussions sur la qualité de vie.
- Les modes de communication adaptés à chaque enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs freinant ou favorisant l'autonomie de l'enfant dans les actes du quotidien.
- Mettre en place des conditions propices à la sécurité et au confort de l'enfant avant et pendant les actes du quotidien.
- Aider l'enfant à se laver, à s'habiller et se déshabiller, à s'alimenter et à se déplacer en valorisant ses ressources et ses compétences.
- Utiliser le matériel adapté et appliquer les techniques appropriées dans l'aide aux actes du quotidien.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité.
- Favoriser les interactions entre les enfants à travers la mise en place d'actions de sensibilisation et d'inclusion.
- Adapter l'environnement de l'enfant et organiser les espaces de jeu en fonction de ses particularités.
- Proposer et adapter des jeux ou des activités correspondant aux centres d'intérêt de l'enfant et favorisant le développement de ses habiletés et de sa participation.
- Ajuster sa posture et sa communication aux particularités de l'enfant en veillant à sa sécurisation émotionnelle, affective et physique.
- Utiliser les moyens de communication appropriés et adopter une attitude visant à désamorcer, apaiser ou faire face à une situation complexe.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant	Faire preuve de vigilance	
Être attentif aux réactions et aux messages verbaux ou non verbaux	Être dans une juste proximité	Etre disponible



APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

MILDS2018

AM SPE 35h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.

SAVOIRS

- La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- La langue des signes française : définition et repères.
- L'alphabet dactylologique.
- Les quatre types de signes.
- La syntaxe de la LSF.
- Les paramètres du signe et l'importance de l'expression corporelle.
- L'utilisation de l'espace.
- Le signaire de la vie quotidienne : les chiffres, les jours de la semaine, l'heure, les mois de l'année et les expressions courantes.
- Le signaire utile dans l'emploi à domicile : les interactions courantes, la famille, le domicile, les activités quotidiennes, les activités sociales et de loisirs et les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace approprié en énonçant une phrase courte.

SAVOIR-ÊTRE

Être précis	Être persévérant	Être attentif	Être expressif

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR

SPE

PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS : CADRE, MÉTHODE ET PRINCIPES	PAPAP24		21h
DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LES PRINCIPALES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR AJUSTER SON ACCOMPAGNEMENT	PAPAVH24		21h
TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNERLA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PATCPD24		14h
LA COMMUNICATION ET LA RELATION D'AIDE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PACRPD21		21h
DÉVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PAPBPD21		14h
ASSISTANT DE VIE AUPRÈS D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : ACCOMPAGNEMENT ET COMMUNICATION	IDAVMA21		21h
ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS	IDAPA21		14h
ACCOMPAGNER UNE PERSONNE VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIOVASCULAIRE	IDACV21		21h
ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES DÉFICIENCES SENSORIELLES	PADS26		21h
APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	MILDS2018		35h
ACCOMPAGNER LES PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN CANCER	IDPAC2018		21h
ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIES APPARENTÉES	IDSN2018		21h
ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES	PAMI2018		21h
ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PASDPD21		14h
ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE	PAAFV21		21h
AIDANT FAMILIAL SALARIÉ AUPRÈS D'UN ADULTE DÉPENDANT	IDAFAD21		14h

	S'ADAPTER AU CONTEXTE DES LOGEMENTS PARTAGÉS	IDLP25	14h
NEW	ACCOMPAGNER UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TSA	IDTSA26	21h
NEW	RELAIS ASSISTANT DE VIE	RAVIE	15h

PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS : CADRE, MÉTHODE ET PRINCIPES

PAPAP24

BC08.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d'aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il saura également contextualiser et adapter son intervention en identifiant les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires des secteurs de la gérontologie et du champ du handicap.

SAVOIRS

- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée et de la personne en situation de handicap.
- Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux ou locaux.
- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux ou locaux.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les mesures de protection juridique.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.
- La démarche de projet personnalisé : définition, enjeux et principes.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la démarche d'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-FAIRE

- S'informer sur le secteur de la gérontologie et celui du handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
- Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.
- Mettre en place et appliquer au quotidien une démarche de projet personnalisé selon les recommandations en vigueur.
- Collecter des informations sur la situation de la personne, son histoire, ses habitudes, ses besoins, ses attentes, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Définir ou redéfinir avec la personne les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne en intégrant la bientraitance et la relation d'aide.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Prendre du recul	Être neutre	Être respectueux de la dignité et des droits de la personne
Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts	Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité		
Être force de proposition			

DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LES PRINCIPALES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR AJUSTER SON ACCOMPAGNEMENT

PAPAVH24

BC08.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et son entourage.

SAVOIRS

- Le vieillissement normal et le vieillissement pathologique.
- Les besoins fondamentaux et les besoins spécifiques.
- La grille AGGIR.
- Les principales pathologies liées au vieillissement ou dues à un handicap : Alzheimer et apparentée, Parkinson, DMLA, glaucome, arthrose, ostéoporose, polyarthrite, troubles de la santé invalidants (AVC, infarctus, cancer), trouble urinaire, incontinence, sclérose en plaques, handicap physique/moteur (dont IMC, hémi, para, tétra, myopathies), handicap sensoriel (déficience visuelle et auditive), handicap mental, handicap cognitif (dys, TSA), handicap psychique, polyhandicap (dont IMOC), plurihandicap.
- La fin de vie et les soins palliatifs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les principales caractéristiques des pathologies incontournables.
- Analyser les incidences des pathologies sur le quotidien, les capacités et l'autonomie de la personne âgée et sur l'accompagnement personnalisé.
- Adapter et ajuster son accompagnement en fonction des pathologies et de leur évolution.
- S'informer sur les pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être attentif à l'autre	Faire preuve de curiosité

TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNERLA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PATCPD24

BC08.02

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Le rôle des aidants et des professionnels intervenant auprès de la personne en situation de dépendance.
- Le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La continuité de l'accompagnement.
- La communication et la posture professionnelles.
- Le droit au répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Expliquer aux différents acteurs ses missions et ses limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide.
- Sélectionner les informations clés à transmettre à l'entourage proche et/ou aux autres professionnels intervenants.
- Transmettre ou recueillir des informations pertinentes, dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Choisir et utiliser les moyens de communication appropriés en fonction du contexte et des situations : support, canal et vocabulaire.
- Analyser les informations recueillies et les intégrer à son accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.

SAVOIR-ÊTRE

Être neutre	Être factuel	Être force de proposition	Être assertif

LA COMMUNICATION ET LA RELATION D'AIDE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PACRPD21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer ses capacités relationnelles et ses capacités d'écoute et ainsi d'adapter sa communication à la personne pour favoriser son autonomie, l'expression de ses choix et de ses souhaits.

SAVOIRS

- Les besoins fondamentaux.
- Les notions de dépendance, d'autonomie, de perte d'autonomie et leurs répercussions sur la personne accompagnée.
- La relation d'aide : définition, enjeux et principes.
- La communication verbale, non verbale, paraverbale.
- La démarche de bientraitance dans la relation d'aide.
- Les difficultés de communication engendrées par certains handicaps ou pathologies.
- Le rôle de l'assistant de vie dans le maintien de l'autonomie de la personne.
- La dimension affective de l'accompagnement, la question de la distance professionnelle et les risques psychosociaux.
- La communication et la relation avec la famille ou les proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les techniques de communication adaptées : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Utiliser des moyens de communication adaptés en cas de communication altérée, afin de faciliter les échanges.
- Adopter des attitudes et un langage adapté à la situation.
- Faire participer la personne aux activités quotidiennes en s'appuyant sur ses potentialités et ses centres d'intérêt.
- Échanger régulièrement avec les aidants pour renforcer le lien de confiance et assurer la continuité de l'accompagnement de la personne.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement sur ses pratiques professionnelles en vue de les ajuster et de les améliorer en continu.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la personne et de ses choix	Être disponible	Être dans une juste proximité
Être patient		



DÉVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PAPBPD21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer des pratiques bientraitantes en adéquation avec le cadre réglementaire en vigueur et de réagir de manière adaptée face à une situation de maltraitance.

SAVOIRS

- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
- Le concept de bientraitance, sa définition et son évolution.
- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance.
- Les principes fondamentaux d'une démarche de bientraitance.
- Les postures et les attitudes favorisant la bientraitance.
- Les spécificités du travail à domicile.
- La confrontation quotidienne à la maladie ou au handicap et les risques psychosociaux.
- La maltraitance : ses formes et ses signes, les facteurs de risque, le cadre juridique et les moyens d'action.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer les principes de la bientraitance et de la relation d'aide à son projet d'accompagnement personnalisé.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
- Élaborer une charte de la bientraitance des personnes en situation de dépendance accompagnées à leur domicile.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.
- Mettre en place des actions permettant de se préserver face au risque d'épuisement professionnel et à des situations à forte charge émotionnelle.
- Agir de manière appropriée face à une situation préoccupante ou à une situation de maltraitance avérée.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une juste proximité	Prendre du recul	Être respectueux de la personne, de ses droits et de ses choix
Être disponible	Être à l'écoute	

ASSISTANT DE VIE AUPRÈS D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : ACCOMPAGNEMENT ET COMMUNICATION

IDAVMA21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- Les symptômes de la maladie d'Alzheimer.
- La notion de troubles cognitifs et les troubles du comportement engendrés.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- La mémoire et les activités de stimulation cognitive.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Proposer des sorties et des activités compatibles avec l'évolution de la maladie.
- Solliciter la personne et la stimuler lors des différentes activités de la journée.
- Proposer des stratégies face aux situations de refus.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie d'Alzheimer et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être créatif	Être neutre	Faire preuve de patience	Être empathique
Être dans une juste proximité	Être à l'écoute		



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS

IDAPA21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les conduites addictives et d'adapter au quotidien ses actions, ses attitudes et ses comportements face à une personne présentant une addiction. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- L'addiction et la conduite addictive : définitions et repères.
- Les notions de dépendance et de perte de liberté.
- Les différentes formes d'addictions, les comportements associés et les conséquences sur la santé.
- Le sevrage, l'état de manque et la rechute.
- Les répercussions des conduites addictives sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts des différentes formes d'addictions sur son accompagnement.
- Repérer les signes d'une addiction ou d'un état de manque et alerter.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation, aux capacités et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les addictions et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif aux réactions de la personne	Être non jugeant	Être dans une juste proximité	Être à l'écoute

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIOVASCULAIRE

IDACV21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement post-AVC adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur les AVC. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations et les idées reçues sur l'accident vasculaire cérébral (AVC).
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les AVC : formes, symptômes et facteurs de risque.
- Les différentes séquelles à la suite d'un AVC.
- Les répercussions d'un AVC et de ses séquelles sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les troubles émotionnels et psychologiques fréquents et leurs manifestations.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer des signes de survenue d'un (nouvel) AVC ou d'aggravation et alerter.
- Analyser les impacts d'un AVC sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation, aux capacités et aux besoins de la personne.
- Effectuer les aménagements nécessaires et mobiliser les techniques appropriées et le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Favoriser le maintien de l'autonomie et la stimulation de la personne dans les activités quotidiennes en fonction de ses capacités.
- Repérer les facteurs déclencheurs d'anxiété, d'irritabilité ou d'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Ajuster son accompagnement en fonction de la sévérité des séquelles et de l'évolution de la situation de la personne.
- S'informer sur les AVC et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de patience	Être empathique	Être encourageant	Faire preuve de calme
Faire preuve de tact			



ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES DÉFICIENCES SENSORIELLES

PADS26

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de reconnaître les signes de déficiences sensorielles chez les personnes en situation de dépendance et de mettre en place des stratégies d'accompagnement personnalisées pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

SAVOIRS

- Les différents types de déficiences sensorielles chez les personnes vieillissantes et en perte d'autonomie : déficiences visuelle, auditive, gustative, olfactive, vestibulaire, tactile et la multi-déficience.
- Les causes et les facteurs de risque associés aux déficiences sensorielles chez les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- Les représentations sociales et les idées reçues sur les déficiences sensorielles.
- Les impacts des déficiences sensorielles sur la vie quotidienne et sur le bien-être de la personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- Les différentes aides techniques et les dispositifs d'assistance pour compenser les déficiences sensorielles.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la prise en charge des déficiences sensorielles.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les signes de déficiences sensorielles chez les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Proposer des activités qui favorisent l'interaction et la stimulation sensorielle.
- Encourager le maintien de l'autonomie et la stimulation de la personne dans les activités quotidiennes en fonction de ses capacités.
- Collaborer avec les professionnels de santé et les autres intervenants pour assurer une prise en charge globale et personnalisée de la personne accompagnée.
- Adapter le domicile en fonction des besoins spécifiques de la personne présentant des déficiences sensorielles pour optimiser l'accessibilité, la sécurité, le confort et l'autonomie.
- Communiquer de manière adaptée et respectueuse avec la personne ayant des déficiences sensorielles.
- Utiliser correctement les aides techniques et les dispositifs d'assistance pour compenser les déficiences sensorielles.
- Recueillir de manière régulière les besoins de la personne présentant des déficiences sensorielles et ajuster son accompagnement selon l'évolution de l'état de la personne.
- Développer une démarche de réflexion et d'amélioration continue de ses pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des personnes présentant des déficiences sensorielles.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être patient	Être facilitateur	Faire preuve de tact

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

MILDS2018

SPE 35h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.

SAVOIRS

- La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- La langue des signes française : définition et repères.
- L'alphabet dactylologique.
- Les quatre types de signes.
- La syntaxe de la LSF.
- Les paramètres du signe et l'importance de l'expression corporelle.
- L'utilisation de l'espace.
- Le signaire de la vie quotidienne : les chiffres, les jours de la semaine, l'heure, les mois de l'année et les expressions courantes.
- Le signaire utile dans l'emploi à domicile : les interactions courantes, la famille, le domicile, les activités quotidiennes, les activités sociales et de loisirs et les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace approprié en énonçant une phrase courte.

SAVOIR-ÊTRE

Être précis	Être persévérant	Être attentif	Être expressif



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN CANCER

IDPAC2018

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur le cancer. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le cancer.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les principales formes de cancers, leurs caractéristiques et leurs symptômes.
- Les traitements et leurs effets secondaires.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Les notions de rémission, de guérison, de rechute et les soins palliatifs.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- L'alimentation pendant et après un cancer.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Repérer les signes d'une perte d'appétit, d'une altération du goût, de malaises de type nausées ou fatigue et développer des stratégies pour prévenir tout risque de dénutrition.
- Encourager la personne à maintenir une activité physique pendant et après le traitement en fonction de ses capacités, afin d'améliorer sa qualité de vie.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur le cancer et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être dans une juste proximité	Être attentif aux réactions de la personne
Être respectueux de la dignité et des choix de la personne	Être valorisant	

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIES APPARENTÉES

IDSN2018

SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie de Parkinson. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la maladie de Parkinson.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- Les maladies neurodégénératives.
- La maladie de Parkinson et les syndromes parkinsoniens atypiques : symptômes, troubles associés et évolution.
- Les signes cliniques moteurs et les troubles associés.
- La rééducation, les traitements et leurs effets secondaires.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie de Parkinson et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de patience	Être empathique	Être dans une juste proximité	Être à l'écoute



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES

PAMI2018

SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la sclérose en plaques. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la sclérose en plaques.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- La sclérose en plaques : formes, évolutions, symptômes visibles ou invisibles et traitements.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- La prévention des chutes et des troubles de déglutition.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Effectuer les aménagements nécessaires et mobiliser les techniques appropriées et le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la sclérose en plaques et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif aux réactions de la personne	Être valorisant	Être dans une juste proximité	Être à l'écoute
Être respectueux de la dignité et des choix de la personne			

ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PASDPD21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile en adaptant ses stratégies d'accompagnement et de communication pour réagir de manière appropriée aux situations rencontrées.

SAVOIRS

- Les notions d'autonomie, de dépendance et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie.
- Les mécanismes de défense.
- Les comportements-problèmes et les troubles du comportement : définitions et principales manifestations.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- L'attachement et les liens affectifs de la personne avec la famille, avec le professionnel.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance, de la relation d'aide et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les éléments de perturbation et de facilitation de la communication et les attitudes favorisant le dialogue.
- Le partenariat proches aidants et professionnels et le travail en équipe : observation, coordination, partage d'informations et alerte.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser l'impact de la pathologie, du trouble ou de la déficience sur la vie quotidienne de la personne.
- Repérer les signes d'un comportement-problème ou d'un trouble du comportement, afin d'agir en conséquence.
- Adopter un comportement et une communication appropriés pour désamorcer, apaiser ou faire face à une situation de crise.
- Repérer les sources de tensions, d'anxiété ou de comportements agressifs, afin d'agir en conséquence.
- Repérer les signes précurseurs d'une crise et les situations déclenchant l'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Proposer et mettre en place des repères fixes, réguliers et rassurants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Restituer et réexpliquer sa mission à la suite d'une demande inappropriée en orientant vers les professionnels compétents.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement sur ses pratiques pour les ajuster et les améliorer.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de discernement	Être bienveillant	Être dans une juste proximité	Faire preuve de calme
Faire preuve de patience			



ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

PAAFV21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de répondre aux besoins sociaux et psychologiques de la personne en fin de vie et de son entourage en adaptant son accompagnement et sa communication.

SAVOIRS

- Les représentations de la mort dans les différentes cultures et les rites religieux autour de la mort.
- Les étapes du deuil et la notion de « perte ».
- La réglementation en vigueur concernant les droits des personnes en fin de vie.
- Les différentes étapes psychologiques de la personne en fin de vie.
- Les réactions les plus fréquentes lors des étapes de fin de vie.
- Les techniques de communication non verbale.
- Les principes de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les soins palliatifs.
- Les ressources et les dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés dans la gestion d'un deuil.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les leviers permettant de faire face aux réactions de la personne.
- Identifier les besoins de la personne et ses difficultés ou souffrances et proposer des solutions adaptées.
- Adapter sa communication en fonction des états émotionnels et psychologiques de la personne en fin de vie.
- Utiliser la communication non verbale.
- Intégrer les volontés de la personne à l'accompagnement en fin de vie.
- Guider les proches aidants dans les étapes de la fin de vie et communiquer avec eux de façon appropriée.
- Ajuster son intervention en fonction des soins palliatifs et du traitement de la douleur mis en place par les équipes soignantes.
- Faire face aux situations de déni et/ou à l'agressivité de la personne en fin de vie.
- Effectuer les soins de confort pour la personne en fin de vie.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de tact	Être tolérant	Être empathique	Être flexible

AIDANT FAMILIAL SALARIÉ AUPRÈS D'UN ADULTE DÉPENDANT

IDAFAD21

SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer son rôle de proche aidant tout en préservant la relation qui le lie à la personne en situation de dépendance.

SAVOIRS

- Définition du proche aidant et législation en vigueur.
- Le rôle et les limites d'intervention d'un aidant salarié.
- Les types d'aides possibles pour un proche aidant.
- Les différents statuts des aidants.
- Espace de travail – espace de vie privée.
- La dimension affective et émotionnelle du rôle de l'aidant.
- Les risques et les facteurs d'épuisement de l'aidant.
- Le droit au répit et les lieux-ressources pour un proche aidant.
- Droit du travail et les droits de la formation pour un proche aidant.

SAVOIR-FAIRE

- Déterminer son rôle d'aidant en concertation avec le proche en situation de dépendance.
- Repérer ses besoins et ses limites de son rôle d'aidant.
- Adopter une communication et une attitude permettant de préserver la relation avec la personne aidée.
- Instaurer des rituels et/ou des repères permettant d'organiser les différents temps d'accompagnement et les temps personnels.
- Repérer son activité professionnelle et ses limites et se situer par rapport aux autres membres de la famille et aux autres intervenants.
- Travailler en relation avec les différents intervenants au domicile.
- Solliciter les aides financières et les dispositifs de soutien.
- Identifier les tâches à déléguer.
- Adapter sa communication avec la personne aidée.
- Identifier ses besoins de professionnalisation pour développer ses compétences.

SAVOIR-ÊTRE

Être stable émotionnellement	Être organisé	Être autonome



S'ADAPTER AU CONTEXTE DES LOGEMENTS PARTAGÉS

IDLP25

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de s'adapter au contexte des logements partagés dans le cadre de son accompagnement. Il saura également mieux s'organiser et se coordonner avec les autres intervenants afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les différents types de logements alternatifs en France et leur fonctionnement.
- L'évolution des politiques publiques en faveur des habitats inclusifs pour les personnes en perte d'autonomie, le cadre réglementaire et les dispositifs d'aide.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et les limites du cadre d'intervention du salarié dans les logements partagés.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins individuels des particuliers employeurs résidant en logement partagé.
- Analyser et ajuster en fonction des besoins les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Proposer des services collectifs en concertation avec les personnes accompagnées.
- Animer des temps collectifs respectant les besoins et les envies de chaque personne.
- Gérer les priorités dans le contexte du logement partagé : multitâches et multi-employeurs.
- Utiliser des outils de planification pour organiser ses activités.
- Adapter l'espace privatif et/ou commun pour favoriser le lien social, la convivialité, l'autonomie en toute sécurité.
- Préserver la vie privée et assurer la confidentialité des informations personnelles des personnes accompagnées.
- Adopter une posture et une communication favorisant la relation de confiance et le dialogue avec la/les personne(s) accompagnée(s) et les autres intervenants externes au logement partagé.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et ajuster son accompagnement si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être flexible et souple	Faire preuve de rigueur	Être organisé

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TSA

IDTSA26

NEW SPE 21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre la personne présentant des TSA, ses besoins et sa singularité. Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels, afin d'assurer la cohérence des interventions.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les troubles du spectre de l'autisme : les caractéristiques (DSM), les signes et la variabilité interindividuelle.
- Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat proches aidants et professionnels : coordination, partage d'informations et alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les « comportements-problèmes » : définition, fonctions et prévention.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts des TSA sur son accompagnement en fonction des informations recueillies sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de la personne.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Instaurer un climat de confiance et adopter une communication adaptée au fonctionnement, aux particularités et aux besoins de la personne.
- Favoriser la prévisibilité en structurant l'espace, le temps et les activités.
- Développer l'autonomie de la personne dans les actes du quotidien et les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.
- Ajuster son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être rigoureux	Être rassurant	Faire preuve de patience
Faire preuve de créativité			



RELAIS ASSISTANT DE VIE

RAVIE

NEW P SPE 15h

OBJECTIFS FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier ses besoins en développement des compétences, de mobiliser de nouvelles ressources et de développer son réseau professionnel afin de s'accomplir en qualité de professionnel intervenant au domicile de particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de dépendance.

DÉCOUPAGE DES SÉANCES

- Séance 1 : Choix de la ou des thématique(s) - L'animateur fait émerger les situations-problèmes rencontrées par les apprenants dans le cadre de leur pratique quotidienne et accompagne le choix de la ou des thématique(s).
- Séances 2 & 3 : Rencontre et échanges avec des experts sur les sujets à approfondir. L'animateur accompagne le groupe pour préparer et conduire l'entretien avec l'expert et pour capitaliser ses apports.
- Séance 4 : Mise en application des compétences acquises. L'animateur propose des ressources complémentaires, des mises en situation pour compléter les apports des experts.
- Séance 5 : Production collective pour valoriser les compétences acquises. L'animateur facilite la production collective par l'apport du matériel nécessaire et d'une méthode de travail collaboratif.

SAVOIR-FAIRE

- Énoncer des situations problèmes et identifier les causes de celles-ci.
- Mobiliser les ressources appropriées pour résoudre des situations problèmes.
- Échanger et collaborer avec ses pairs
- Se constituer un réseau professionnel et le solliciter à bon escient.
- Identifier ses besoins en professionnalisation et activer les leviers adéquats pour y répondre.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être proactif	Être respectueux des attentes des autres

ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT	PAPDAHC21		21h
TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PATDPD24		28h
FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PABEPD21		14h
DÉCOUVRIR LA GÉRONTECHNOLOGIE	PADGT21		14h
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	IDAAPD21		14h
TRAVAILLER DE NUIT AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PATN25		14h

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

PAPDAHC21

BC09.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la toilette, à l'habillage et aux fonctions d'élimination en veillant au respect de ses limites professionnelles, ainsi qu'au bien-être de la personne en situation de dépendance, à son intimité et au maintien de son autonomie.

SAVOIRS

- La notion d'hygiène et les fonctions de la peau.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Les produits d'hygiène, de confort et de bien-être.
- Les aides techniques et le matériel d'hygiène, d'aide à l'élimination et de confort.
- La dimension relationnelle de l'aide à la toilette.
- Les techniques de change, d'aide à la toilette, à l'élimination, à l'habillage et au déshabillage.
- Les techniques de capiluve et de pédiluve, le rasage et l'hygiène buccodentaire.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation des actes d'hygiène et de confort en fonction des besoins de la personne.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant les actes d'hygiène et de confort.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses désirs.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Utiliser le matériel, les aides techniques et les produits adaptés aux habitudes et aux besoins de la personne.
- Appliquer les techniques d'aide adaptées à la situation et aux souhaits de la personne.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de sa situation.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la dignité et de l'intimité de la personne		Être rassurant et sécurisant
Être dans une juste proximité	Être encourageant	Être respectueux de la dignité et des choix de la personne

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PATDPD24

BC09.02

SPE

28h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.

SAVOIRS

- Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.
- Les aides techniques.
- Les techniques de transfert.
- Les techniques d'aide aux déplacements.
- Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un environnement propice au confort et au bien-être de la personne dans ses transferts et ses déplacements.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant un transfert ou un déplacement.
- Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.
- Appliquer les règles de sécurité appropriées avant, pendant et après un transfert ou un déplacement intérieur/extérieur.
- Utiliser le matériel adapté à la situation de la personne.
- Appliquer les techniques adaptées à la situation de la personne à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de la situation.
- Observer l'état de santé de la personne et ajuster ses gestes et sa communication en conséquence.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.

SAVOIR-ÊTRE

Être rassurant et sécurisant	Être encourageant	Être dans une juste proximité	Être concentré et vigilant

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PABEPD21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer des soins esthétiques et de bien-être adaptés à la personne, à ses choix et à ses pathologies.

SAVOIRS

- L'estime de soi, l'image de soi et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie.
- Les limites de l'intervention de l'assistant de vie dans l'accompagnement au bien-être et aux soins esthétiques.
- Les ressources, les associations et les structures de soins socio-esthétiques.
- Les différents types de cosmétiques.
- Les allergènes et les risques.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les souhaits, les habitudes et les préférences de la personne concernant son bien-être et ses habitudes esthétiques.
- Repérer les signes de « laisser-aller » et de perte d'estime de soi.
- Valoriser les bienfaits des soins de bien-être et esthétiques auprès de la personne accompagnée.
- Intégrer le bien-être au projet personnalisé en fonction des informations recueillies.
- Intégrer les pratiques bientraitantes aux actes esthétiques et de bien-être.
- Proposer les actions appropriées et solliciter un professionnel si nécessaire avec l'accord de la personne.
- Accompagner et conseiller sur les soins esthétiques du quotidien : coiffage, maquillage, épilation et soins pour la peau.
- Identifier les risques et sensibiliser la personne en cas d'usages inappropriés, voire risqués, de certains produits.
- Solliciter la personne lors de l'habillage et des soins, la stimuler et la faire participer.
- Utiliser des gestes apaisants et rassurants.

SAVOIR-ÊTRE

Être convivial et enthousiaste	Faire preuve de tact	Être force de proposition
Être respectueux des choix de la personne		



DÉCOUVRIR LA GÉRONTECHNOLOGIE

PADGT21

SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer et d'accompagner l'utilisation de la gérontechnologie au domicile des personnes aidées, dans le respect des règles de confidentialité et des libertés individuelles.

SAVOIRS

- Le concept de gérontechnologie et ses principes.
- Les différents domaines d'action de la gérontechnologie : sécurité du domicile, prévention des risques, solutions techniques d'aide à la pratique professionnelle, support au maintien des activités physiques, cognitives et sociales.
- La finalité, les bénéfices et les limites de la gérontechnologie pour les personnes en situation de dépendance, les aidants et les intervenants à domicile.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans l'utilisation de gérontechnologies.
- La déontologie professionnelle et le respect du règlement général sur la protection des données.
- Le respect de la confidentialité et du secret médical.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins en matière de gérontechnologie pour la personne en situation de dépendance ou l'aidant et proposer les solutions appropriées.
- Utiliser différents objets gérontechnologiques en concertation et en collaboration avec la personne en situation de dépendance.
- Intégrer des gérontechnologies à l'accompagnement quotidien et au projet personnalisé.
- Ajuster son accompagnement en relation avec l'utilisation des technologies.
- Argumenter sur l'intérêt de la gérontechnologie dans l'aide quotidienne et expliquer son utilisation.
- Accompagner l'utilisation de la télémédecine.
- Assurer le lien entre la téléassistance, les proches aidants.
- S'informer sur le domaine de la gérontechnologie et ses évolutions et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux	Être pédagogue	Être ouvert aux innovations	Être vigilant

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

IDAAPD21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques administratives nécessaires à la gestion habituelle d'un domicile et de prendre en charge cette gestion par délégation dans le respect de ses limites professionnelles. Il saura également accompagner une personne en perte d'autonomie dans la gestion administrative familiale.

SAVOIRS

- Les différentes administrations et leur rôle.
- Les obligations légales administratives.
- Les modes de classement et d'archivage.
- Les délais de conservation des documents administratifs.
- Les règles déontologiques de l'assistant de vie dans la gestion administrative.
- Les responsabilités juridiques.
- Les règles et les conventions de rédaction de courriers administratifs.

SAVOIR-FAIRE

- Conseiller le particulier employeur dans ses démarches selon les obligations légales.
- Organiser le classement et le rangement papier et numérique des différents documents administratifs.
- Expliquer et argumenter les limites de son intervention.
- Proposer une aide administrative selon les besoins de la personne accompagnée.
- Utiliser les sites Internet appropriés facilitant les démarches administratives ou les prises de rendez-vous.
- Guider la personne lors de ses démarches sur support numérique.
- Accompagner physiquement la personne lors de ses démarches administratives extérieures.
- Lire et comprendre un formulaire administratif et accompagner la personne pour le renseigner.
- Rédiger un courrier administratif type selon les situations les plus courantes.
- Restituer et expliquer une procédure administrative.
- Rendre compte de ses actions et organiser le suivi des différentes démarches.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'aise dans la communication orale et écrite	Être précis	Être organisé	Être pédagogue
Être rigoureux			



TRAVAILLER DE NUIT AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PATN25

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer un accompagnement de nuit de qualité et adapté aux personnes en situation de dépendance. Il saura également s'organiser et se préserver.

SAVOIRS

- Le rythme circadien, le sommeil diurne et nocturne, les différentes hormones et leurs actions.
- La physiologie du sommeil chez les personnes âgées.
- Les règles d'hygiène de vie pour améliorer naturellement le sommeil.
- Les dispositifs et équipements d'assistance disponibles pour faciliter le travail de nuit.
- Les troubles du sommeil.
- Les réglementations du travail de nuit selon le Code du travail et la convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.
- Les impacts des ruptures de sommeil et horaires atypiques pour l'assistant de vie.
- Le rôle et les limites de l'intervention des assistants de vie dans le cadre du travail de nuit auprès des personnes en situation de dépendance.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les besoins spécifiques de la personne en situation de dépendance pendant la nuit.
- Définir avec la personne et son entourage les objectifs et modalités d'accompagnement, en coordination avec les autres professionnels pour une continuité optimale de jour et de nuit.
- Organiser et planifier son travail de nuit.
- Accompagner la personne à l'endormissement en respectant son rythme, ses envies et ses habitudes de sommeil.
- Assurer le confort et la sécurité de la personne en situation de dépendance pendant la nuit.
- Gérer les urgences et les situations imprévues pendant la nuit.
- Transmettre de manière précise et exhaustive les informations pertinentes aux proches et aux intervenants de jour, assurant ainsi une continuité optimale de l'accompagnement de jour et de nuit.
- Adopter une posture et une communication favorisant la relation de confiance et le dialogue avec la personne accompagnée.
- Intégrer son travail de nuit dans sa vie personnelle en ajustant son mode de vie et ses activités.
- Bien s'organiser en tenant compte des amplitudes et des décalages horaires, notamment si alternance entre travail de jour et travail de nuit.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être patient	Être observateur	Être vigilant	Être empathique

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DU LIEN SOCIAL	PAAPDL21		21h
ANIMER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS	PAASL24		14h
ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES	PADUON21		14h

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

PAAPDL21

BC10.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer et de mettre en place des activités dans le respect des choix et des capacités de la personne en situation de dépendance ainsi que de contribuer à favoriser l'estime de soi, à rompre l'isolement et à maintenir ou restaurer les liens sociaux.

SAVOIRS

- L'impact de la dépendance et/ou du handicap sur la vie sociale.
- Les conséquences de l'isolement social.
- Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- L'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- La dimension relationnelle de l'accompagnement aux loisirs.
- Les outils de communication numériques de base et leurs principales fonctionnalités.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer à la personne des activités conformes à ses habitudes, ses capacités, ses centres d'intérêt et ses envies et en conformité avec les termes du projet d'accompagnement personnalisé.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de la personne.
- Accompagner la personne dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- Favoriser le maintien du lien social, de voisinage et de solidarité.
- Préparer et organiser une activité au domicile ou à l'extérieur.
- Aider la personne dans l'utilisation des nouvelles technologies pour maintenir le lien social avec ses proches.
- Ajuster les activités aux souhaits de la personne et à l'évolution de ses besoins.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être inventif	Faire preuve de tact	Être valorisant

ANIMER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

PAASL24

BC10.02

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mobiliser des techniques de communication et d'accompagnement adaptées à la situation de la personne afin de la stimuler et de la motiver. Il saura adopter la posture adéquate dans le cadre de la relation d'aide afin de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne.

SAVOIRS

- Les activités de remobilisation cognitive et corporelle.
- Les techniques d'animation d'activités sociales et de loisirs.
- La relation d'aide dans le cadre des activités sociales et de loisirs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier, mobiliser et utiliser les moyens et le matériel de compensation nécessaires en fonction de la situation de la personne et de ses capacités (physiques et cognitives).
- Impliquer et stimuler la personne dans les différentes activités du quotidien et les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant une activité.
- S'impliquer en tant que professionnel dans les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser des techniques afin de pallier les situations de refus et susciter l'envie et la motivation lors des activités.
- Favoriser la participation et l'implication des proches de la personne dans les temps de convivialité et de loisirs.
- Valoriser l'intérêt d'une activité.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

Être communicant	Être attentif	Être convivial	Être dynamique

ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

PADUON21

SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une utilisation sécurisée et raisonnée des nouvelles technologies d'information et de communication. Il pourra ainsi accompagner le particulier employeur vers une utilisation autonome des outils numériques.

SAVOIRS

- Les principaux équipements informatiques.
- Les principaux navigateurs Internet.
- Les principaux moteurs de recherche.
- Les outils de communication numériques de base sur ordinateur et leurs fonctionnalités.
- Les applications de communication et de messagerie sur smartphone et tablette.
- Les sites d'informations et d'actualités.
- Les sites marchands et le paiement en ligne sécurisé.
- Les principaux réseaux sociaux et leur utilisation.
- Le cyberharcèlement et les dangers d'Internet.
- Le cadre légal en matière d'usages et de relations sur Internet.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins et évaluer l'intérêt du particulier employeur pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Définir conjointement et actualiser régulièrement les conditions et les modalités d'accompagnement.
- Argumenter et valoriser l'utilité et l'utilisation des outils numériques.
- Conseiller des équipements informatiques adaptés aux besoins et aux capacités de la personne accompagnée.
- Accompagner la personne dans la prise en main des différents supports informatiques et écrans tactiles.
- Proposer des outils de communication adaptés aux besoins et à l'utilisation de la personne accompagnée.
- Identifier les sources d'information fiables et vérifier l'authenticité d'une information.
- Guider la personne accompagnée pour des achats sécurisés en ligne.
- Créer un profil, publier et partager des photos et des vidéos sur un profil.
- Intégrer l'usage des outils numériques dans le quotidien et les habitudes de la personne accompagnée.
- Gérer son identité numérique et son e-réputation.
- Sécuriser l'utilisation des outils numériques et protéger les données personnelles.
- Adopter et maintenir une posture professionnelle en respectant ses limites.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant	Être respectueux	Être patient	Être curieux

REPAS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN	MIEACQ21		21h
ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS	IDEMS21		21h
NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	MINCR24		14h

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

MIEACQ21

BC11.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes

ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

IDEMS21

BC11.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance dans la prise de ses repas en fonction de son degré d'autonomie. Il saura adapter son accompagnement en fonction d'une pathologie ou d'un handicap et anticiper les risques liés à la prise des repas.

SAVOIRS

- Les limites professionnelles de l'assistant de vie dans le cadre de la prise des repas.
- Les besoins nutritionnels selon l'âge et la situation de la personne.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses : avantages et inconvénients.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- La dimension relationnelle de la prise des repas et l'approche de bientraitance.
- Les différents troubles alimentaires : leurs causes, manifestations et conséquences sur la santé physique et psychique.
- Les techniques d'aide à la prise des repas.
- L'aide partielle et l'aide totale.
- Les différentes textures.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter les menus et les aliments en fonction des régimes de la personne accompagnée.
- Mettre en place les conditions favorisant le confort et le bien-être lors de la prise des repas.
- Adopter les gestes et postures adaptés lors de la prise des repas en fonction de l'autonomie et de certaines pathologies ou handicaps.
- Utiliser les gestes et postures adaptés afin de prévenir les TMS.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Identifier les signes de déshydratation, de dénutrition et de troubles alimentaires et agir en conséquence.
- Mettre en œuvre les techniques d'aide en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Utiliser les ustensiles et le matériel d'aide à la prise des repas adaptés à la situation de la personne.
- Évaluer les risques de fausse route et les prévenir.
- Adapter les produits cuisinés et leurs textures aux pathologies et aux capacités de la personne.
- Observer attentivement la personne accompagnée et faire évoluer son accompagnement en conséquence.
- Valoriser la présentation des plats pour susciter du plaisir.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de patience	Être respectueux des goûts, du rythme et des habitudes de la personne	
Agir avec convivialité	Être inventif	Être attentif aux réactions de la personne



NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation, de cuisson et ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme, la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutri-score et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, Nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être rigoureux	Être curieux	Être critique

COORDINATION AU DOMICILE

SPE

NEW	ANIMER UNE ÉQUIPE ET COLLABORER POUR RÉPONDRE À UN ENJEU PARTAGÉ	IDAECD26		28h
NEW	COORDONNER LES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE	IDCRCD26		21h
NEW	PRENDRE EN CHARGE L'INTENDANCE DU DOMICILE	IDPCCD26		28h

ANIMER UNE ÉQUIPE ET COLLABORER POUR RÉPONDRE À UN ENJEU PARTAGÉ

IDAECD26

NEW RS SPE 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'instaurer une communication facilitante au sein de l'équipe pluriprofessionnelle pour travailler en collaboration autour du projet personnalisé du particulier employeur et de veiller à la qualité des interventions.

SAVOIRS

- Les contours de la fonction de coordination au domicile : les missions, le cadre déontologique, les compétences requises et la légitimité.
- Le maintien à domicile, ses enjeux et ses formes : le domicile individuel et l'habitat alternatif ou partagé.
- Les politiques publiques en faveur des personnes dépendantes ou handicapées, le cadre réglementaire et les dispositifs d'aide.
- La dimension qualité des interventions au domicile et les principes de la démarche de projet personnalisé.
- Le recueil d'informations et l'observation : démarche et outils.
- Le fonctionnement d'une équipe pluriprofessionnelle et les enjeux d'une bonne cohésion d'équipe.
- La relation fonctionnelle avec les autres salariés du particulier employeur.
- Les techniques de management horizontal.
- Les techniques d'argumentation et de médiation.
- Les conditions nécessaires au développement de la collaboration.
- La méthodologie de résolution de problème et de gestion de conflit.
- Les différents types de réunions et leurs objectifs.
- Les signes d'alerte d'une conduite à risque, d'une perte d'autonomie ou de son aggravation.

SAVOIR-FAIRE

- Définir des objectifs communs et des règles de fonctionnement au domicile en concertation avec l'ensemble des acteurs et du particulier employeur et s'y référer.
- Organiser des temps d'échange réguliers sur l'accompagnement global avec l'équipe pluriprofessionnelle ou les aidants et en rendre compte au particulier employeur.
- Préparer une réunion, l'animer et rendre compte des informations clés en veillant au cadre de sa mission et à son positionnement.
- Adopter une posture de facilitateur au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et construire sa légitimité vis-à-vis des autres salariés du particulier employeur.
- Repérer les atouts et prendre en compte les individualités au sein de l'équipe, les compétences collaboratives et les contraintes de chacun.
- Évaluer régulièrement ses pratiques de coordination ainsi que le cadre défini en concertation avec le particulier employeur et proposer des ajustements si nécessaire.
- Recueillir régulièrement la satisfaction du particulier employeur quant à l'accompagnement global mis en place.
- Tracer les incidents et analyser leurs conséquences sur l'accompagnement.
- Proposer des actions préventives, correctives ou d'amélioration au particulier employeur en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et les aidants, en cohérence avec le projet personnalisé et l'évolution de la situation du particulier employeur.
- Promouvoir une démarche de bientraitance et de prévention de la maltraitance au domicile, en s'appuyant sur le cadre réglementaire en vigueur et des recommandations de l'ANESM et la HAS.
- Anticiper et réguler d'éventuels conflits au sein de l'équipe et les réguler.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Faire preuve d'ouverture	Être force de proposition	Être juste et objectif
Être convaincant			

COORDONNER LES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE

IDCRCD26

NEW RS SPE 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de coordonner l'équipe pluriprofessionnelle en participant aux recrutements, en veillant aux intégrations, en planifiant les temps d'interventions des différents membres tout en respectant les besoins et les décisions du particulier employeur.

SAVOIRS

- Les acteurs de l'accompagnement et leur champ d'intervention : les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ; les proches aidants, la personne de confiance, le représentant légal.
- Le lien hiérarchique avec le particulier employeur.
- La coordination des acteurs au domicile : enjeux et objectifs.
- Le rôle et les limites du coordinateur.
- Le partage d'informations et les obligations professionnelles en fonction de la profession ou des missions des intervenants.
- Les outils de planification et de gestion du temps.
- La convention collective nationale en vigueur et les points clés du contrat de travail.
- Le processus de recrutement et ses étapes.
- La structuration d'une offre d'emploi et ses éléments clés.
- Les différentes étapes d'un entretien de recrutement.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins du particulier employeur, les traduire en tâches et évaluer le temps d'accompagnement nécessaire.
- Organiser les temps et activités en réponse à l'évolution des besoins du particulier employeur dans le respect des contrats de travail de chaque salarié.
- Créer et tenir à jour un planning d'interventions en utilisant un logiciel de bureautique, le réorganiser en cas de changement et informer les acteurs concernés de la situation.
- Planifier le temps de travail de l'ensemble des salariés du particulier employeur de manière cohérente et organiser des remplacements en cas d'absence tout en respectant les aspects réglementaires liés au contrat de travail.
- Collecter auprès des différents acteurs les informations nécessaires à la création et à l'actualisation des plannings.
- Créer et proposer un outil de liaison et s'assurer de son appropriation par tous les acteurs au domicile.
- Utiliser les supports et canaux de communication à l'oral et à l'écrit adaptés à la situation et aux interlocuteurs.
- Anticiper les temps consacrés à la coordination en fonction du cadre défini par le particulier employeur.
- Organiser une sortie ou un rendez-vous en extérieur en toute sécurité.
- Préparer, structurer et conduire un entretien de recrutement avec le particulier employeur.
- Accompagner le particulier employeur dans l'intégration d'un nouveau salarié en les sensibilisant à la posture professionnelle.
- Aider le particulier employeur dans les démarches administratives liées à l'embauche d'un nouveau salarié.
- Développer et entretenir son réseau professionnel.
- Sensibiliser le particulier employeur et ses salariés sur les droits à la formation.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de diplomatie	Être organisé	Être objectif	Être à l'écoute

PRENDRE EN CHARGE L'INTENDANCE DU DOMICILE

IDPCCD26

NEW RS SPE 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de veiller aux équipements et aux stocks du domicile, de gérer un budget fixé par le particulier employeur ainsi que de l'accompagner dans ses démarches administratives.

SAVOIRS

- Les composantes d'un budget et les règles d'un budget dans un foyer.
- Les achats : le paiement comptant ou à crédit, le rapport qualité/prix et les modes de paiement.
- Les aides financières dans les secteurs du social et du médico-social pour les bénéficiaires.
- Les services de transport dans un cadre médical.
- Les différentes catégories de produits — alimentaires, d'entretien, d'hygiène et de pharmacie — et les règles de rangement.
- Le respect des dates de péremption dans la gestion des stocks.
- Le matériel médical : les critères de choix, les points de vente et la maintenance.
- Les principaux équipements du domicile : l'alimentation en énergie et en eau, le chauffage, l'aération, la ventilation, la production d'eau chaude et l'évacuation des eaux usées.
- Les différents contrats liés au domicile du particulier employeur.
- La gestion et le traitement des déchets en application dans le lieu de résidence du particulier employeur.
- Les plateformes de prise de rendez-vous médicaux en ligne.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'analyse des besoins du particulier employeur et celle de son logement en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et le projet personnalisé.
- Évaluer les besoins en produits du quotidien et gérer leur stock en respectant les habitudes du particulier employeur.
- Veiller à la disponibilité des stocks en amont des interventions en matière de produits et fournitures médicales en questionnant l'équipe pluriprofessionnelle.
- Conseiller le particulier employeur dans le choix d'équipements et de matériels contribuant à son confort et à sa sécurité au domicile.
- Réaliser des achats, dans des lieux physiques ou en ligne, dans le respect des consignes établies par le particulier employeur ou en lien avec les organismes de tutelle et de curatelle.
- Veiller à la maintenance des équipements, matériels et appareils du domicile ou médicaux et alerter le particulier employeur en cas de dysfonctionnement ou de détérioration.
- Rechercher, contacter et planifier l'intervention de prestataires externes en tenant compte du degré d'urgence, du budget fixé et des demandes du particulier employeur.
- Superviser les prestataires externes et contrôler la conformité de la prestation.
- Tenir un registre des prestations réalisées, des coordonnées des intervenants ainsi que des éventuelles garanties ou fiches techniques proposées, et le mettre à jour régulièrement.
- Analyser, comparer et contrôler des devis et des factures.
- Créer et tenir à jour un livre de comptes avec les justificatifs d'achat correspondants.
- Effectuer des démarches administratives courantes en ligne, gérer leur suivi et le classement des documents.
- Solliciter un nouveau partenariat dans le cadre de l'accompagnement global afin de permettre au particulier employeur – et avec son accord – un maintien à domicile.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Faire preuve de réactivité	Être organisé	Être polyvalent

ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS

SPE

NEW	OBSERVATION DES SIGNES ET ÉVALUATION DES BESOINS CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	PAOSTC26		14h
NEW	RELATION D'AIDE ET GESTION DES COMPORTEMENTS COMPLEXES CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	PARATC26		28h
NEW	COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS	PAACATC26		14h

OBSERVATION DES SIGNES ET ÉVALUATION DES BESOINS CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS

PAOSTC26

NEW RS SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les signes et les évolutions des troubles cognitifs, d'évaluer les besoins de la personne et de communiquer efficacement ses observations à l'équipe pluriprofessionnelle.

SAVOIRS

- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Les types de troubles cognitifs, leurs signes, leurs incidences psychocomportementales et leur évolution.
- Les symptômes, les impacts et les évolutions des troubles cognitifs liés à la maladie d'Alzheimer, la maladie à corps de Lewy, la démence fronto-temporale et la maladie de Parkinson.
- Les troubles cognitifs affectant la mémoire, la reconnaissance, la concentration, le repérage dans le temps et l'espace, le langage et la praxie.
- Les séquelles cognitives d'un AVC ou d'un traumatisme crânien.
- Les risques domestiques liés aux troubles cognitifs et comportementaux.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les signes, symptômes, et les risques associés aux troubles cognitifs.
- Utiliser des outils d'observation objectifs et structurés.
- Évaluer les capacités, les besoins et les attentes de la personne de manière précise.
- Interpréter les comportements, propos et difficultés de la personne accompagnée à partir des observations et des échanges.
- Identifier les évolutions possibles des troubles cognitifs en s'appuyant sur les observations, les échanges avec l'entourage, l'équipe pluriprofessionnelle et les connaissances cliniques.
- Organiser une veille sur les recherches et les avancées concernant les différents troubles cognitifs et les troubles comportementaux.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Être factuel

RELATION D'AIDE ET GESTION DES COMPORTEMENTS COMPLEXES CHEZ L'ADULTE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS

PARATC26

NEW RS SPE 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'instaurer une relation d'aide sécurisante et de réagir de manière appropriée face aux comportements complexes des personnes présentant des troubles cognitifs.

SAVOIRS

- Les stratégies et outils concrets permettant d'adapter l'accompagnement aux différents troubles cognitifs.
- Les comportements complexes : typologies, manifestations et causes possibles.
- Les principes de la relation d'aide et de l'écoute active.
- Les composantes de la communication : verbale, non verbale et paraverbale, et leurs effets dans la relation d'aide.
- Les différentes méthodes de stimulation cognitive : mnémotechniques, mobilisation sensorielle, jeu et routines.
- Le respect des règles déontologiques et les limites professionnelles dans une relation d'écoute et de bienveillance.
- La place et le rôle des différents intervenants au domicile d'une personne présentant des troubles cognitifs.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer un accompagnement adapté aux capacités, aux besoins, aux troubles et aux risques identifiés.
- Stimuler les fonctions cognitives dans le cadre d'activités adaptées.
- Animer les actes de la vie quotidienne : faire avec, soutenir, assister, réapprendre à faire.
- Proposer des activités sociales et de loisirs adaptées et favorisant le maintien de l'autonomie.
- Ajuster le projet personnalisé et l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne accompagnée.
- Repérer et prévenir les situations anxiogènes en fonction des observations faites.
- Mettre en place des repères sécurisants et rassurants pour la personne accompagnée.
- Comprendre les situations de refus lors de l'accompagnement aux actes du quotidien et proposer des solutions adaptées.
- Adapter sa communication aux capacités et à l'évolution des troubles cognitifs de la personne accompagnée.
- Mettre en œuvre les principes de la relation d'aide dans l'accompagnement quotidien.
- Appliquer des techniques de gestion des émotions face aux comportements complexes.
- Utiliser le toucher relationnel dans le respect de la personne accompagnée et du cadre professionnel.
- Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations essentielles aux autres intervenants pour la continuité qualitative de l'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être patient	Être créatif	Être à l'écoute

COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS

PAACATC26

NEW RS SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de communiquer efficacement avec les proches aidants en collaborant pour assurer la continuité de l'accompagnement et en respectant les limites et les rôles de chacun.

SAVOIRS

- La définition d'un proche aidant.
- Les besoins fréquents des proches aidants selon leur rôle.
- Le cadre réglementaire concernant le proche aidant.
- Les conséquences et les risques pour les proches aidants : déni, surinvestissement, isolement, épuisement et dépression.
- L'impact des troubles cognitifs sur les relations sociales et familiales.
- Les principes éthiques et déontologiques dans la relation aidant-professionnel.
- Les dispositifs et les structures-ressources pour les proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et comprendre le contexte du cercle des proches aidants et les changements dans la dynamique familiale.
- Favoriser l'explicitation du positionnement des proches aidants dans la relation d'aide.
- Repérer les attentes des aidants, leurs besoins, leur capacité d'investissement, leurs ressources ainsi que leurs fragilités.
- S'appuyer sur le(s) proche(s) aidant(s) pour construire et faire évoluer l'accompagnement personnalisé.
- Ajuster sa posture et sa communication aux proches aidants.
- Sensibiliser et alerter sur les situations de risque de maltraitance ou d'épuisement.
- Favoriser la bonne compréhension des troubles par les proches aidants et lui permettre d'évoluer dans son positionnement.
- Mettre en place une communication régulière et formalisée avec les proches aidants.
- Informer et orienter les proches aidants vers les interlocuteurs et les structures-ressources.
- Conduire les échanges dans le respect du cadre, des rôles, de la confidentialité et des limites professionnelles.

SAVOIR-ÊTRE

Être pédagogue	Être à l'écoute	Être empathique

ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

SPE

NEW	ÉVALUATION D'UNE SITUATION DE HANDICAP MOTEUR EN VUE D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ	IDESHM26		21h
NEW	S'APPROPRIER LES TECHNIQUES D'AIDE AU DÉPLACEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR	IDSTHM26		21h
NEW	FAVORISER UNE RELATION DE CONFIANCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR	IDFRHM26		14h

ÉVALUATION D'UNE SITUATION DE HANDICAP MOTEUR EN VUE D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

IDESHM26

NEW RS SPE 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'adapter son accompagnement auprès d'une personne en situation de handicap moteur grâce à la réalisation d'une évaluation de la situation.

SAVOIRS

- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Les principes d'une évaluation fonctionnelle globale et contextualisée de la situation d'une personne en situation de handicap moteur.
- Les professionnels, les structures, les institutions et les associations de l'aide et du soin pour les personnes en situation de handicap moteur et leurs missions.
- Les troubles moteurs et leurs origines possibles : handicap congénital et acquis, handicap par malformation, maladie, accident, vieillissement, handicap évolutif et non évolutif.
- Les atteintes fonctionnelles liées à l'immobilité des membres : cutanées, respiratoires, digestives, éliminatoires.
- Les effets psychologiques possibles liés au handicap moteur.
- Les principaux impacts des troubles moteurs sur la vie quotidienne de la personne.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Le cadre réglementaire et les recommandations concernant le proche aidant.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les incidences des troubles moteurs sur son accompagnement.
- Observer et écouter attentivement la personne accompagnée.
- Recueillir les besoins et les attentes de la personne accompagnée à son domicile au regard de son handicap moteur.
- Favoriser l'explicitation du positionnement des proches aidants dans la relation d'aide et s'appuyer sur eux pour construire et faire évoluer l'accompagnement personnalisé.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, à son autonomie et à l'expression de ses choix.
- Transmettre de manière précise et exhaustive les informations pertinentes aux proches aidants et aux intervenants composant l'équipe pluriprofessionnelle.
- Intégrer les éléments recueillis dans une démarche d'évaluation et en rendre compte à l'équipe pluriprofessionnelle.
- Faire évoluer son accompagnement au gré de ses analyses et au regard du projet personnalisé.
- Respecter ses limites professionnelles et passer le relais aux professionnels compétents.
- Actualiser ses connaissances sur le handicap moteur et faire évoluer ses compétences professionnelles.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être observateur	Être respectueux de la personne et de ses choix	Être disponible

S'APPROPRIER LES TECHNIQUES D'AIDE AU DÉPLACEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR

IDSTHM26

NEW RS SPE 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter le quotidien d'une personne en situation de handicap moteur grâce à son expertise des équipements de compensation du handicap et de confort ainsi qu'à l'usage de techniques adaptées.

SAVOIRS

- L'utilisation et l'entretien du matériel et des équipements de compensation du handicap moteur et de confort.
- La domotique, les applications et les objets connectés de compensation du handicap moteur.
- Les lieux d'achat et de location du matériel de compensation et de confort.
- Les dispositifs de téléassistance comme soutien à l'autonomie et à la sécurité à domicile.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- La dimension relationnelle de l'aide à la toilette.

SAVOIR-FAIRE

- S'assurer de la bonne compréhension des besoins et des attentes du particulier employeur dans la réalisation des actes quotidiens.
- Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.
- Expliciter son intervention, ses gestes et ses actions à la personne et à son entourage.
- Conseiller le particulier employeur dans l'achat ou la location de matériel de compensation du handicap moteur en fonction des ressources et des aides financières.
- Utiliser les équipements domotiques et connectés favorisant l'autonomie et la sécurité de la personne accompagnée.
- Assurer le suivi et veiller à la maintenance des équipements de compensation du handicap.
- Faire face à l'absence ou à la défaillance du matériel et alerter l'interlocuteur compétent en cas de besoin.
- Sécuriser son intervention en adoptant une posture ergonomique et les gestes adaptés dans tous les actes réalisés.
- Appliquer les techniques spécifiques d'aide au déplacement et aux actes du quotidien.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses envies.
- S'assurer de l'adhésion et du consentement de la personne en utilisant un mode de communication adapté.
- Adapter ses pratiques professionnelles en fonction de l'évolution de la situation de la personne.
- Prendre en compte la douleur et la souffrance psychique et adapter son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de curiosité	Être attentif à l'autre	Faire preuve de tact

FAVORISER UNE RELATION DE CONFIANCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

IDFRHM26

NEW RS SPE 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter l'instauration d'une relation de confiance, fondée sur la bientraitance, auprès d'une personne en situation de handicap moteur, tout en gérant ses émotions.

SAVOIRS

- Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et bienveillante.
- Les principes fondamentaux d'une démarche de bientraitance.
- Les principes de la relation d'aide et de l'écoute active.
- Les techniques de communication verbale, non verbale et paraverbale favorisant la relation d'aide.
- Les principaux impacts des troubles moteurs sur la vie émotionnelle, familiale et sociale.
- La perception et les représentations sociales du handicap moteur.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Les risques liés à la charge mentale et émotionnelle dans l'accompagnement : identification, prévention et régulation.

SAVOIR-FAIRE

- Créer un environnement propice aux échanges en adoptant une communication orale et écrite efficace et adaptée.
- Interagir auprès de la personne accompagnée et des proches aidants, dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne dans une démarche de bientraitance et de relation d'aide.
- Adapter sa communication en fonction des états émotionnels et psychologiques de la personne pour faire face aux situations de la vie courante rendues complexes du fait du handicap moteur.
- Faciliter les échanges avec la personne sur des sujets sensibles tels que la sexualité, l'abandon, la discrimination, l'estime de soi et la fin de vie.
- Prendre en compte la souffrance physique et psychique et adapter son accompagnement.
- Identifier les situations complexes et réagir avec sang-froid.
- Répondre de façon appropriée aux refus de soins, à l'opposition, à l'agressivité et à la violence.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles en vue de les ajuster et de les améliorer en continu.
- Respecter ses limites face à des situations de vie complexes et savoir passer le relais.
- Mettre en place des actions permettant de se préserver face au risque d'épuisement professionnel et à des situations à forte charge émotionnelle.

SAVOIR-ÊTRE

Être rassurant et sécurisant	Être dans une écoute active	Être valorisant	Être empathique
Prendre du recul			

SERVICES PERSONNALISÉS AUX FAMILLES

AM SPE

DÉFINIR ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES FAMILLES	IDCPSF24		21h
PROPOSER ET ADAPTER SES SERVICES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE FAMILLE	IDSSF24		21h
ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES	PADUON21		14h
AIDE À LA GESTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET QUOTIDIENNES DE LA FAMILLE	PAGTA21		14h
ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BIENS	IDERB21		14h
SOIN DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES PLANTES	IDSAP21		14h
BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE	PAMAPA21		21h
MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA PERSONNE ÂGÉE AUTONOME	PALSLPA21		21h
ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS	IDAEAQ-P3-21		14h
ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES	MIATP24		14h
PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS	MIEFRD21		14h

DÉFINIR ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES FAMILLES

IDCPSF24

BC12.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de concevoir et de valoriser son offre personnalisée auprès des familles en fonction de ses propres compétences et de ses appétences, il prendra en compte ses contraintes personnelles et respectera les limites professionnelles.

SAVOIRS

- Les outils de veille et d'information de son propre environnement et de celui des familles.
- Les techniques d'autoévaluation de ses pratiques professionnelles.
- Les différents supports de communication pour valoriser ses prestations.

SAVOIR-FAIRE

- Explorer et se familiariser avec l'environnement de la famille pour étoffer son offre de services personnalisée.
- Prendre conscience de ses savoir-faire et de ses compétences pour construire son offre de services.
- Identifier son champ d'intervention et respecter les limites d'intervention dans l'exercice de son métier.
- Développer sa créativité pour élargir son offre de services.
- Prendre en compte les contraintes inhérentes à son métier pour établir une offre de services cohérente et réaliste.
- Communiquer avec des supports adaptés sur sa propre offre de services personnalisée aux familles.
- Préparer un argumentaire pour promouvoir son offre et obtenir l'adhésion de son employeur.
- Valoriser son offre de services personnalisée aux familles.

SAVOIR-ÊTRE

Être dynamique	Être organisé	Être créatif

PROPOSER ET ADAPTER SES SERVICES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE FAMILLE

IDSSF24

BC12.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer une offre personnalisée et adaptée, facilitant le quotidien de la famille.

SAVOIRS

- La déontologie et les limites de son intervention.
- Les techniques de gestion des priorités.
- Typologie et composition du foyer (personne célibataire, vie de couple, présence d'enfants, d'animaux de compagnie, etc.), les mutations de la structure familiale et ses différents modes de vie.
- La diversité culturelle : habitudes, rites, religions et idéologies.
- Le cadre de référence et ses représentations sociales.
- La notion de besoins visibles et de besoins cachés.
- Les techniques et la démarche de recueil d'informations.
- Les techniques d'argumentation et de reformulation.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser des techniques d'observation pour analyser le domicile et son environnement et proposer des services en conséquence.
- Utiliser des techniques d'informations pour identifier, auprès de son employeur, les besoins du foyer.
- Identifier la composition des membres de la famille pour s'adapter à leurs besoins.
- Proposer spontanément ou de manière réfléchie et avec professionnalisme des solutions aux besoins identifiés.
- Respecter les limites d'intervention dans l'exercice de son métier.
- Savoir réagir dans l'urgence avec sang-froid et efficacité pour s'adapter aux besoins de ses employeurs.
- Repérer les besoins non couverts de la famille en matière d'organisation.
- Intégrer la nouvelle activité au planning et ajuster son organisation en matière de priorité.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Assurer sa sécurité et celle des habitants du domicile en toutes circonstances.
- S'assurer de la bonne transmission des informations auprès de son particulier employeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur et à l'écoute	Être organisé	Être respectueux des habitudes du particulier employeur
Être flexible	Être persuasif	



ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

PADUON21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une utilisation sécurisée et raisonnée des nouvelles technologies d'information et de communication. Il pourra ainsi accompagner le particulier employeur vers une utilisation autonome des outils numériques.

SAVOIRS

- Les principaux équipements informatiques.
- Les principaux navigateurs Internet.
- Les principaux moteurs de recherche.
- Les outils de communication numériques de base sur ordinateur et leurs fonctionnalités.
- Les applications de communication et de messagerie sur smartphone et tablette.
- Les sites d'informations et d'actualités.
- Les sites marchands et le paiement en ligne sécurisé.
- Les principaux réseaux sociaux et leur utilisation.
- Le cyberharcèlement et les dangers d'Internet.
- Le cadre légal en matière d'usages et de relations sur Internet.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins et évaluer l'intérêt du particulier employeur pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Définir conjointement et actualiser régulièrement les conditions et les modalités d'accompagnement.
- Argumenter et valoriser l'utilité et l'utilisation des outils numériques.
- Conseiller des équipements informatiques adaptés aux besoins et aux capacités de la personne accompagnée.
- Accompagner la personne dans la prise en main des différents supports informatiques et écrans tactiles.
- Proposer des outils de communication adaptés aux besoins et à l'utilisation de la personne accompagnée.
- Identifier les sources d'information fiables et vérifier l'authenticité d'une information.
- Guider la personne accompagnée pour des achats sécurisés en ligne.
- Créer un profil, publier et partager des photos et des vidéos sur un profil.
- Intégrer l'usage des outils numériques dans le quotidien et les habitudes de la personne accompagnée.
- Gérer son identité numérique et son e-réputation.
- Sécuriser l'utilisation des outils numériques et protéger les données personnelles.
- Adopter et maintenir une posture professionnelle en respectant ses limites.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux	Être respectueux	Être vigilant	Être patient

AIDE À LA GESTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET QUOTIDIENNES DE LA FAMILLE

PAGTA21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer une assistance à la gestion des tâches administratives et quotidiennes de la famille.

SAVOIRS

- Les différentes administrations françaises.
- Les obligations en matière d'archivage et de conservation des documents administratifs.
- Les techniques de tri et de classement de documents administratifs.
- Les règles déontologiques de discrétion.
- L'achat de biens de consommation et de services.

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Organiser le classement et le rangement papier et numérique des différents documents administratifs.
- Utiliser les sites Internet appropriés facilitant les démarches administratives ou les prises de rendez-vous.
- Répertorier les sites Internet utiles pour l'achat de biens de consommation ou la réservation de services en ligne et savoir les utiliser.
- Réaliser une course chez des commerçants, artisans, administrations ou en ligne pour le particulier employeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être consciencieux	Être organisé	Être discret



ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BIENS

IDERB21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser de petits travaux d'entretien et de réparation de biens en toute sécurité et dans le respect de ses limites professionnelles.

SAVOIRS

- Les principaux outils de bricolage et leurs fonctions spécifiques.
- Les règles de sécurité : le port des équipements de protection et l'utilisation des outils de bricolage.

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Utiliser et entretenir les outils de bricolage et les outils électroportatifs en toute sécurité.
- Effectuer de petits travaux décoratifs en accord avec son particulier employeur, tels que la pose de cadre et la réalisation de petits travaux de peinture.
- Intervenir sur de petits travaux d'installation et d'équipement du domicile, comme la pose de tringles à rideaux et le montage de petits meubles.
- Identifier et proposer de contacter le professionnel adéquat.
- Rendre compte de la bonne exécution de la tâche et des éventuelles difficultés.
- Ajuster, le cas échéant, les modalités de réalisation de l'activité.

SAVOIR-ÊTRE

Être adroit	Être efficace	Être observateur	Être organisé

SOIN DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES PLANTES

IDSAP21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'entretien des plantes et l'aménagement d'espaces végétaux et végétalisés à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, de participer au bien-être des animaux dans le respect des limites professionnelles.

SAVOIRS

- Le matériel de jardinage et les équipements de protection.
- Les caractéristiques des sols et des végétaux.
- Les principes de base de rempotage, de bouturage, d'arrosage et d'ensemencement.
- Les différentes familles de plantes d'intérieur et d'extérieur et leurs caractéristiques.
- Les principales maladies et nuisances pour les végétaux.
- La permaculture, le compost et le biocontrôle.
- Les techniques écoresponsables de traitement et d'entretien des plantes.
- Les animaux domestiques : chats, chiens, lapins, oiseaux et les NAC (nouveaux animaux de compagnie).

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Sélectionner les équipements de protection adéquats et utiliser le matériel de jardinage selon les recommandations en vigueur.
- Proposer et réaliser des aménagements d'espaces végétalisés adaptés à l'environnement.
- Entretenir les plantes et maintenir un massif, ou une plantation propre.
- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement pour la culture et l'entretien des plantes et des espaces végétalisés.
- Entretenir l'espace de vie d'un animal domestique en respectant les précautions d'hygiène.
- S'occuper d'un animal de compagnie en respectant ses habitudes et les exigences du particulier employeur.
- Nourrir les animaux en respectant les consignes et les recommandations du particulier employeur.
- Assurer le confort et la sécurité des animaux de la maisonnée.
- Rendre compte de la bonne exécution de la tâche et des éventuelles difficultés.
- Ajuster, le cas échéant, les modalités de réalisation de l'activité.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes et des consignes du particulier employeur	Être organisé	Être consciencieux



BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

PAMAPA21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les spécificités et les particularités de la personne âgée autonome, d'établir une relation de confiance et de contribuer au maintien de son autonomie et de sa qualité de vie.

SAVOIRS

- Les représentations sociales du vieillissement.
- La notion du « bien vieillir » et le vieillissement normal.
- Les manifestations du vieillissement de la personne au niveau physiologique, moteur, psychologique et sanitaire.
- La méthodologie de recueil d'informations.
- Les techniques de questionnement.
- Les outils et les techniques de stimulation cognitive.
- Les outils de mesure d'une perte d'autonomie : la grille AGGIR.
- Les limites du rôle de l'employé familial auprès de la personne âgée et les différences avec le rôle et les limites de l'assistant de vie.
- Les acteurs de la prévention de perte d'autonomie.
- Les dispositifs d'aide pour les personnes âgées.

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec la personne âgée de façon adaptée au regard de son autonomie et de ses choix.
- Recueillir les informations sur son parcours de vie, ses habitudes et son rythme de vie.
- Repérer les facteurs de stimulation et de motivation dans la planification de projets et d'activités.
- Définir, en accord avec la personne âgée autonome, les modalités d'intervention à partir des informations recueillies.
- Observer et repérer les signes précurseurs d'une perte d'autonomie : nutrition, activité physique, mobilité, énergie, fatigue, force, cognition, humeur, relations sociales et environnement, chute, dépendance, polypathologie, polymédication.
- Stimuler la personne âgée autonome et la solliciter dans toutes les activités du quotidien.
- Orienter la personne âgée autonome vers les structures-ressources si nécessaire.
- Mettre en place les relais nécessaires en cas de perte d'autonomie.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Être à l'écoute	Être tolérant	Être observateur

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA PERSONNE ÂGÉE AUTONOME

PALSLPA21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer et d'organiser des activités sociales, physiques ou de loisirs adaptées à la personne âgée, ainsi que toute action visant à maintenir le lien social et à prévenir les risques d'isolement.

SAVOIRS

- Les lieux-ressources : structures et partenaires porteurs d'activités physiques, sociales et culturelles.
- Les limites professionnelles dans la mise en place d'activités.
- Les types d'activités ludiques, culturelles, sportives et associatives adaptées à une personne âgée autonome.
- Les activités de remobilisation cognitive et corporelle.
- Les facteurs d'isolement social et les conséquences sur la personne âgée.

SAVOIR-FAIRE

- Se constituer un répertoire de lieux et d'activités à proposer.
- Définir les modalités et les limites d'intervention avec le particulier employeur.
- Repérer les signes et les facteurs d'isolement en vue d'adapter son attitude et ses interventions aux attentes et à la situation de la personne.
- Proposer et convenir des lieux de sortie et des activités en tenant compte des envies, des capacités, des habitudes et du budget de la personne.
- Organiser la sortie et/ou l'activité et accompagner la personne.
- Adapter les activités à la mobilité de la personne âgée et à son évolution.
- Accompagner la personne âgée dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- Favoriser le maintien du lien social, de voisinage et de solidarité.
- Impliquer la personne âgée dans les différentes activités du quotidien et les activités sociales et de loisirs.

SAVOIR-ÊTRE

Être inventif	Être dynamique	Être créatif	Être enthousiaste



ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS

IDAEAQ-P3-21

SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes quotidiens, en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses habitudes.

SAVOIRS

- Les étapes du développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.
- Les besoins et manifestations de l'enfant.
- L'équilibre et l'hygiène alimentaires.
- L'hygiène corporelle de l'enfant.
- Les normes de sécurité et les règles d'hygiène dans l'accompagnement des actes quotidiens de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les gestes et attitudes appropriés pour aider l'enfant à développer ses apprentissages dans la réalisation des actes quotidiens.
- Encourager l'enfant à participer aux actes quotidiens selon son degré d'autonomie.
- Utiliser ou mettre à disposition de l'enfant les produits appropriés et le matériel adapté.
- Guider l'enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens et des règles d'hygiène.
- Favoriser l'intégration progressive des règles d'hygiène et de sécurité dans les actes quotidiens en utilisant les mots et les supports ludiques adaptés à l'enfant.
- Expliquer à l'enfant ses gestes lors de la réalisation des actes quotidiens.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif et observateur	Faire preuve de patience	Faire preuve de pédagogie
Être respectueux de l'intimité et de la pudeur de l'enfant		
Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles		

ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

MIATP24

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

SAVOIRS

- Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
- Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisirs pour les temps périscolaires.
- Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
- Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant et les mettre en lien avec les programmes et les découvertes scolaires.
- Planifier et organiser logistiquement les différentes activités intérieures et extérieures.
- Aménager des espaces de jeu qui répondent aux besoins spécifiques des enfants.
- Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- Faciliter et encourager les interactions entre enfants.
- Adapter sa communication en fonction du type d'activité et des besoins de l'enfant.
- Suivre les règles de sécurité dans les déplacements, dans la mise en place de jeux et d'activités, dans l'utilisation des écrans.
- Favoriser l'intégration progressive des codes sociaux.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	Être prudent	Être créatif
Être flexible	Être organisé	

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS

MIEFRD21

AM SPE 14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le système et les rythmes scolaires français et de mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs. Il pourra également communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

SAVOIRS

- Le système et les rythmes scolaires français.
- Les supports et les outils de communication et de suivi de la scolarité.
- Le rôle des équipes éducatives intervenant dans la scolarité de l'enfant.
- L'aménagement ergonomique de l'environnement de travail de l'enfant.
- Les différentes ressources éducatives, notamment numériques.

SAVOIR-FAIRE

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer et réaliser de petits agencements.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Être respectueux des consignes des parents	Être patient	Être bienveillant

REPAS DE LA FAMILLE

AM SPE

NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	MINCR24		14h
CUISINER AU QUOTIDIEN	IDCAQ24		21h
ADAPTER SA CUISINE AUX SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES ET CULTURELLES DE CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE	IDSAC24		21h
REPAS DE FÊTES ET RÉCEPTIONS FAMILIALES	IDFR21		21h

NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24

BC13.02

AM SPE

14h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation, de cuisson et ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Programme national nutrition santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme et la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutri-score et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, Nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être rigoureux	Être curieux	Être critique

CUISINER AU QUOTIDIEN

IDCAQ24

BC13.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des plats répondant aux besoins nutritionnels de chacun, en utilisant le matériel approprié tout en veillant à son entretien et en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Le « batch cooking ».

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Préparer les repas du particulier employeur ou de l'enfant selon les principes du « batch cooking ».
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Réaliser différents types de desserts.
- Trier ses déchets et utiliser un compost.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être force de proposition
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes	

ADAPTER SA CUISINE AUX SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES ET CULTURELLES DE CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE

IDSAC24

BC13.02

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter sa cuisine aux divers régimes alimentaires qu'ils soient liés à l'âge, à des problématiques de santé ou à des choix personnels ou culturels, ainsi qu'au contexte du repas et sera source de propositions pour varier les menus.

SAVOIRS

- Les besoins nutritionnels selon l'âge et le degré d'activité.
- Les allergies et les intolérances alimentaires.
- Les différents régimes alimentaires liés à des problématiques de santé.
- Les différents régimes alimentaires liés à des croyances et/ou choix personnels.
- Le végétarisme, le végétalisme, le véganisme et le flexitarisme : points communs et différences.
- Les éventuelles carences en nutriments et les alternatives recommandées.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et la matière grasse.
- Les enjeux sociétaux autour de l'alimentation (écologie, croyances, stéréotypes, culte du corps, interculturalité, traditions…).

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et recueillir les choix et les spécificités alimentaires des membres de la famille afin de répondre aux attentes du particulier employeur en matière d'alimentation et d'ajuster ses propositions culinaires si nécessaire.
- Déterminer un menu selon un thème, une culture et/ou un événement en concertation avec le particulier employeur.
- Adapter une recette aux spécificités alimentaires de chacun en respectant leurs besoins nutritionnels.
- Substituer les aliments utilisés couramment comme les laitages, les œufs ou autres protéines animales ainsi que le gluten.
- Réaliser des plats en limitant l'apport en sucre et/ou en graisse et/ou en sel.
- Préparer un repas froid, un pique-nique à emporter.
- Être source de propositions pour faire découvrir les cuisines régionales et du monde.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la culture et des habitudes alimentaires de la famille	Être à l'écoute	Être force de proposition
Être vigilant		



REPAS DE FÊTES ET RÉCEPTIONS FAMILIALES

IDFR21

SPE

21h

OBJECTIFS FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer un repas festif, de décorer une table selon les occasions et d'agrémenter les plats.

SAVOIRS

- La définition du FRAC (fraîcheur relief abondance couleur).
- Les techniques de dressage des plats, des assiettes et des plateaux.
- Les ustensiles spécifiques à la réalisation de plats créatifs.
- Les différentes ressources pour enrichir son savoir-faire en cuisine festive.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et recueillir les attentes du particulier employeur.
- Déterminer un menu selon un thème, une culture et/ou un événement en concertation avec le particulier employeur.
- Établir une liste de courses et évaluer les quantités nécessaires pour un repas festif à plusieurs convives.
- Intégrer des décorations alimentaires et non alimentaires.
- Utiliser les techniques de taillage des fruits et des légumes.
- Réaliser différents types de desserts.
- Proposer des préparations culinaires sous différentes formes, telles que les verrines.
- Préparer un apéritif dînatoire varié et équilibré.
- Préparer un goûter festif équilibré.
- Dresser une table pour une occasion particulière.
- Préparer et présenter un buffet.
- Organiser et anticiper l'évacuation des déchets dans le cadre de repas festifs.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes du particulier employeur	Être organisé	Être minutieux
Être méthodique	Être créatif	

©2025 Université du domicile - Tous droits réservés - Novembre 2025

Crédits photos Université du domicile et Shutterstock : Jacob Lund | Prostock-studio | G-Stock Studio | Blue Planet Studio | fizkes | DimaBerlin | Ground Picture Mirage_studio | Monkey Business Images | BAZA Production | Oksana Kuzmina | FamVeld | Krakenimages.com | Denis Kuvaev | JP WALLET | sutadimages | Lucky Business | Simol1407